

The logo of the University of Lyon 2, featuring three horizontal lines of varying lengths to the left of the text.

— université  
— lumière  
— LYON 2

A stylized circular logo composed of a grid of dots, with the density of the dots increasing towards the center, creating a gradient effect.

# Budget Initial 2021

Conseil d'administration du 30 novembre 2020





# Préambule

## Contexte et marges de manœuvre de l'université

Une politique volontariste en matière budgétaire a été menée depuis 2017. Les marges existantes ont permis la création de nombreux postes de BIATSS et d'enseignant.es-chercheur.es. L'établissement a également été en mesure de soutenir financièrement les projets des composantes en augmentant les dépenses de fonctionnement (+ 25 % entre 2017 et 2019). Les dépenses en masse salariale et en fonctionnement se sont ainsi pratiquement hissées à hauteur des recettes, le résultat de 2019 s'élevant à 1,8 million d'euros. Cela a permis de limiter les reversements à un fonds de roulement dont le niveau était devenu excessif. L'établissement, d'un point de vue budgétaire, entre maintenant dans un nouveau cycle en matière de dépenses. C'est pour cette raison que nous proposons pour le budget initial 2021 un maintien des dépenses en masse salariale. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, les surcoûts liés à la crise sanitaire nous contraignent à leur réduction.

Le budget 2021 s'effectue en effet dans un contexte très particulier, à double titre. D'une part, la crise sanitaire engendre des surcoûts pour un montant non négligeable pour notre établissement, dont nous ne savons pas s'ils seront compensés par le ministère. D'autre part, nous ne connaissons pas encore les résultats du plan de relance mis en place par l'Etat et du prochain CPER, résultats qui pourraient accroître nos marges de manœuvre en matière d'investissements. Par ailleurs, l'impact de la crise sanitaire touche également notre investissement avec un

décalage qui viendra impacter notre trésorerie et surtout nos recettes, notamment en lien avec la formation continue. La crise sanitaire, qui va se prolonger durant les mois à venir, génère ainsi des incertitudes tant du côté de nos recettes que du côté de nos dépenses.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, l'établissement, comme de nombreuses universités, a fait le choix de présenter le budget 2021 en affichant un déficit. L'enjeu est de ne pas amputer les dépenses nécessaires à accomplir les missions d'enseignement et de recherche de l'établissement, de préserver la qualité de nos activités, d'assurer l'accompagnement des étudiant.es, dont les besoins sont amplifiés par la situation sanitaire et de ne pas détériorer les conditions de travail des personnels. Le déficit envisagé au regard des anticipations actuelles est ainsi de 700 000 euros et correspond à une partie de l'impact de la crise sanitaire (dépenses supplémentaires). C'est le montant dont nous estimons aujourd'hui la compensation indispensable, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

## Les orientations pour 2021

### Le maintien du soutien à la recherche

Dans le domaine de la recherche, et sous réserve du maintien de la subvention pour charge de service public de l'établissement, nous nous attachons à maintenir un niveau de financement identique à celui atteint en 2020, après quatre années consécutives de hausse. Le nombre de CRCT locaux est lui aussi maintenu au niveau établi depuis 2 ans, soit 10 semestres par an. Par ailleurs, le travail engagé les années antérieures sur les contrats de recherche doit être poursuivi, en tenant compte notamment des possibles impacts de la Loi de programmation de la recherche.

De ce point de vue, les priorités en 2021 seront de mieux soutenir et accompagner les réponses aux appels à projets, d'améliorer leur suivi, notamment pour permettre une gestion plus fluide des contrats et une meilleure utilisation des financements reçus. Il s'agit aussi de systématiser les prélèvements sur contrats pour alimenter un fond partagé visant à améliorer le service aux laboratoires et aux chercheur.es, en complément d'une simplification des procédures internes.

### La préparation d'évolutions structurelles pour la formation

Durant cette dernière année du contrat en cours, les évolutions des formations actuelles doivent rester très marginales pour ce qui concerne la formation initiale.

Les principales nouveautés concernent les formations en alternance et en apprentissage, celles créées à la rentrée 2020 dont le financement entre en année pleine en 2021 et celles dont la mise en œuvre sera encouragée en 2021.

Une attention particulière sera portée au coût de ces formations, qui doivent de manière générale pouvoir s'autofinancer en tenant compte des coûts complets (des exceptions peuvent être adoptées pour le lancement des formations et pour celles que l'établissement choisit de soutenir au titre de ses missions de service public auprès de publics spécifiques).

2021 est aussi une année charnière car nous aurons à préparer notre prochaine accréditation. Ce travail doit nous permettre de proposer une offre de formation diversifiée et innovante, mais également soutenable du point de vue financier. Elle devra favoriser la réussite des étudiant.es, notamment à travers la personnalisation des parcours, la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement ou de remédiation et la création d'un contrat pédagogique pour chaque étudiant.e. Un accent sera aussi mis sur la pluridisciplinarité et l'internationalisation des cursus. Il sera également nécessaire de renforcer l'approche par compétences dans l'objectif de mieux valoriser les formations et de favoriser l'insertion professionnelle des étudiant.es.

### Le prolongement des actions en faveur de la vie étudiante et de l'accompagnement des étudiant.es

Il est prévu en 2021 de poursuivre un programme d'activités diversifiées sur les campus et de renforcer l'implication des étudiant.es et associations étudiantes dans la mise en place de nouveaux projets, notamment à travers le renouvellement du budget participatif. L'équipement et le développement des tiers-lieux sur les deux campus seront encore soutenus.

Un enjeu fort, souligné à nouveau par les périodes de confinement, est également de poursuivre la politique d'accompagnement et d'aides pour les étudiant.es. Il s'agit de maintenir les aides sociales et possibilités d'exonération des droits d'inscription sur critères sociaux. Il s'agit également de renforcer l'accompagnement médical, de le rendre plus accessible à toutes et tous afin d'éviter les situations de non-recours. Suite à l'ouverture du Service de Santé Universitaire à la rentrée 2019 sur le campus Porte des Alpes, l'objectif est de travailler à l'extension du service et notamment, pour 2021, à son implantation sur le campus Berges du Rhône. En lien avec le groupe de travail sur la précarité étudiante lancé en octobre 2020, il est nécessaire aussi, dans le cadre de partenariats renforcés, de travailler à l'amélioration des conditions de logement des étudiant.es et de dégager des solutions de logement d'urgence pour les étudiant.es en difficulté.

## Développer la 3e mission de l'université : diffuser, partager et co-construire les savoirs

Notre université doit poursuivre ses efforts pour mieux s'inscrire dans son environnement et développer ses partenariats. Il en va du développement de la recherche collaborative, en lien étroit avec les acteurs socio-économiques et institutionnels. Il en va aussi de notre contribution aux projets de formation tout au long de la vie comme de notre capacité à proposer des formations professionnalisantes, en alternance et en apprentissage. Les pôles de spécialité sont un des leviers de cette inscription de l'établissement dans son environnement et dans les enjeux de son temps. Il importe d'envisager également des modalités de financement des actions partenariales qui permettent de mutualiser les recettes au profit d'un fond de soutien aux services à la société qui ne peuvent pas s'autofinancer mais qui constituent des enjeux sociaux forts dont il revient à l'université de se saisir.

## Affirmer le positionnement de l'université Lumière Lyon 2

Au-delà des actions récurrentes et communes à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, le budget 2021 doit être un outil pour mieux positionner l'université dans son environnement et faire en sorte qu'elle soit plus visible et mieux identifiable. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement du projet d'établissement et des actions menées pour permettre à l'université d'inscrire ses actions sur son territoire, au niveau national et à l'échelle internationale.

Le développement des pôles de spécialité doit bénéficier de soutiens à la fois en termes de ressources humaines pour permettre la mise en œuvre des actions des pôles, en termes de financements spécifiques pour les projets de recherche pluridisciplinaires et pour des contrats doctoraux ou postdoctoraux. Dans le domaine des partenariats internationaux il s'agit d'offrir à nos chercheur.es les opportunités scientifiques et les possibilités matérielles de développer leurs travaux avec des chercheur.es et des institutions de recherche du monde entier. Il s'agit aussi de soutenir l'internationalisation des formations et de maintenir le lien avec les universités partenaires en dépit du contexte sanitaire.

## Investir pour améliorer les conditions d'études et de travail

L'enjeu est de prolonger et consolider l'effort engagé pour l'amélioration des conditions d'études et de travail et pour favoriser la transition écologique et énergétique de nos campus. Une grande partie des investissements prévus en 2021 s'inscrit dans le Programme pluriannuel d'investissements de l'établissement. Une attention particulière y sera accordée à l'engagement dans des démarches de développement durable (transition écologique et énergétique). La période de crise sanitaire et de confinement aura nécessairement des incidences sur le calendrier des travaux, certains d'entre eux ne pouvant être simplement repoussés de quelques mois mais devant être intégralement reprogrammés pour être réalisés en site non occupé.

En 2021, il est prévu de poursuivre notamment les projets suivants : mise en place de la signalétique sur les deux campus, chantier de La Ruche (Learning Centre), finalisation du Plan Campus, rénovation de l'équipement informatique et audiovisuel des salles de cours et amphithéâtres... En fonction des réponses à différents projets en cours d'examen, (plan de relance et CPER), d'autres actions pourront être soutenues et engagées.

## Travailler autrement

Nos manières de travailler évoluent constamment, le lien avec les besoins nouveaux, les outils, les technologies... L'expérience du confinement nous a fait expérimenter le travail à distance, de manière massive et nous a sans doute amené.es à modifier notre regard sur l'organisation des activités et les relations entre collègues.

Dans le cadre du déploiement du projet d'établissement, nous souhaitons engager une réflexion d'ensemble sur ces sujets. L'objectif est de poursuivre nos missions en adaptant et en améliorant la qualité du service rendu aux usager.es, de développer nos activités de formation et de recherche mais aussi de le faire en améliorant les conditions de travail, en simplifiant, en allégeant, en accélérant autant que possible les procédures et démarches pour tou.tes.

**Le décret du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), a apporté trois grandes évolutions dans l'approche de la situation financière des établissements publics :**

- La mise en œuvre d'une **comptabilité budgétaire distincte de la comptabilité générale** :

Pour rappel, la comptabilité générale enregistre les opérations de dépense seulement lors de la certification du service fait par l'ordonnateur, moment qui constate la naissance d'une dette à l'égard d'un tiers, on parle alors de « droit constaté ». Ce même principe s'applique pour les recettes.

La comptabilité budgétaire est quant à elle impactée en deux temps : d'une part, en amont, dès l'engagement juridique de l'établissement, ce qui se traduit par l'enregistrement d'une **autorisation d'engagement (AE)** et d'autre part, en aval, lors de son règlement au fournisseur, par la constatation d'un **crédit de paiement (CP)**.

De façon prudentielle, l'enregistrement de la recette n'est réalisé que lors de son encaissement effectif, plus précisément lors du rapprochement de cet encaissement avec la facture prise en charge.

- L'**approche pluriannuelle** qui en découle :

Le mode d'enregistrement en comptabilité budgétaire, en séparant dans le temps le fait générateur (AE) de sa réalisation effective (CP), permet un suivi pluriannuel des dépenses. Cela offre une vision plus dynamique de l'exécution budgétaire en autorisant une reprogrammation des crédits en fonction de l'avancement des projets, tandis que jusqu'alors ce suivi ne pouvait s'opérer que par le mécanisme des reports. Cela est particulièrement sensible pour évaluer les effets des contrats pluriannuels ou des opérations de travaux.

- Une **analyse de la soutenabilité** désormais essentiellement basée sur une logique de **trésorerie** :

S'appuyant largement sur les impacts en termes d'encaissement et de décaissement, la comptabilité budgétaire comporte donc une forte dimension trésorerie. Alors que l'appréciation de la situation financière d'un établissement portait jusqu'alors uniquement sur l'analyse d'agrégats comptables en droits constatés (résultat, CAF, variation du FR), l'examen du niveau de trésorerie au regard des engagements vient désormais très largement compléter cette approche.

**Les écarts entre comptabilité budgétaire et comptabilité générale** sont parfaitement logiques et proviennent de quatre natures d'opérations :

- Des opérations ayant donné lieu à encaissement ou décaissement mais dont le fait générateur ne se situe pas sur l'exercice et qui sont de ce fait retraitées en comptabilité générale : charges constatées d'avance ou à payer, produits constatés d'avance ou à recevoir ;
- Des opérations inscrites en comptabilité générale mais non budgétaires car ne donnant pas lieu à mouvement de trésorerie, les dotations aux amortissements et leur corollaire en recette, la quote-part de subvention reprise au résultat, les provisions et reprises sur provisions, certaines annulations de charges ou produits sur exercices antérieurs... ;
- Des opérations budgétaires et comptables ayant des faits générateurs sur des exercices différents : restes à recouvrer sur produits de l'exercice, recouvrements au titre d'exercices antérieurs, factures de l'exercice non soldées au 31 décembre ou paiement de factures de l'exercice précédent ;



- Enfin, les opérations d'investissement qui figurent dans le solde budgétaire mais pas dans le résultat comptable.

Le retraitement de ces opérations permet de passer du résultat comptable au solde budgétaire et inversement.

- **Le BI signifie le Budget Initial.** Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.
- **Le BR signifie le Budget Rectificatif.** En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fait via un BR. Le BR est voté dans les mêmes formes que le budget initial. Généralement, afin d'avoir une bonne lecture des conventions et du projet pluriannuel d'investissement (PPI), un BR de reprogrammation peut être positionné en fin d'exercice et un BR de report peut avoir lieu, après la réalisation du compte financier de l'année précédente, en début d'exercice.
- **Le CF signifie le Compte Financier.** Document qui retrace l'exécution du budget de l'exercice précédent. Il rend compte du résultat de l'exercice, c'est-à-dire de l'écart entre les recettes et les dépenses, et aboutit au bilan.

Quelques précisions méthodologiques doivent enfin être apportées pour garantir la bonne lisibilité des données présentées :

- Certaines données du présent budget soumis au vote (fonds de roulement, trésorerie, besoin en fonds de roulement) tiennent compte des chiffres votés au compte financier 2018, ajustés des variations adoptées lors du BI 2019. À ce titre, les données du BI 2019 inscrites diffèrent de celles adoptées lors du CA du 14/12/18. Ceci permet une meilleure projection de ces éléments au titre de 2020.

# Sommaire

<b>1.</b>	<b>NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE</b>	<b>11</b>
<b>1.1.</b>	<b>PRINCIPAUX CHIFFRES</b>	<b>11</b>
1.1.1.	<i>En comptabilité budgétaire (encaissements et décaissements)</i>	11
1.1.2.	<i>En droits constatés</i>	12
<b>1.2.</b>	<b>ANALYSE DES DEPENSES</b>	<b>13</b>
1.2.1.	<i>En comptabilité budgétaire (encaissements et décaissements)</i>	16
1.2.2.	<i>En droits constatés</i>	18
<b>1.3.</b>	<b>ANALYSE DES RECETTES</b>	<b>19</b>
1.3.1.	<i>En comptabilité budgétaire (encaissements et décaissements)</i>	19
1.3.2.	<i>En droits constatés</i>	20
<b>2.</b>	<b>ANALYSE FINANCIERE</b>	<b>21</b>
<b>2.1.</b>	<b>INDICATEURS FINANCIERS ET RATIOS</b>	<b>21</b>
2.1.1.	<i>Synthèse des principaux indicateurs</i>	21
2.1.2.	<i>Le résultat net comptable</i>	25
2.1.3.	<i>La capacité d'autofinancement (CAF)</i>	26
2.1.4.	<i>Le fonds de roulement (FdR)</i>	27
2.1.5.	<i>L'autofinancement de l'investissement</i>	27
2.1.6.	<i>La part des ressources propres</i>	28
2.1.7.	<i>Le taux de rigidité des dépenses</i>	29
2.1.8.	<i>L'évolution du solde budgétaire</i>	30
2.1.9.	<i>L'évolution de la trésorerie</i>	30
<b>2.2.</b>	<b>COMPTABILITE BUDGETAIRE (GBCP)</b>	<b>32</b>
2.2.1.	<i>Principaux chiffres</i>	32
2.2.2.	<i>Recettes globalisées et recettes fléchées</i>	33
2.2.3.	<i>Recettes à l'encaissement par origine</i>	35
2.2.4.	<i>Recettes propres de l'établissement</i>	36
2.2.5.	<i>Dépenses en comptabilité budgétaire</i>	37
2.2.6.	<i>Dépenses de fonctionnement par destination</i>	39
2.2.7.	<i>Dépenses d'investissement par destination</i>	41
2.2.8.	<i>Dépenses de personnel, masse salariale et ETPT</i>	42
2.2.8.1.	<i>Dépenses de personnel par destination</i>	42
2.2.8.2.	<i>Masse salariale par catégorie d'emploi</i>	43
2.2.8.3.	<i>Masse salariale par typologie de rémunération</i>	45
2.2.8.4.	<i>Masse salariale par facteur d'évolution</i>	45
2.2.8.5.	<i>Plafond d'emploi et ETPT de la masse salariale</i>	47
<b>2.3.</b>	<b>COMPTABILITE GENERALE (DROITS CONSTATES)</b>	<b>49</b>
2.3.1.	<i>Principaux chiffres du budget initial</i>	49
2.3.2.	<i>Recettes en droits constatés</i>	50
2.3.3.	<i>Dépenses en droits constatés</i>	51
<b>3.</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>58</b>

# 1. Note de présentation synthétique

## 1.1. Principaux chiffres

Les recettes et les dépenses progressent : l'investissement marque une nette augmentation (lancement des opérations PPI). Quant aux dépenses de personnel et de fonctionnement, elles augmentent moins vite mais permettent la consolidation des décisions prises les années précédentes.

### 1.1.1. En comptabilité budgétaire (encaissements et décaissements)

tableau 2	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF19		2019	CF19-BI20		CF 19- BI21	BI20- BI21	
Autorisations d'engagement (AE)	133 816 327 €	90,4%	12,1%	150 035 724 €	93,0%	27,6%	191 452 403 €	25,2%	-1,9%	187 855 629 €
Crédits de paiement (CP)	131 954 365 €	91,9%	13,8%	150 130 406 €	97,8%	7,9%	162 017 841 €	6,9%	-1,0%	160 443 148 €
Reste à payer (AE-CP)	1 861 962 €	41,1%	-105,1%	-94 682 €	-1,2%	-31187,7%	29 434 562 €	-29052%	-6,9%	27 412 481 €
Encaissements (RE)	140 418 217 €	101,3%	1,5%	142 482 405 €	96,3%	4,6%	149 060 183 €	16,8%	11,6%	166 365 382 €
Solde budgétaire (encaissements - CP)	8 463 852 €	-173,1%	-190,4%	-7 648 001 €	138,9%	69,4%	-12 957 658 €	-177,4%	-145,7%	5 922 234 €

NB : les taux d'exécution des tableaux présentés dans ce rapport sont calculés au regard du budget initial (BI)

Le solde budgétaire pour 2021 à 5,9 M€ (- 12,9 M€ au BI 2020) s'explique par un montant de crédits de paiement (CP) de 160,4 M€ (- 1,6 M€ par rapport au BI 2020 soit - 1 %) et une prévision d'encaissements de 166 M€ (+ 17,3 M€ par rapport au BI 2020 soit + 11,6 %).

Les autorisations d'engagement (AE) s'élèvent à 187,8 M€ (- 1,9 % par rapport au BI 2020 ; + 25,2 % par rapport au CF 2019). Cette hausse, plus importante que pour les crédits de paiement, est liée aux opérations relatives au projet La Ruche (anciennement Learning Center) sur le campus Porte des Alpes.

La variation de la trésorerie est estimée à 5,9 M€. Le niveau final de trésorerie est estimé à 39,8 M€ (100 jours de fonctionnement, contre 86,9 en BI 2020 et 123,9 en compte financier 2019). Cet ajustement de la trésorerie vers un niveau plus proche de la préconisation ministérielle (30 jours environ) est lié mécaniquement au lancement de grands chantiers du plan pluriannuel d'investissement (PPI).

## 1.1.2. En droits constatés

L'analyse en droits constatés intègre des notions absentes de la comptabilité budgétaire. Elle permet notamment d'analyser l'évolution du résultat de l'établissement.

tableau 6	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF 18-CF 19		2019	CF 19-BI 20		CF 19-BI 21	BI20-BI 21	
Dépenses	139 457 791 €	92,9%	12,3%	156 577 064 €	97,6%	8,1%	169 316 790 €	7,4 %	-0,7%	168 162 635 €
Recettes	143 371 364 €	101,0%	5,1%	150 735 232 €	99,4%	1,2%	152 602 771 €	12,7%	11,3%	169 845 932 €
Résultat	5 260 671 €	570,9%	-66,2%	1 778 505 €	263,2%	-99,7%	5 308 €	-139,5%	-13344,7%	-703 086 €
CAF	8 801 207 €	213,5%	-38,7%	5 394 929 €	135,0%	-30,3%	3 761 669 €	-34,5%	-6,0%	3 535 851 €
FDR	43 312 933 €	163,7%	-5,1%	41 087 525 €	108,7%	-31,5%	28 129 867 €	-17,1%	21,1%	34 052 101 €
FDR (jours)	121,1	167,8%	-10,4%	108,6	110,9%	-33,6%	72	-21,3%	18,6%	85,5

(\*) Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement

Le BI 2021 s'établit, en droits constatés à 168,2 M€ de dépenses (- 1,2 M€ soit - 0,7 % par rapport au BI 2020). Cette variation s'explique par :

- Une augmentation des **dépenses de fonctionnement** (« charges de fonctionnement ») de 6,1 % (+ 1,7 M€) qui résulte notamment de la reprogrammation de crédits au titre de conventions 2020 non exécutées en raison de la crise sanitaire. Cette augmentation atteint + 9,3 % comparativement au compte financier 2019 ;

- Une augmentation des **dépenses de personnel** (« charges de personnel ») de 1,3 % (+ 1,6 M€) par rapport au BI 2020, qui atteint + 4,3 % (+ 5 M€) par rapport au compte financier 2019 ;

- Une diminution des **dépenses d'investissement** (« emplois ») de 20,7 % (- 4,4 M€ par rapport au BI 2020). Cette évolution s'explique par la révision du phasage des grandes opérations d'investissement (notamment La Ruche, anciennement Learning Centre). Rapportée au compte financier 2019, ces dépenses sont toutefois en augmentation de 31,5 % (+ 4 M€).

**Les recettes s'élèvent à 169,8 M€ (+ 17,3 M€, soit + 11,3 % par rapport au BI 2020) :**

- 150,5 M€ pour les **recettes de fonctionnement** (« produits »), qui auraient permis, hors impact financier COVID, de garantir un résultat à l'équilibre, mais qui conduisent à projeter de fait un déficit prévisionnel de 703 k€. A cet égard, le BI 2021 témoigne toujours de la volonté de l'établissement de piloter finement son résultat pour éviter la constitution, hors crise sanitaire, de résultats excédentaires

élevés (pour mémoire, 5,3 M€ au CF 2018 et 1,8 M€ au CF 2019). Ces résultats ont permis, de par le passé, de constituer à l'établissement une trésorerie suffisante pour sécuriser le développement de sa politique patrimoniale (ex. La Ruche, anciennement Learning center). Le BI 2020 et le BI 2021, prévoyant respectivement un résultat de 5 k€ et de - 0,7 M€ (mais de 0 k€ hors crise COVID), marquent une continuité de cette stratégie d'ajustement de la trésorerie ;

- 19,4 M€ pour les **recettes d'investissement** (« ressources »), ce qui se traduit par un apport au fonds de roulement de 5,9 M€. Comme expliqué au point précédent, l'année 2021 est en effet celle au cours de laquelle doivent intervenir les financements des opérations pluriannuelles d'investissement. L'établissement n'aura donc pas, en 2021, à mobiliser sa trésorerie au titre de la réalisation des opérations les plus importantes. Pour mémoire, les recettes d'investissement votées en BI 2020 s'établissent à 4,7 M€.

**Le niveau de fonds de roulement** est en augmentation de 13 jours de fonctionnement par rapport au niveau voté en BI 2020. Il reste à un **très bon niveau à 85 jours, plus du double du niveau prudentiel fixé à 30 jours.**

## 1.2. Analyse des dépenses

Le budget sera voté en AE différentes de CP, de façon à tenir compte de la logique des restes à payer. L'exercice 2021 est marqué par un volume important de reprogrammations sur conventions.

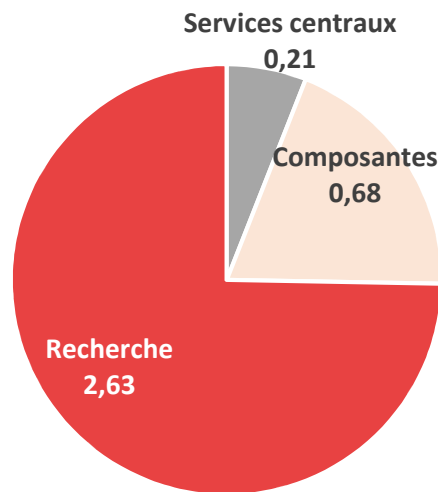
On signalera en introduction à cette analyse **deux spécificités** à l'exercice budgétaire 2021 : **l'importance relative des reprogrammations** de dépenses et de recettes au titre des conventions dans le BI 2021 et la mise en œuvre de **dépenses au titre de la crise sanitaire.**

Les **reprogrammations** correspondent à l'inscription d'enveloppes permettant de réaliser des dépenses ou de recouvrer des recettes sur convention qui étaient attendues au titre d'années antérieures. S'il est habituel d'inscrire au budget initial des enveloppes de reprogrammation, la crise sanitaire liée au COVID-19 a nécessité l'inscription de sommes plus importantes que les années précédentes.

Ainsi le total des reprogrammations à inscrire en dépenses au budget initial 2021 s'élève-t-il à 3,5 M€, contre 1,3 M€ au BI 2020 et 2 M€ au BI 2019. Les reprogrammations concernent par ailleurs 2,1 M€ de recettes.

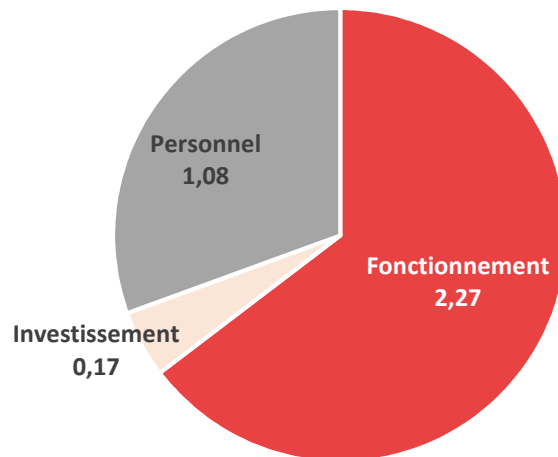
Ainsi, le jeu croisé des reprogrammations en recettes et dépenses conduit à inscrire **1,4 M€ de dépenses de plus que les recettes** pour permettre à l'établissement de réaliser les engagements pris au titre de ses conventions pluriannuelles.

### Reprogrammations des dépenses par services (M€)



Le montant total de la dépense reprogrammée s'élève à 3,5 M€. Les reprogrammations sont principalement le fait de la recherche (74,7 % des reprogrammations) puis des composantes (19,3 %) et dans une moindre mesure, des services centraux (conventions internationales portées par la DRI pour 6 %).

### Reprogrammations des dépenses par masse (M€)

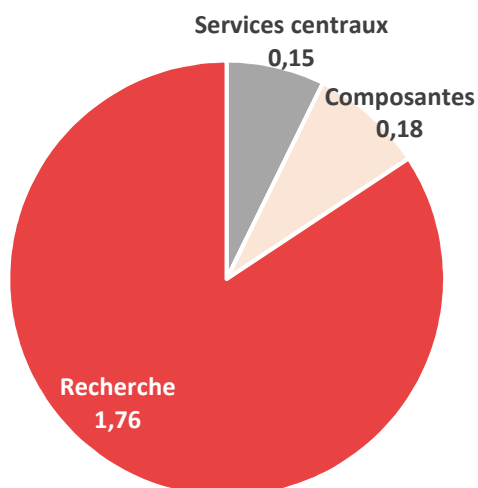


Les reprogrammations concernent essentiellement le fonctionnement (64,6 %). Elles correspondent assez largement à des commandes qui n'ont pu être réalisées en raison de la crise sanitaire. Les reprogrammations de masse salariale représentent 30,6% du total et procèdent essentiellement de recrutements n'ayant pu intervenir en raison du contexte. Les crédits reprogrammés en investissements ne représentent quant à eux que 4,8% du total, en raison principalement de la structure des conventions de recherche qui incluent assez peu de dépenses d'investissement.

On notera enfin que les enveloppes reprogrammées (CP) représentent, comparativement au BI 2021 :

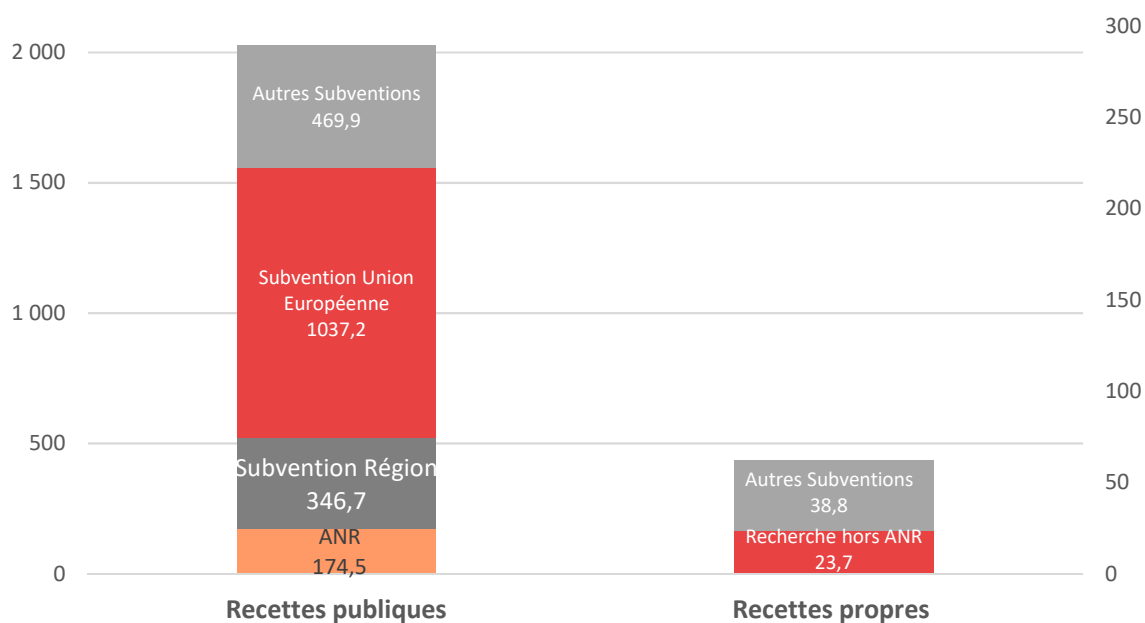
- 11,1 % du total des crédits ouverts en fonctionnement;
- 1 % du total des crédits ouverts en d'investissement ;
- 0,9 % du total des crédits ouverts en masse salariale.

### Reprogrammations des recettes par services (M€)



En cohérence avec la répartition des dépenses reprogrammées, l'essentiel de la recette provient du champ recherche (84,3 %), puis des composantes (8,4 %) et enfin des services centraux (7,3%).

### Reprogrammations des recettes par fonds (K€)



Les reprogrammations en recettes relèvent presque exclusivement des recettes publiques (97%) pour un total de 2 028 k€ dont près de la moitié au titre de subventions de l'Union Européenne. Les recettes propres ne représentent que 3% des recettes reprogrammées et totalisent 62 k€. Elles sont formées d'autres subventions et de contrats et prestations de recherche hors ANR.

Au-delà des reprogrammations, l'exercice est également marqué par la mise en œuvre de dépenses au titre de **l'adaptation de la crise sanitaire**, qui sont récapitulées ci-dessous :

Service	Mesures inscrites au BI 2021	€	Masse
<b>Solutions numériques et audiovisuelles</b>		<b>321 600 €</b>	
Direction des Services d'Information	Abonnements forfaits Data pour étudiants	21 600 €	Fonctionnement
Direction des Services d'Information	Remplacement anticipé de 200 postes (travail à distance)	300 000 €	Investissement
<b>Santé et sécurité</b>		<b>541 000 €</b>	
Service technique et immobilier	masques, visières, gel, EPI, mobilier	421 000 €	Fonctionnement
Service technique et immobilier	entretien/réparation (plexiglas,...)	30 000 €	Fonctionnement
Service technique et immobilier	Adaptation prestation de nettoyage	20 000 €	Fonctionnement
Service technique et immobilier	Travaux électriques	70 000 €	Investissement
<b>Dépenses de personnel diverses</b>		<b>223 736 €</b>	
Direction des ressources humaines	prolongation des contrats doctoraux et post-doctoraux	153 636 €	Personnel
Direction des ressources humaines	recrutement d'un ingénieur projets d'hybridation	62 000 €	Personnel
Direction des ressources humaines	100 H comp. pour encadrement concours	8 100 €	Personnel

Ces dépenses, non couvertes par des recettes correspondantes dans le cadre du budget initial, expliquent en partie le déficit prévisionnel de l'exercice.

### 1.2.1. En comptabilité budgétaire (encaissements et décaissements)

#### Autorisations d'engagements

tableau 2 (AE)	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF19		2019	CF 19-BI 20		CF 19-BI 21	BI 20-BI 21	
<b>Personnel</b>	113 946 196 €	99,2%	3,5%	117 884 571 €	98,3%	3,0%	121 378 253 €	4,3%	1,3%	<b>122 968 293 €</b>
<b>Fonctionnement</b>	15 775 221 €	92,5%	19,7%	18 879 603 €	85,5%	11,1%	20 972 211 €	9,0%	-1,9%	<b>20 569 743 €</b>
<b>Investissement</b>	4 094 910 €	25,3%	224,1%	13 271 550 €	68,6%	270,0%	49 101 939 €	233,9%	-9,7%	<b>44 317 593 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>133 816 327 €</b>	<b>90,4%</b>	<b>12,1%</b>	<b>150 035 724 €</b>	<b>93,0%</b>	<b>27,6%</b>	<b>191 452 403 €</b>	<b>25,2%</b>	<b>-1,9%</b>	<b>187 855 629 €</b>

Le niveau global des autorisations d'engagement est en diminution de -1,9 % par rapport au BI 2020 et en augmentation de 25,2 % par rapport au CF 2019. Dans le détail :

- Les crédits de personnel augmentent de 1,3 % par rapport au BI 2020 et de 4,3 % par rapport au CF 2019 ;
- Les crédits de fonctionnement diminuent de 1,9 % par rapport au BI 2020 mais augmentent de 9 % comparativement au CF 2019 ;
- Les crédits d'investissement diminuent de 9,7 % par rapport au BI 2020 mais augmentent de 234 % par rapport au CF 2019.



## Crédits de paiement

tableau 2 (CP)	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF19		2019	CF 19-BI 20		CF 19-BI 21	BI 20-BI 21	
Personnel	113 928 785 €	99,2%	3,5%	117 873 671 €	98,3%	3,0%	121 378 253 €	4,3%	1,3%	122 968 293 €
Fonctionnement	14 164 893 €	82,8%	34,6%	19 067 468 €	99,9%	0,6%	19 187 649 €	7,3%	6,7%	20 467 312 €
Investissement	3 860 687 €	33,3%	241,6%	13 189 268 €	90,9%	62,6%	21 451 939 €	28,9%	-20,7%	17 007 543 €
<b>TOTAL</b>	<b>131 954 365 €</b>	<b>91,9%</b>	<b>13,8%</b>	<b>150 130 407 €</b>	<b>97,8%</b>	<b>7,9%</b>	<b>162 017 841 €</b>	<b>6,9%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>160 443 148 €</b>

Le niveau global des crédits de paiement est en diminution de 1 % par rapport au BI 2020 et en augmentation de 28,9 % par rapport au CF 2019. Dans le détail de chaque masse:

- Les crédits de personnel augmentent de 1,3 % par rapport au BI 2020 et de 4,3 % par rapport au CF 2019 ;
- Les crédits de fonctionnement augmentent de 6,7 % par rapport au BI 2020 et de 7,3 % par rapport au CF 2019 ;
- Les crédits d'investissement diminuent de 20,7 % par rapport au BI 2020 et augmentent de 28,9 % par rapport au CF 2019.

On notera par ailleurs que le budget initial pour l'année 2021 est proposé au vote du conseil d'administration en AE différentes de CP (comme il avait été procédé en 2020). Le tableau ci-dessous présente les écarts par masses.

Différence AE-CP	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF 18-CF 19		2019	CF 19-BI 20		CF 19-BI 21	BI 20-BI 21	
Personnel	17 411 €		-37,4%	10 900 €		-100,0%	0 €	-100,0%		0 €
Fonctionnement	1 610 328 €	-2527,6%	-111,7%	-187 865 €	-6,3%	-1050%	1 784 562 €	-1,545237	-94,3%	102 431 €
Investissement	234 223 €	5,1%	-64,9%	82 282 €	1,7%	33503,9%	27 650 000 €	33090,8%	-1,2%	27 310 050 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 861 962 €</b>	<b>41,1%</b>	<b>-105,1%</b>	<b>-94 683 €</b>	<b>-1,2%</b>	<b>-31187,5%</b>	<b>29 434 562 €</b>	<b>-29051,9%</b>	<b>-6,9%</b>	<b>27 412 481 €</b>

S'il est habituel de budgéter les dépenses de personnel en AE = CP (les autorisations d'engagement étant presque systématiquement consommées simultanément de la consommation des crédits de paiement en la matière), il n'en va pas de même pour le fonctionnement ou l'investissement.

Ces deux masses sont, en effet, susceptibles de concerner des projets d'achats (marchés, opérations immobilières...) se déroulant sur plusieurs années. Une part plus importante d'autorisations d'engagement peut alors être engagée en année de lancement et ne générer des dépenses - couvertes par des crédits de paiement - qu'au cours de la ou des années suivantes.

Pour ce qui concerne l'année 2021, la différence notable concerne l'investissement, avec près de 27,4 M€ d'écart entre AE et CP. Cela correspond au lancement des

principales opérations nécessaires à la réalisation du projet de Learning Center sur le campus de Porte des Alpes.

### 1.2.2. En droits constatés

Les principales différences entre le format budgétaire (comptabilité de « caisse ») et les droits constatés sont les dépenses non budgétaires : les amortissements, dépréciations et provisions en fonctionnement (7,7 M€).

Par ailleurs, les dépenses liées au compte 633 (impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations à divers organismes au titre du versement de transport et d'allocations logement), inscrites en masse de personnel (CP) en comptabilité budgétaire, sont depuis le BR2 2018 inscrites en charges de fonctionnement (droits constatés) en comptabilité générale (1,5 M€).

tableau 6	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF 19		2019	CF19-BI 20		CF19-BI 21	BI20-BI 21	
Personnel	112 588 046 €	98,0%	3,5%	116 490 927 €	98,3%	2,9%	119 897 438 €	4,3%	1,3%	121 468 080 €
Fonctionnement	23 279 340 €	98,6%	16,6%	27 149 416 €	98,9%	3,0%	27 967 412 €	9,3%	6,1%	29 687 012 €
Investissement	3 590 405 €	30,9%	260,3%	12 936 722 €	89,2%	65,8%	21 451 939 €	31,5%	-20,7%	17 007 543 €
<b>TOTAL</b>	<b>139 457 791 €</b>	<b>92,9%</b>	<b>12,3%</b>	<b>156 577 064 €</b>	<b>97,6%</b>	<b>8,1%</b>	<b>169 316 790 €</b>	<b>7,4%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>168 162 635 €</b>

Les dépenses de fonctionnement (CP) s'élèvent à 29,7 M€, soit une augmentation de 1,8 M€ par rapport au BI 2020 (+ 1,9 %).

Les dépenses d'investissement (CP) s'élèvent à 17 M€ soit une diminution de 4,5 M€ par rapport au BI 2020.

Les dépenses de personnel (CP) s'élèvent à 121,5 M€ (+ 1,3 %, soit + 1,6 M€ comparativement au BI 2020).

Par ailleurs, les dépenses décaissables augmentent de 2,9 M€ (+ 2 %) en un an.

## 1.3. Analyse des recettes

La hausse des recettes globalisées inscrites au BI 2021 procède pour partie des reprogrammations de conventions non exécutées au cours de l'année 2020 (cf. *supra*). Les recettes fléchées augmentent nettement pour accompagner la réalisation des projets du plan pluriannuel d'investissement.

### 1.3.1. En comptabilité budgétaire (encaissements et décaissements)

RE	CF 2018	% exécution	évolution CF 18-CF 19	CF 2019	% exécution	évolution CF 19-BI 20	BI 2020	évolution CF 19-BI 21	évolution BI 20-BI 21	BI 2021
Recettes globalisées	138 252 617 €	101,6%	0,9%	139 510 748 €	98,7%	2,9%	143 555 655 €	4,9%	2,0%	146 387 156 €
Recettes fléchées	2 165 600 €	81,7%	37,2%	2 971 657 €	44,7%	85,2%	5 504 528 €	572,3%	262,9%	19 978 226 €
<b>Total</b>	<b>140 418 217 €</b>	<b>101,3%</b>	<b>1,5%</b>	<b>142 482 405 €</b>	<b>96,3%</b>	<b>4,6%</b>	<b>149 060 183 €</b>	<b>16,8%</b>	<b>11,6%</b>	<b>166 365 382 €</b>

Le montant estimé des recettes au titre de 2021 s'élève à 166,4 M€, en hausse de 17,3 M€, soit + 11,6 % par rapport au BI 2020 et + 16,8 % comparativement au compte financier 2019.

La Subvention pour Charges de Service Public (SCSP) à 119,7 M€ représente 71,9 % des recettes, soit une baisse sensible par rapport au BI 2020 (80,4 % des recettes) s'expliquant par l'importance relative des recettes fléchées à 20 M€ contre 5,5 M€ au BI 2020. La SCSP représentait par ailleurs 83,4 % des recettes au compte financier 2019 (pour mémoire, les recettes fléchées atteignaient 2,9 M€).

Les autres recettes de l'établissement sont composées des enveloppes suivantes :

- **Autres financements de l'Etat** : 603 k€ (dont 435 k€ de subventions de la DRAC pour le fonctionnement général du CFMI) ;
- **Financements de l'Etat fléchés** : 3,9 M€ au titre du financement de la Ruche, anciennement Learning Centre ;
- **Autres financements publics** (ANR, Région, UE, ...) : 25,5 M€ (dont 15,4 M€ pour le financement de la Ruche, anciennement Learning Centre) ;
- **Autres recettes propres** (droits d'inscriptions et formation continue, valorisation, taxe d'apprentissage, ...) à 14,4 M€ correspondant à 8,7 % des recettes encaissables ;
- **Fiscalité affectée** : droits d'inscription et contribution à la vie étudiante et de campus -CVEC- à hauteur de 2,2 M€.

Ainsi, sur les 46,7 M€ d'autres ressources de l'établissement en 2021, 20 M€ sont des recettes fléchées d'investissement de l'Etat et des collectivités, dont 19,4 M€ pour la Ruche, anciennement Learning Centre. 26,7 M€ sont des ressources propres,

entendues comme l'ensemble des recettes encaissables hors SCSP. Telles que définies par le ministère, elles constituent l'ensemble des recettes générées par les activités de l'université.

### 1.3.2. En droits constatés

Tableau 6	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF19		2019		CF19-BI21	BI20-BI21	
Recettes de fonctionnement	141 128 057 €	101,2%	3,0%	145 418 847 €	99,2%	147 870 159 €	3,5%	1,7%	150 452 006 €
Recettes d'investissement	918 733 €	35,5%	175,6%	2 532 132 €	50,6%	4 732 612 €	665,9%	309,8%	19 393 926 €
Autres ressources dont correctifs	1 324 574 €		110,2%	2 784 253 €					
<b>TOTAL</b>	<b>143 371 364 €</b>	<b>101,0%</b>	<b>5,1%</b>	<b>150 735 232 €</b>	<b>99,4%</b>	<b>152 602 771 €</b>	<b>12,7%</b>	<b>11,3%</b>	<b>169 845 932 €</b>

Les **recettes 2021 en droits constatés s'élèvent à 169,9 M€** et sont supérieures de 11,3 % à celles inscrites au BI 2020 (+ 12,7 % comparativement au CF 2019). Cette augmentation de 17,2 M€ se décompose comme suit : + 2,6 M€ de recettes de fonctionnement et + 14,6 M€ de recettes d'investissement.

Les **recettes de fonctionnement** (« produits ») sont en augmentation de 1,7 % par rapport au BI 2020. Cette évolution provient des ressources propres (+ 2,5 M€) liées à la hausse du volume des projets de l'établissement, étroitement lié aux reprogrammations à inscrire sur les conventions (+ 2,5 M€).

Les **recettes d'investissement de 19,4 M€** (partie des « ressources » ; + 14,6 M€ comparativement au BI 2020) sont consacrées au financement du bâtiment La Ruche, anciennement Learning Centre.

La différence entre les recettes en droits constatés et les encaissements s'élève à 3,5 M€. Cela correspond à la quote-part des subventions d'investissement (neutralisation de l'amortissement) qui ne sont pas des opérations budgétaires. Par conséquent, elles ne sont pas retracées dans les encaissements. L'autre variable réside dans le décalage entre les encaissements et les recettes en droits constatés.

## 2. Analyse financière

### 2.1. Indicateurs financiers et ratios

La situation financière de l'établissement demeure solide en 2021, dans la mesure où la trésorerie et le fonds de roulement demeurent à des niveaux confortables.

#### 2.1.1. Synthèse des principaux indicateurs

indicateur	mesure	seuil de vigilance seuil d'alerte	CF 2017	CF 2018	CF 2019	BI 2020	BI 2021	Moyenne établissements SHS CF 2019
<b>Equilibre financier</b>								
Résultat net comptable (en M€)	comptes classe 7 - comptes classe 6	alerte < 0	5,3	5,3	1,8	0,0	<b>-0,7</b>	0,2
Résultat / Produits encaissables (en %)	Résultat / Produits donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie	alerte < 0 < vigilance < 2	4,0	3,8	1,3	0,0	<b>-0,5</b>	0,2
Capacité d'autofinancement (CAF) (en M€)	produits encaissables - charges décaissables	alerte < 0	8,5	8,8	5,4	3,8	<b>3,5</b>	2,1
CAF / Produits encaissables (en %)	CAF / Produits donnant lieu à un encaissement et à une variation de trésorerie	alerte < 0,5 < vigilance < 1	6,3	6,4	3,8	2,6	<b>2,4</b>	1,6
<b>Cycle d'exploitation</b>								
Fonds de roulement net global (en M€)	ressources stables - emplois stables	alerte < 0	35,9	43,3	41,1	28,1	<b>34,1</b>	14,8
Fonds de roulement en jours de charges décaissables	(FdR / charges décaissables) X 360	alerte < 25 < vigilance < 30	102,9	121,1	108,6	72,0	<b>85,5</b>	42,9
Besoin en fonds de roulement (en M€)	Actif circulant – Dettes circulantes		-10,5	-12,1	-5,8	-5,8	<b>-5,8</b>	-6,8
Trésorerie (en M€)		alerte < 0	46,4	55,4	46,9	33,9	<b>39,8</b>	21,6
Trésorerie en jours de charges décaissables	(Trésorerie / Charges décaissables) X 360	alerte < 25 < vigilance < 30	133,1	155,0	123,9	86,9	<b>100,0</b>	62,4
<b>Financement de l'activité</b>								
Charges décaissables / Produits encaissables (en %)	(Charges – Charges non décaissables) / Produits encaissables	98 < vigilance < 100 < alerte	93,7	93,6	96,2	97,4	<b>97,6</b>	98,4
Taux de rémunération des permanents (en %)	Masse salariale permanents (titulaires + CDI) / Total Masse salariale	83 < vigilance < 85 < alerte	80,5	81,1	80,4	80,7	<b>80,0</b>	80,4
Dépenses de personnel / Produits encaissables (en %)	Total masse salariale * / Produits encaissables *comptes 633 exclus	82 < vigilance < 83 < alerte	<b>82,1</b>	81,9	82,2	<b>83,1</b>	<b>82,6</b>	82,4
Ressources propres / Produits encaissables (en %)	Ressources propres (produits encaissables hors SCSP) / Produits encaissables	alerte < 13 < vigilance < 15	<b>12,9</b>	<b>13,9</b>	16,1	17,0	<b>18,6</b>	15,5
<b>Autofinancement des investissements</b>								
CAF / Acquisitions d'immobilisations (en %)	CAF / Dépenses d'investissement	alerte < 20 < vigilance < 30	111,4	245,1	41,7	<b>17,5</b>	<b>20,8</b>	<b>26,4</b>
<b>Indicateurs GBCP</b>								
Solde budgétaire (M€)	encaissements - crédits de paiement		3,9	8,5	-7,6	-13,0	<b>5,9</b>	2,1

NB: les données du cycle d'exploitation pour le BI 2020 sont actualisées avec les données du CF 2019

## Comparaison avec les données moyennes SHS (CF 2019)

Le tableau des indicateurs financiers inclut cette année une comparaison avec la moyenne constatée en compte financier 2019 pour onze autres universités de sciences humaines et sociales (Université Bordeaux-Montaigne, Université de Montpellier 3 - Paul Valéry, Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis, Université Paris Nanterre, Université Rennes 2, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Université Toulouse - Jean Jaurès, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université Toulouse 1 - Capitole, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne, Université Panthéon-Assas).

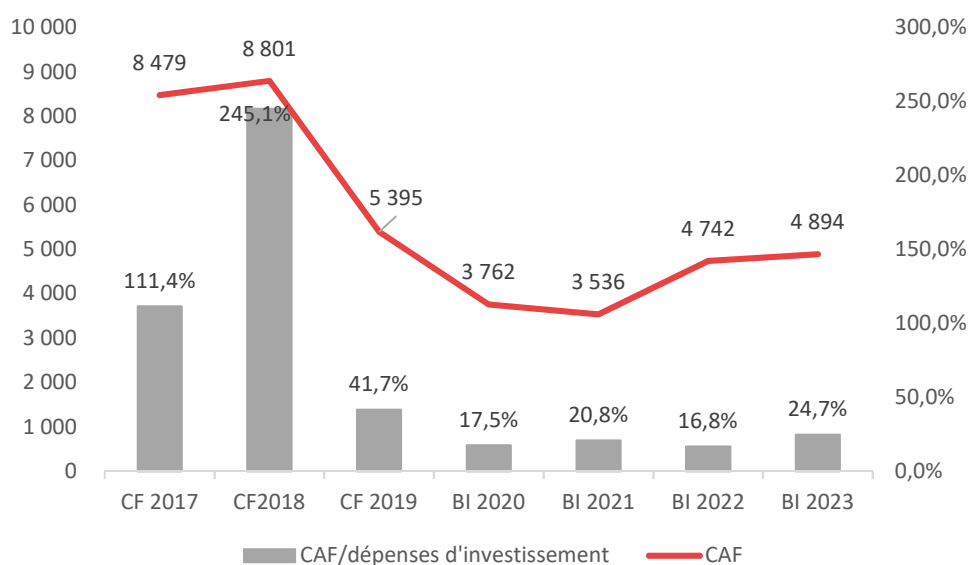
Ces données ne peuvent être mobilisées dans l'analyse des indicateurs projetés pour le BI 2021 mais la comparaison permet toutefois de situer l'université par rapport à d'autres établissements de même nature et fait apparaître :

- Concernant **l'équilibre financier**, que l'établissement réalise un excédent supérieur et dispose ainsi d'une capacité d'autofinancement plus élevée en valeur absolue (5,4 M€ contre 2,1 M€) mais aussi en valeur relative puisqu'elle représente 3,8 % des produits encaissables, contre une moyenne de 1,6% pour les établissements précités ;
- Concernant les données-clés du **cycle d'exploitation**, que l'établissement dispose à fin 2019 d'un fonds de roulement net global près de trois fois supérieur à la moyenne des autres établissements (41,1 M€ contre 14,8 M€) et d'une trésorerie en jours de charges décaissables deux fois supérieure à la moyenne (123,9 jours de fonctionnement contre 62,4) ;
- Concernant le **financement de l'activité**, que l'établissement enregistre en CF 2019 des résultats similaires à ceux des autres universités retenues pour comparaison. Si le ratio des charges décaissables sur produits encaissables (96,2% contre 98,4%) ainsi que la part de ressources propres sur produits encaissables (16,1 % contre 15,5%) sont légèrement plus favorables que la moyenne, l'université enregistre un taux de rigidité de ses dépenses (dépense de personnel/ produits encaissables) très proche de la moyenne à 82,2 % contre 82,4%, avec un seuil de vigilance à 82%.

## Vision pluriannuelle des indicateurs financiers

A titre d'éclairage, la projection des indicateurs financiers au-delà de 2021 illustre l'impact du programme pluriannuel d'investissement sur l'établissement (précision méthodologique : au-delà du CF 2019, les données présentées correspondent à des prévisions réalisées par la DAF et l'Agence comptable).

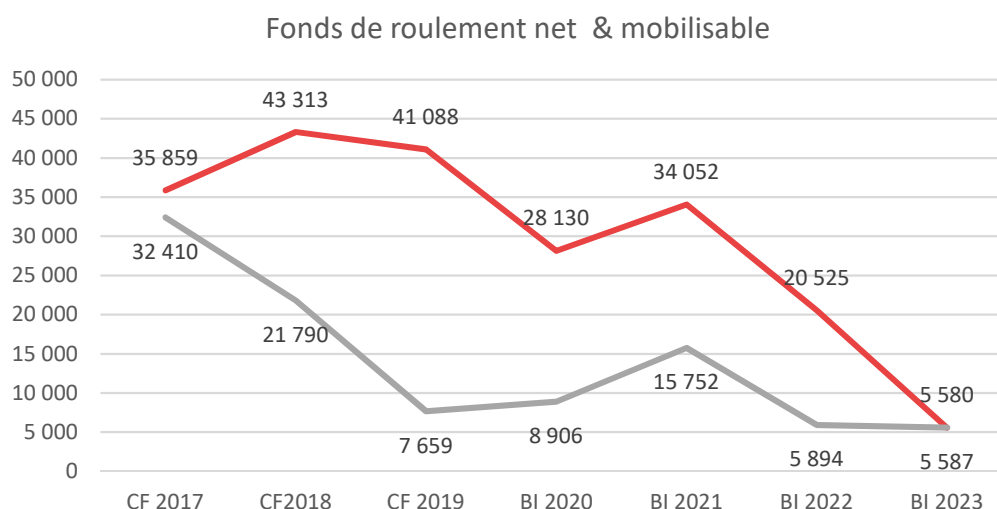
## Projection de la capacité d'autofinancement (en k€)



La diminution de la CAF à partir du CF 2019 témoigne d'une part de la volonté de l'établissement de réaliser pleinement ses investissements et d'autre part d'une maîtrise accrue de son exécution, s'étant soldée par des résultats excédentaires tendant vers l'équilibre en 2019 (1,8 M€) et 2020 (5 k€).

Au-delà de 2020, le BI 2021 marque la continuité de cette stratégie tout en prévoyant un déficit de 700 k€ causé par la crise sanitaire. A partir de 2022, la CAF pourrait être reconstituée graduellement par une maîtrise de la dépense et une augmentation de la recette, de façon à permettre l'autofinancement par l'établissement d'une partie de ses projets immobiliers futurs.

## Projection du fonds de roulement (en k€)



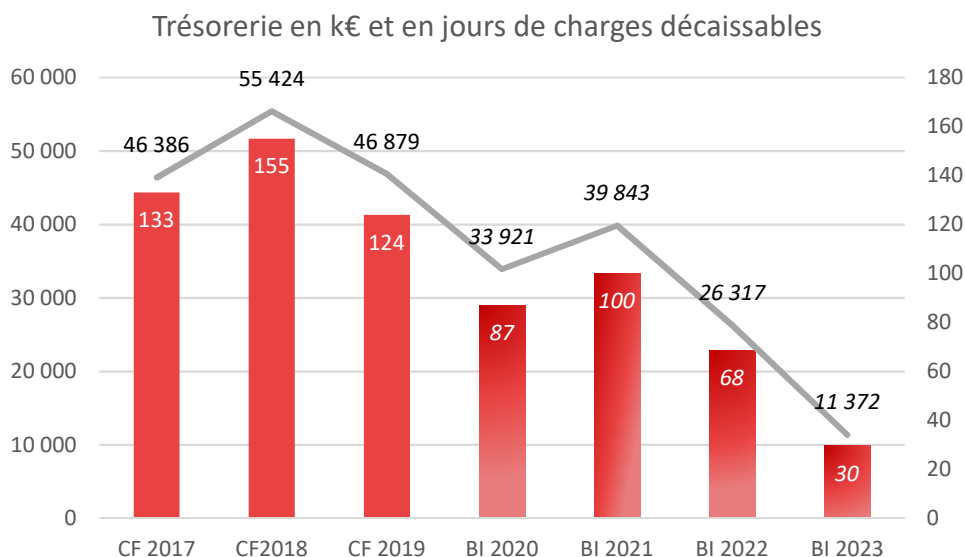
Le **fonds de roulement net global** est fortement sollicité par les opérations du PPI, qui induisent deux types d'effets :

- Mobilisation de fonds propres de l'établissement pour les dépenses autofinancées ;
- Décalage entre encaissements et décaissements pour une même opération : la courbe ci-dessus illustre notamment le décalage entre le BI 2020, prévoyant le décaissement par l'établissement d'importantes sommes au titre du lancement de La Ruche et l'encaissement, en 2021, des principaux financements attendus pour cette opération.

L'ambition du PPI ainsi que le dynamisme des investissements non patrimoniaux autofinancés (correspondant aux dépenses d'investissement usuelles des services de l'université) expliquent la diminution du fonds de roulement net global sur la période considérée.

Le **fonds de roulement mobilisable** tient compte, pour chaque année, du fonds de roulement net global diminué de la somme des investissements autofinancés à honorer dans les années à venir. La stabilisation du fonds de roulement mobilisable entre 2021 et 2023 témoigne d'une prudence de l'établissement dans la **programmation de ses investissements futurs** dès lors qu'il est pour l'instant majoritairement autofinancé sur ces exercices (hors opération La Ruche).

### Projection de la trésorerie (en k€)



La trésorerie est sollicitée de façon importante par le programme pluriannuel d'investissement et notamment au-delà de 2021, période dans laquelle interviendront les principales dépenses d'investissement patrimonial autofinancé.

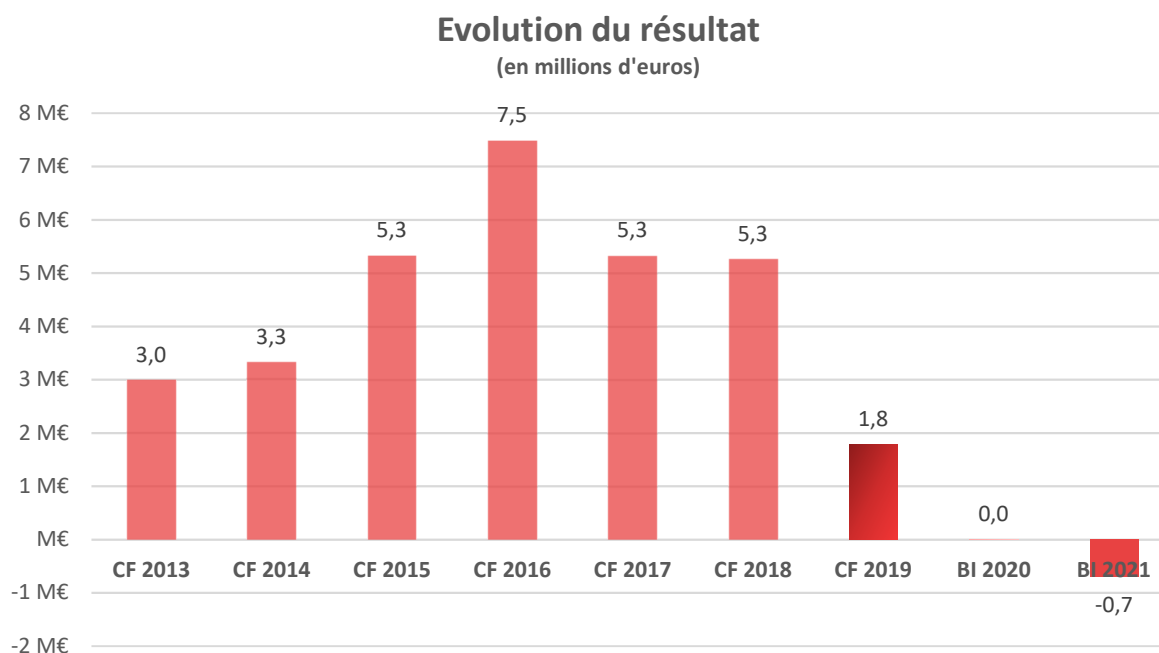
La trésorerie est suivie en jours de jours de charges décaissables. La courbe présentée ici illustre la stratégie de recours accru à la trésorerie de l'établissement pour financer le PPI. La projection à 2023 atteint le seuil de vigilance fixé à 30 jours.



## 2.1.2. Le résultat net comptable

- **Le résultat net comptable** correspond au bénéfice ou au déficit de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

**Calcul :** Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) - Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)



**Le résultat prévisionnel pour 2021 s'élève à - 703 k€.** Il est en diminution par rapport aux années antérieures réalisées (- 2,5 M€ comparativement au CF 2019). Ceci s'explique par l'impact projeté de la crise sanitaire en 2021, sans lequel le résultat serait équilibré.

Hors impact financier de la crise sanitaire, la prévision d'un résultat à l'équilibre illustre la continuité de la volonté stratégique de réaliser les projets.

Cet indicateur, constamment positif jusqu'en compte financier 2019, se situe au-dessous du seuil d'alerte minimum que le ministère fixe à 0. Le BI 2021 table par conséquent sur une autorisation du contrôleur budgétaire de mobiliser la trésorerie afin de financer les dépenses de fonctionnement induites par la situation sanitaire.

### 2.1.3. La capacité d'autofinancement (CAF)

- *La capacité d'autofinancement (CAF) correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.*

*Calcul (méthode additive) :*

Résultat Net Comptable

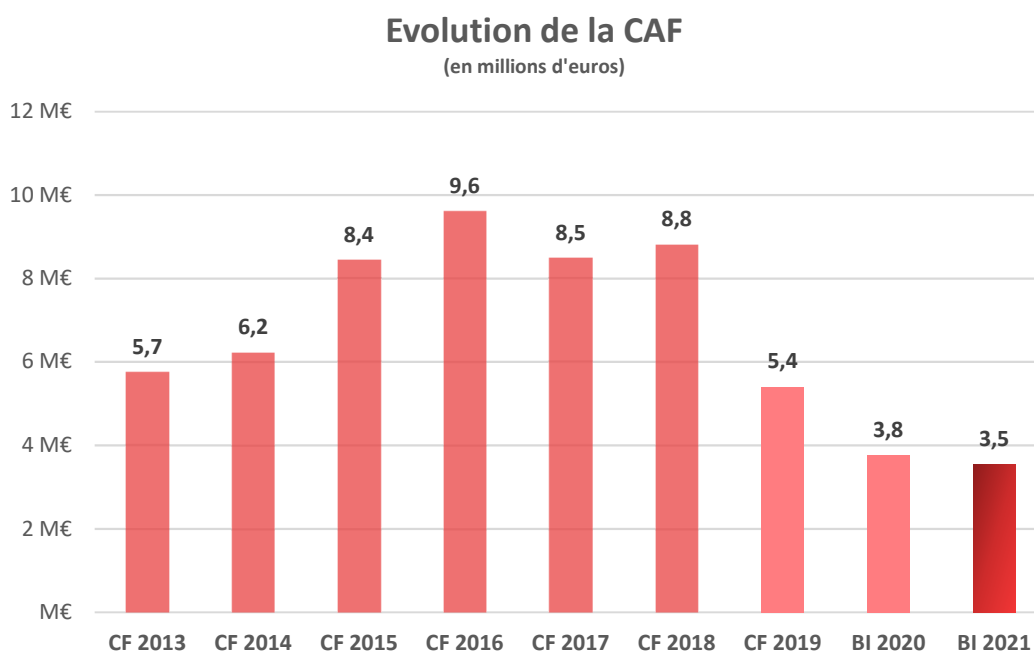
+ Charges calculées (amortissements et provisions)

- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)

+ Valeur Nette Comptable d'éléments d'Actif Cédés

- Produits de Cession d'éléments d'Actif

- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice



La CAF prévue au BI 2021 s'élève à 3,5 M€ et est légèrement inférieure à celle affichée au BI 2020 (3,8 M€).

Le solde des opérations non décaissables (amortissements et provision) est en augmentation : supérieur à plus de 3 M€ depuis 2017, il passe de 3,7 M€ en BI 2020 à 4,2 M€. Ainsi, la forte variation négative par rapport aux années antérieures (- 34,5 %, - 1,9 M€ par rapport au CF 2019) s'explique par la baisse conséquente du résultat prévisionnel (- 2,5 M€). Elle est pour partie atténuée par l'augmentation du solde des opérations non décaissables mentionné plus haut.

Cet indicateur constamment positif se situe au-delà du seuil d'alerte minimum que le ministère fixe à 0 €. Une diminution de la CAF sur la durée aurait pour conséquence de limiter la capacité d'investir et/ou une diminution du fonds de roulement.

Le ratio CAF / produits encaissables à 2,4 %, supérieur au seuil de vigilance du ministère fixé à 1 %, traduit une capacité d'autofinancement constante (2,6 % au BI 2020 et 3,8 % au CF 2019).

#### 2.1.4. Le fonds de roulement (FdR)

- *Le fonds de roulement constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement autrement appelés besoins en fonds de roulement.*

*En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.*

*Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.*

*Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) - Actifs stables (actif immobilisé)*

*Calcul (exprimé en jours de fonctionnement) = (FdR / Charges décaissables) X 360*

Avec un apport de 5,9 M€ prévu au BI 2021, le niveau de fonds de roulement à fin 2021 s'élève à 34 M€, soit 85 jours de charges de fonctionnement décaissables. Ce calcul est réalisé sur la base du niveau de fonds de roulement prévisionnel à fin 2020 réactualisé lors du CF 2019. Ce niveau sera à réévaluer en fonction de la réalisation de l'exercice 2020.

Les ressources attendues en 2021 au titre du financement fléché de l'investissement sont supérieures au montant prévisionnel des emplois (dépenses d'investissement). Le fonds de roulement ne sera donc pas mobilisé en 2021 au titre des projets inscrits au Programme Pluriannuel d'investissement PPI. Cette mobilisation sera en revanche importante à partir de 2022 d'après le phasage de certains projets, parmi lesquels La Ruche, anciennement Learning Centre.

L'indicateur, à 85 jours, se situe largement au-delà du seuil de vigilance que le ministère fixe à 30 jours.

#### 2.1.5. L'autofinancement de l'investissement

- *Ratio indiquant le pourcentage de dépenses d'investissement couvertes par la capacité d'autofinancement*

*Calcul : CAF / dépenses d'investissement*

Avec un taux prévisionnel d'autofinancement de l'investissement à 20,8 %, l'Université Lumière Lyon 2 se situe au-dessus du seuil d'alerte que le ministère fixe à 20 % (seuil de vigilance à 30 %).

Ce taux, succédant à plusieurs années d'investissement moindre (taux à 111,4 % au CF 2017, 245,1 % au CF 2018 puis 41,7 % au CF 2019), traduit la volonté stratégique de poursuivre en 2021 une véritable politique d'investissement autofinancé.

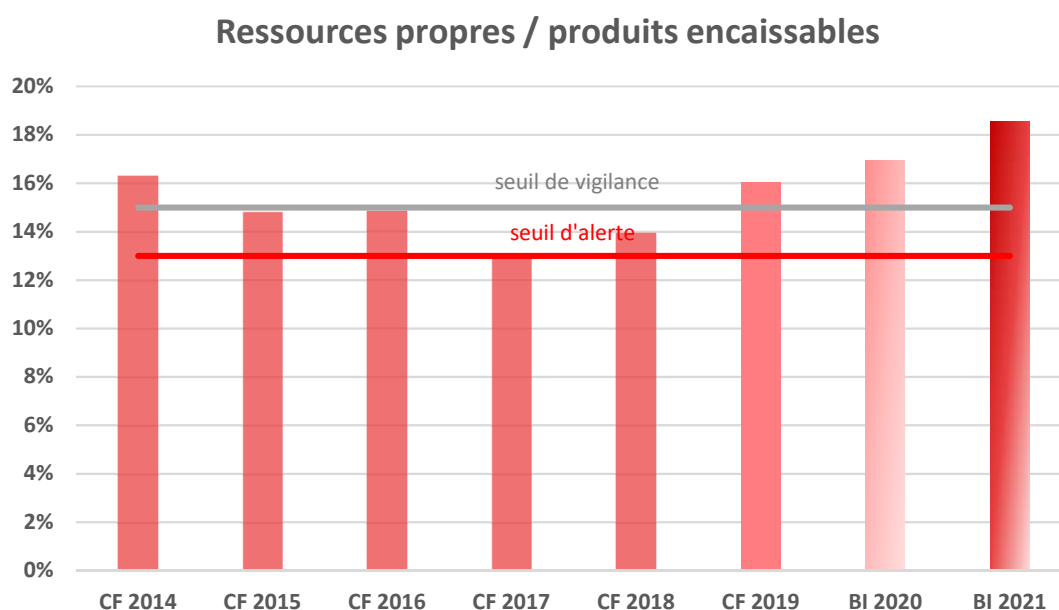
Ce taux s'améliore toutefois légèrement (il s'élevait à 17,5 % au BI 2020), de façon à retrouver de l'autonomie pour l'élaboration de notre stratégie d'investissement.

L'autofinancement et les recettes d'investissement couvrent l'intégralité des dépenses d'investissement. En conséquence, le BI 2021 propose un apport au fonds de roulement à hauteur de 5,9 M€.

### 2.1.6. La part des ressources propres

- *Le ratio ressources propres / produits encaissables exprime le degré de dépendance de l'établissement à la subvention pour charges de service public versée par l'Etat. Les ressources propres de l'établissement correspondent à l'ensemble des produits encaissables hors subvention pour charge de service public et sont composées des recettes propres de formation, de recherche et d'autres ressources propres.*

*Calcul : Ressources Propres / Produits encaissables*



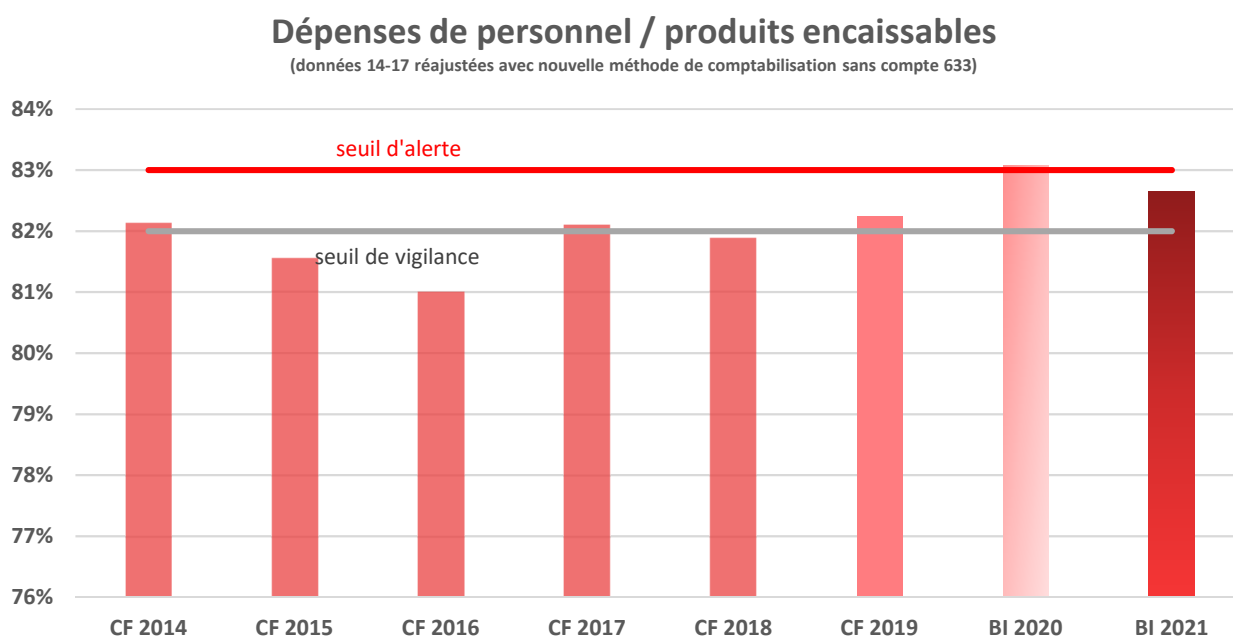
Pour le BI 2021, les ressources propres représentent 18,6 % des produits encaissables, soit au-dessus de seuil de vigilance fixé à 15 % (seuil d'alerte à 13 %). Ce taux, en augmentation par rapport au CF 2019 (16,1 %) et au BI 2020 (17 %), matérialise la stratégie politique de développement des ressources propres de l'Université. Il convient de signaler également l'impact sur les recettes d'activité de la reprogrammation de conventions n'ayant été réalisées en 2020 du fait de la crise sanitaire.

## 2.1.7. Le taux de rigidité des dépenses

- *Ce taux de saturation mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel inscrites au tableau 6) par rapport aux recettes encaissables.*

*Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les marges de manœuvre. Le poids relatif des dépenses de personnel dans les ressources encaissables, ainsi que son évolution, sont significatifs. Plus le ratio augmente, moins l'établissement dispose de marge de manœuvre.*

*Calcul : dépenses de personnel / produits encaissables*



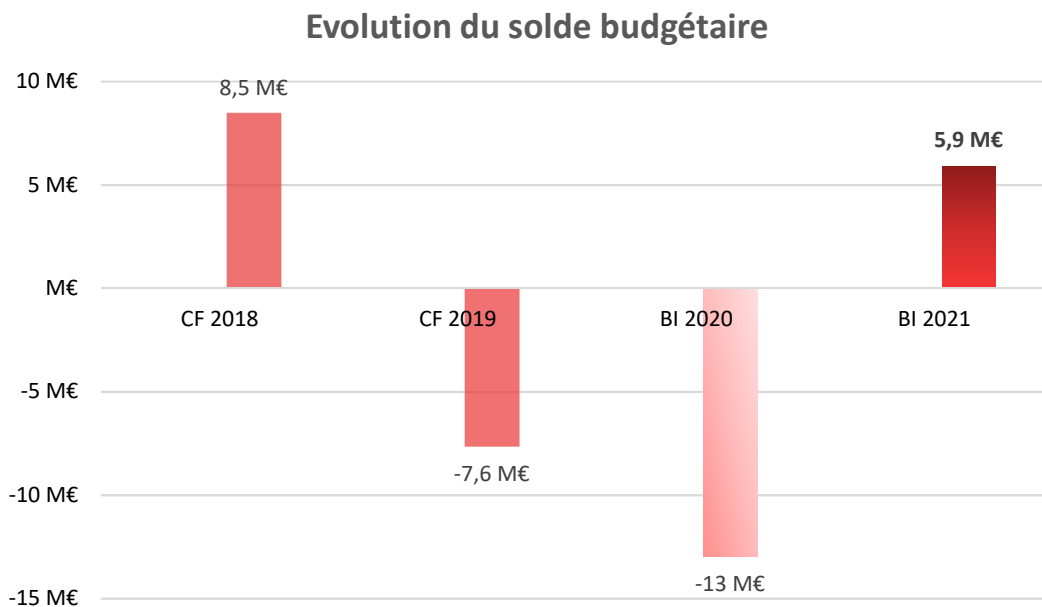
**Le ratio dépenses de personnel / produits encaissables s'élève à 82,6 % au BI 2021.** Afin de permettre l'analyse pluriannuelle, en réintégrant les dépenses du compte 633 (transférées en fonctionnement depuis le BR2 2018), ce taux serait à 83,7% pour 2021 (83,3 % pour le CF 2019 et 84,1 % au titre du BI 2020). Il constitue ainsi un **élément de vigilance fort** du fait de la tendance à la hausse constatée.

La légère diminution du ratio provient d'une augmentation des recettes de reprogrammation plus importante que celle des dépenses de personnel également reprogrammées (le fonctionnement et, dans une moindre l'investissement, formant l'essentiel des reprogrammations inscrites au BI 2021). Ainsi, la masse salariale croît de façon moins dynamique (+ 1,3 %) que des produits encaissables (+ 1,8 %) entre 2020 et la projection 2021.

### 2.1.8. L'évolution du solde budgétaire

- Le *solde budgétaire* correspond à la différence entre les recettes encaissées (RE) et les crédits de paiements (CP).

*Calcul* : encaissements - crédits de paiements



**Le solde budgétaire est positif : 5,9 M€.** Cela se traduit par un apport d'un montant similaire au fonds de roulement.

Si le solde budgétaire prévisionnel était très impacté en 2020 par les projets pluriannuels d'investissement (PPI) en raison d'un décalage à 2021 des principaux financements de l'opération La Ruche, l'année 2021 est ainsi moins concernée puisque la recette attendue portera les ressources (recettes fléchés d'investissement) à un niveau supérieur aux emplois (dépenses d'investissement). L'investissement 2021 représente 10,6 % de l'ensemble des CP (8,8 % au CF 2019 à titre de comparaison).

### 2.1.9. L'évolution de la trésorerie

- Il s'agit des liquidités dont l'établissement dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement. En terme comptable, *la trésorerie* est la différence entre le fonds de roulement de la structure et son besoin en fonds de roulement.

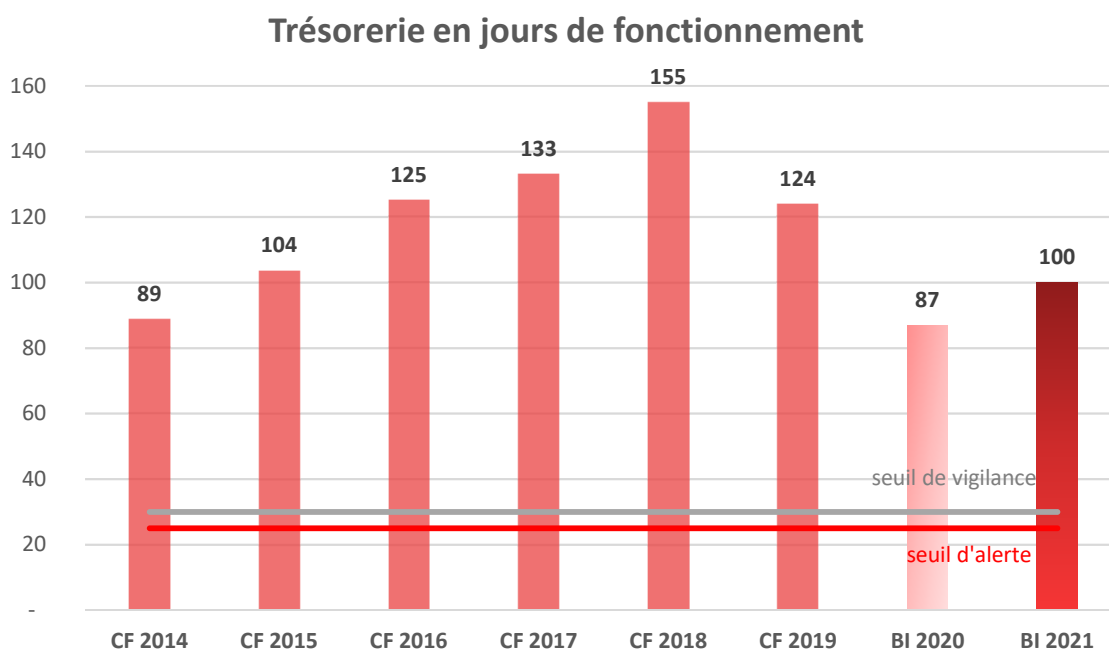
**Le BI 2021 affiche un apport à la trésorerie de 5,9 M€, ce qui porte le niveau de la trésorerie à fin 2021 à 39,8 M€.** Ce montant est calculé sur la base du niveau

prévisionnel de trésorerie à fin 2020, actualisé lors du CF 2019. Ce montant devra être ajusté en corrélation avec les éléments du compte financier 2020.

Au regard du tableau n° 4 d'équilibre financier, cet apport s'explique principalement par le solde budgétaire (5,9 M€). Il n'est pas projeté au BI 2021 de décalage entre les encaissements et les décaissements liés aux opérations pour comptes de tiers (voir tableau n° 5 des opérations pour comptes de tiers).

### L'expression de la trésorerie en nombre de jours de dépenses décaissables

- La **trésorerie** est évaluée à sa capacité à répondre à un besoin de financement mesuré en jours de dépenses décaissables de fonctionnement. Une dégradation de cet indicateur pourrait conduire l'établissement à ne plus être en mesure de répondre à ses obligations.  
*Calcul : (Trésorerie/Charges décaissables) X 360*



Au BI 2021, le niveau de la trésorerie à 39,8 M€ correspond à 100 jours de fonctionnement. Cet indicateur est très positif au regard des seuils de vigilance (30 jours) et d'alerte (25 jours) fixés par le ministère.

Cet indicateur est en légère hausse après une baisse sensible prévue au BI 2020. Cela s'explique par le fait que le BI 2020 prévoit un large autofinancement des opérations pluriannuelles d'investissement (notamment La Ruche, anciennement Learning Centre) alors que les recettes d'investissement fléché sur ces opérations sont attendues pour 2021.

En perspective des niveaux prévisionnels de la trésorerie et du fonds de roulement, le niveau du besoin en fonds de roulement (BFR) (différence entre le niveau de la trésorerie et le niveau de fonds de roulement) s'élève à - 5,8 M€.

La situation financière de l'établissement est solide, dans la mesure où la trésorerie et le fonds de roulement demeurent à des niveaux confortables. Cela permet à l'université de poursuivre les projets de rénovation et de remise à niveau de ses infrastructures immobilières et numériques. Ces projets, ambitieux, présentés notamment dans le tableau 9bis des opérations immobilières, impactent fortement le fonds de roulement et la trésorerie de l'établissement dans les années à venir.

## 2.2. Comptabilité budgétaire (GBCP)

Le BI 2021 est marqué par un impact sensible des dépenses générées par la crise sanitaire. Affichant un déficit prévisionnel à ce titre, il consacre toutefois la stabilité des dépenses de personnel et la reprogrammation des crédits nécessaires à la réalisation des conventions impactées en 2020.

### 2.2.1. Principaux chiffres

- **Autorisation d'engagement (AE)** : constitue le plafond voté par l'organe délibérant et qui détermine la capacité pour l'ordonnateur à engager juridiquement l'organisme sur l'exercice. Elle constitue le point d'entrée de la dépense et permet le pilotage des crédits de paiement.
- Crédit de paiement (CP)** : constitue la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées sur l'exercice.

tableau 2	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF19		2019	CF19-BI20		CF19-BI21	BI20-BI21	
Autorisations d'engagement (AE)	133 816 327 €	90,4%	12,1%	150 035 724 €	93,0%	27,6%	191 452 403 €	25,2%	-1,9%	187 855 629 €
Crédits de paiement (CP)	131 954 365 €	91,9%	13,8%	150 130 406 €	97,8%	7,9%	162 017 841 €	6,9%	-1,0%	160 443 148 €
Reste à payer (AE-CP)	1 861 962 €	41,1%	-105,1%	-94 682 €	-1,2%	-31187,7%	29 434 562 €	-29052%	-6,9%	27 412 481 €
Encaissements (RE)	140 418 217 €	101,3%	1,5%	142 482 405 €	96,3%	4,6%	149 060 183 €	16,8%	11,6%	166 365 382 €
Solde budgétaire (encaissements - CP)	8 463 852 €	-173,1%	-190,4%	-7 6%)48 001 €	138,9%	69,4%	-12 957 658 €	-177,4%	-145,7%	5 922 234 €



Les **autorisations d'engagement (AE)** inscrites au BI 2021 s'élèvent à **187,9 M€** et sont en diminution de 1,9 % par rapport au BI 2020 (- 3,6 M€).

Cette évolution s'explique par une diminution des **AE au titre des dépenses d'investissement** (- 4,7 M€ ; - 9,7%) et des **AE votées au titre des dépenses de fonctionnement** (- 0,4 M€ ; -1,9%), compensées par une **augmentation des dépenses de personnel** (+ 1,6 M€ ; + 1,3 %).

Les « **restes à payer** », qui mesurent l'écart entre les AE et les CP, s'élèvent à 27,4 M€, dont 27,3 M€ au titre de l'investissement et 0,1 M€ au titre du fonctionnement.

Les **crédits de paiements (CP)** s'élèvent à 160,4 M€ et sont en baisse de 1,5 M€, soit - 1 % par rapport au BI 2020 : + 1,6 M€ de masse salariale, + 1,3 M€ de fonctionnement, -4,4 M€ d'investissement.

### 2.2.2. Recettes globalisées et recettes fléchées

- Les recettes, qui n'ont pas d'utilisation prédéterminée, sont **globalisées** par principe. A titre d'exception, les recettes **fléchées** permettent de suivre précisément les opérations.

RE	CF 2018	% exécution	évolution CF 18-CF 19	CF 2019	% exécution	évolution CF 19-BI 20	BI 2020	évolution CF 19-BI 21	évolution BI 20-BI 21	BI 2021
Recettes globalisées	138 252 617 €	101,6%	0,9%	139 510 748 €	98,7%	2,9%	143 555 655 €	4,9%	2,0%	146 387 156 €
Recettes fléchées	2 165 600 €	81,7%	37,2%	2 971 657 €	44,7%	85,2%	5 504 528 €	572,3%	262,9%	19 978 226 €
Total	140 418 217 €	101,3%	1,5%	142 482 405 €	96,3%	4,6%	149 060 183 €	16,8%	11,6%	166 365 382 €

Les **recettes à l'encaissement (RE)** s'élèvent au BI 2021 à 166,4 M€ et sont en augmentation de 17,3 M€ par rapport au BI 2020.

Le **fléchage de certaines recettes** relève du choix de l'établissement. Le principal intérêt est de mettre en évidence l'impact de certaines opérations significatives et soumises à des aléas susceptibles d'expliquer d'importantes variations de trésorerie.

A ce titre, il a été choisi de suivre en 2021:

- Une opération d'investissement : la Ruche, anciennement Learning Centre (6,9 M€) ;
- Certaines conventions pluriannuelles présentant des montants globaux importants (Convention SHYFT pour 270 k€ au titre de 2021, ERASMUS + Sunspace pour 314 k€).

Par différence, le reste des recettes est considéré comme globalisé.

Les **recettes globalisées** représentent 88 % des recettes totales et augmentent de 2,8 M€ par rapport au BI 2020 :

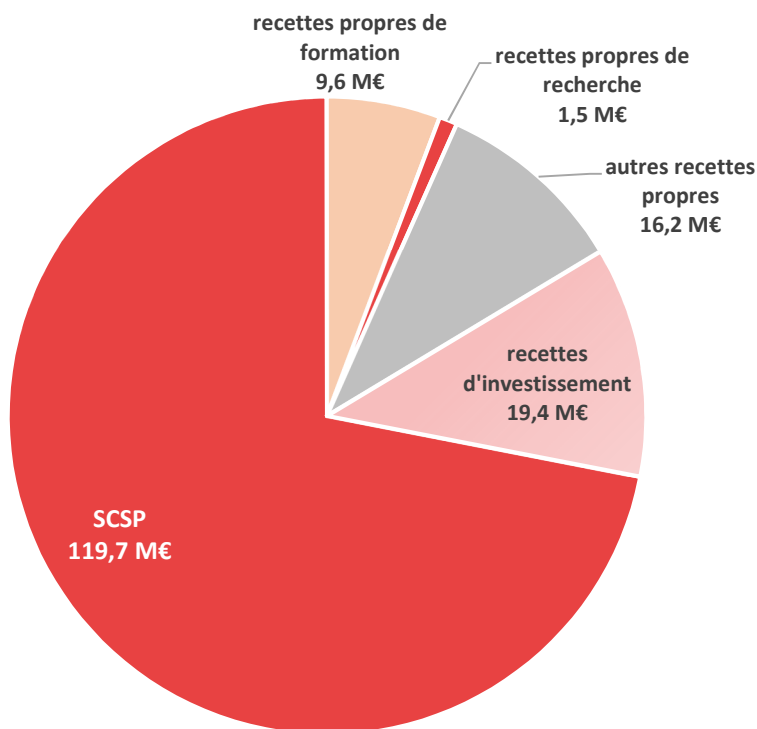
- Stabilité de la SCSP à - 0,15 % (-178 k€);
- Hausse de 24 k€ d'autres financements de l'Etat ;
- Augmentation de 538 k€ de la fiscalité affectée de la contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC), recette formée du solde au titre de l'année universitaire 2020-2021 et de l'acompte au titre de l'année universitaire 2021-2022;
- Augmentation de 551 k€ des autres financements publics ;
- Augmentation de 1,9 M€ des autres recettes propres, en raison notamment d'importantes reprogrammations au titre de conventions non réalisées en 2020 (et dans une moindre mesure, en 2019).

Les **recettes fléchées** représentent 12 % des recettes totales et augmentent de 14,5 M€ par rapport au BI 2020 : 1 M€ d'augmentation au titre des autres financements de l'Etat et 13,5 M€ au titre d'autres financements publics. Cette augmentation d'un BI à l'autre est liée au calendrier prévisionnel d'appels de fonds des différents financeurs de La Ruche (anciennement Learning Centre), appels de fonds dont les montants peuvent différer d'une année à l'autre. Pour autant, l'établissement fait le choix de garantir le rythme d'exécution du projet en sollicitant sa trésorerie pour financer l'investissement sur opérations fléchées.

L'**investissement fléché** au BI 2021 pour le programme immobilier La Ruche est financé à 3,9 M€ par l'Etat et 15,4 M€ par la Région.

### 2.2.3. Recettes à l'encaissement par origine

#### Répartition des recettes budgétaires BI21



Comparativement au BI 2021 :

- Les **financements Région à 17 M€** (dont 15,4 M€ d'investissement lié au Learning Center) augmentent de 14,9 M€ ;
- Les **recettes de l'UE** sont croissantes (+ 835 k€) ;
- La rubrique **autres subventions à 8 M€** est en diminution (- 1,3 M€) avec un financement de l'investissement fléché à hauteur de 3,9 M€ par l'Etat (projet La Ruche) ;
- Les **financements ANR** augmentent de 0,67 k€ ;
- Les **autres recettes encaissables à 9,7 M€** sont en légère diminution (- 300 k€). Elles englobent les droits d'inscription (3,7 M€), la formation continue (5,4 M€), la taxe d'apprentissage (480 k€), les contrats de prestations et prestations de recherche hors ANR (137 k€) et les recettes de valorisation (33 k€) ;
- Les **autres recettes**, qui intègrent notamment les recettes de mise à disposition de personnels, les refacturations diverses de frais d'infrastructure ou les recettes de colloques ainsi que le reversement de la CVEC sont en progression de 2,6 M€.

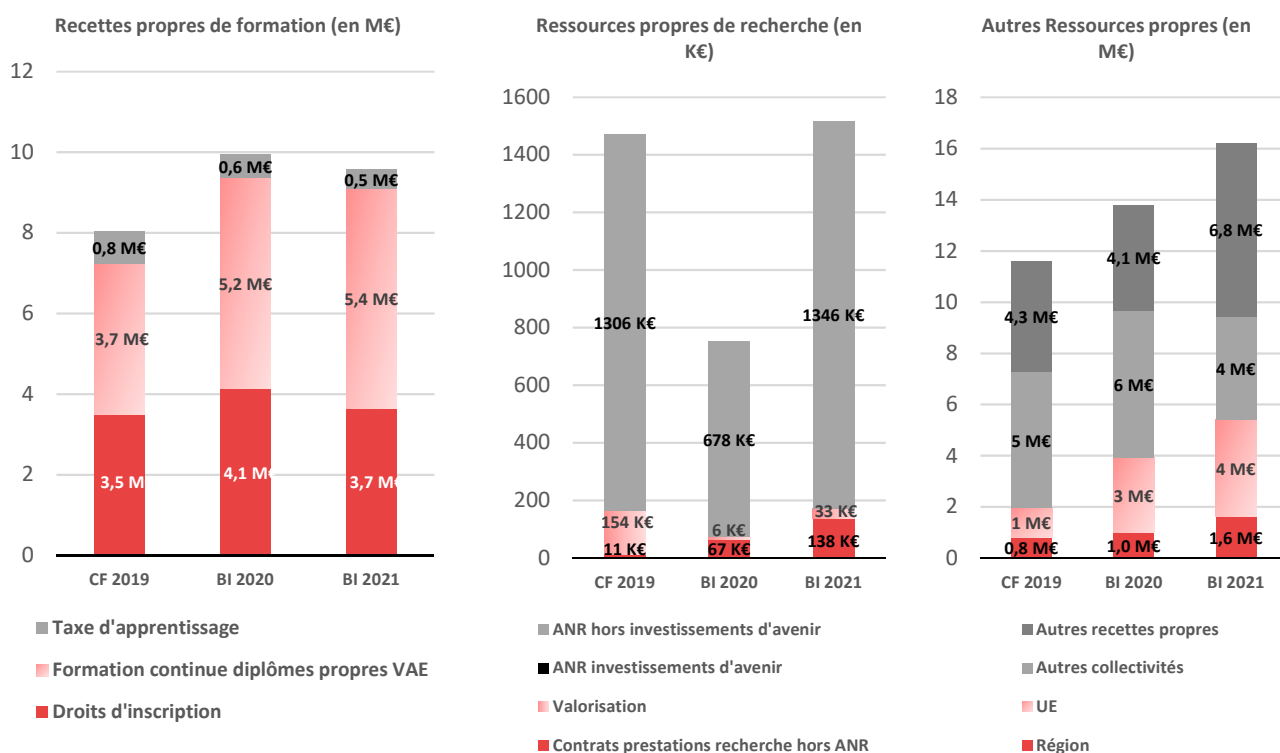
## 2.2.4. Recettes propres de l'établissement

Telles que définies par le ministère, les ressources propres de l'établissement correspondent à l'ensemble des produits encaissables hors SCSP. Les subventions d'investissement (19,3 M€) sont des ressources et non des produits au sens comptable du terme. A ce titre, elles ne sont pas prises en compte dans la présente partie.

Le total des ressources propres s'élève à 27,3 M€ (+ 2,8 M€ par rapport au BI 2020).

Suivant la méthodologie du ministère, les ressources propres de l'établissement se décomposent de la manière suivante :

- Ressources formation à 9,6 M€ (35,1 % du total des ressources propres ; - 0,4 M€ comparativement au BI 2020) ;
- Ressources recherche à 1,5 M€ (5,6 % du total ; + 760 k€) ;
- Autres ressources propres à 16,2 M€ (59,4 % du total ; + 2,5 M€).



Ainsi, sur les 16,2 M€ d'autres ressources propres :

- 6,8 M€ concernent les « autres recettes propres », dont 2,2 M€ attendus au titre de la CVEC, 0,4 M€ de produits divers de gestion courante (notamment des conventions de partenariats de composantes avec des partenaires extérieurs), 0,5 M€ de mise à disposition de personnels facturée auprès de

structures extérieures et 0,66 M€ de prestations de services et d'activités annexes (recettes du service de santé universitaire, locations d'infrastructures de l'établissement à des partenaires extérieurs...);

- 4 M€ concernent les recettes des « autres collectivités » dont 0,4 M€ de subvention DRAC pour le fonctionnement général du CFMI, 0,6 M€ au titre de l'ENS ;
- 3,8 M€ concernent les recettes en provenance de l'Union Européenne, parmi lesquelles 0,5 M€ au titre de la mobilité internationale de crédits (ERASMUS +), 0,4 M€ au titre de conventions internationales mises en œuvre par la DRI et 1,5 M€ au titre de conventions de recherche (nouvelles conventions et reprogrammations des conventions 2019 et 2020 non réalisées);
- 1,6 M€ au titre de recettes de subventions de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dont 0,5 M€ au titre du COMESUP.

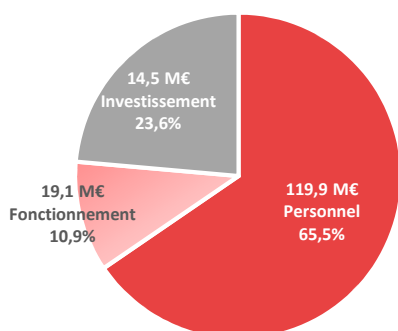
### 2.2.5. Dépenses en comptabilité budgétaire

tableau 2 (CP)	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF19		2019	CF 19-BI 20		CF 19-BI 21	BI 20-BI 21	
<b>Personnel</b>	113 928 785 €	99,2%	3,5%	117 873 671 €	98,3%	3,0%	121 378 253 €	4,3%	1,3%	122 968 293 €
<b>Fonctionnement</b>	14 164 893 €	82,8%	34,6%	19 067 468 €	99,9%	0,6%	19 187 649 €	7,3%	6,7%	20 467 312 €
<b>Investissement</b>	3 860 687 €	33,3%	241,6%	13 189 268 €	90,9%	62,6%	21 451 939 €	28,9%	-20,7%	17 007 543 €
<b>TOTAL</b>	<b>131 954 365 €</b>	<b>91,9%</b>	<b>13,8%</b>	<b>150 130 407 €</b>	<b>97,8%</b>	<b>7,9%</b>	<b>162 017 841 €</b>	<b>6,9%</b>	<b>-1,0%</b>	<b>160 443 148 €</b>

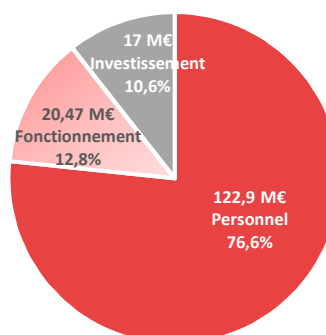
Les 160,4 M€ de crédits de paiements (CP) inscrits au BI 2021 se décomposent comme suit :

- 122,9 M€ de masse salariale (+ 1,3 % comparativement au BI 2020) ;
- 20,5 M€ de fonctionnement (+ 6,7 %) ;
- 17 M€ d'investissement (- 20,7 %).

Répartition des AE du BI 2021



Répartition des CP du BI 2021



Les **dépenses de fonctionnement** représentent 10,9 % du montant total des AE et 12,8 % des CP ; cela est lié à la budgétisation en AE supérieures aux CP.

Les **dépenses de masse salariale** augmentent de 1,6 M€ par rapport au BI 2020 et 5,1 M€ par rapport au CF 2019. Cette tendance sera détaillée au point 2.2.8.

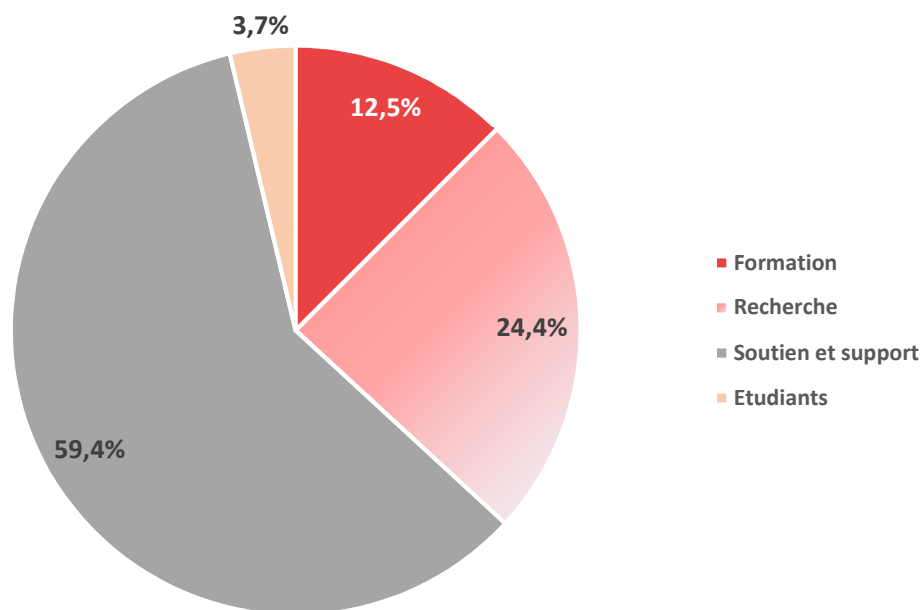
Les **dépenses de fonctionnement** augmentent au total de 1,3 M€ en un an, du fait de deux évolutions en sens contraires : d'une part augmentation des dépenses au profit de la recherche liées aux reprogrammations (+ 2,1 M€ par rapport au BI 2020), augmentation des activités de soutien et support (+ 1,3 M€), d'autre part diminution des dépenses liées à la formation initiale et continue (- 1,2 M€) et diminution de 0,86 M€ des dépenses liées aux étudiants, notamment pour des raisons de périmètre.

Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à 17 M€, soit 4,4 M€ de diminution par rapport au BI 2020. Comme déjà précisé, ces dépenses concernent majoritairement le domaine immobilier (12,7 M€, essentiellement pour la Ruche, anciennement Learning Centre), le domaine informatique (2,7 M€) et la recherche (0,5 M€).

Les dépenses d'investissement sont couvertes par les ressources propres de l'établissement à hauteur de 10,3 M€ et par 6,7 M€ de financements publics (Etat, Région).

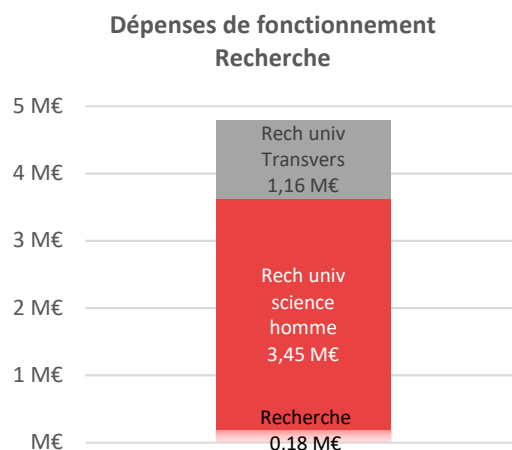
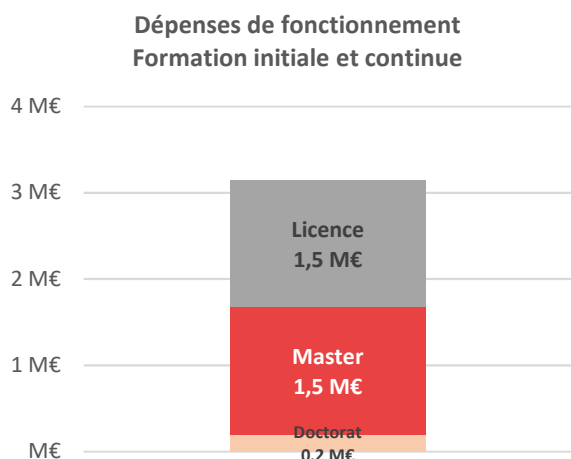
L'établissement poursuit ainsi les investissements financés sur ses moyens propres. Ces investissements sont destinés aux travaux pour les locaux de l'Université dans son ensemble et pour partie leur adaptation au contexte sanitaire. Des crédits sont également affectés pour les équipements de recherche et d'enseignement, ainsi que les infrastructures informatiques et audiovisuelles.

## 2.2.6. Dépenses de fonctionnement par destination

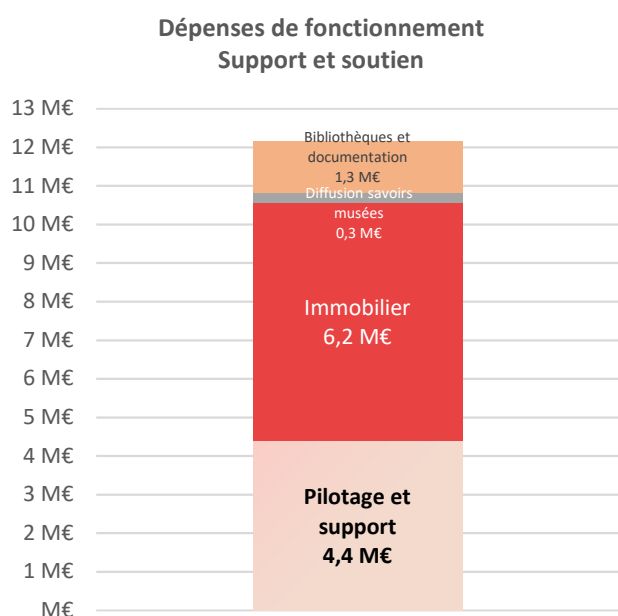


Les dépenses de fonctionnement (correspondant aux 20,5 M€ de CP) reflètent les arbitrages réalisés pour adapter l'établissement au contexte sanitaire. Elles se décomposent, selon les destinations LOLF, de la manière suivante :

- 2,5 M€ de **formation** en diminution de 32 % par rapport au BI 2020, en raison notamment de l'impact projeté de la crise sanitaire sur la réalisation des déplacements, missions et réceptions par les composantes ;
- 5 M€ consacrés à la **recherche** en hausse de 73 % M€ par rapport au BI 2020, en raison d'importantes reprogrammations au titre de conventions non exécutées en 2019 et surtout 2020 ;
- 12,2 M€ pour les **fonctions soutien et support** (+ 12% comparativement au BI 2020) ;
- 0,8 M€ au profit de la **vie étudiante** (- 53 % en un an) en raison de modification de l'imputation budgétaire de certaines dépenses.



Les dépenses de fonctionnement en formation sont tournées majoritairement vers les niveaux Master (35 %) et Licence (57 %).



Les dépenses de fonctionnement pour les activités soutien et support se déclinent comme suit :

- 2,2 % pour la diffusion des savoirs et musées (musée des moulages -MUMO-, Université Tous Ages -UTA-, presses universitaires), soit - 77 k€ par rapport au BI 2020 ;
- 10,9 % pour les bibliothèques et documentations (acquisitions documentaires, conservation, outils documentaires, soit - 54 k€ par rapport au BI 2020 ;
- 50,8 % pour l'immobilier (fluides pour 2 M€, nettoyage et produits d'hygiène dont dépenses au titre de la crise sanitaire pour 1,15 M€, maintenances diverses pour 976 k€, logistique mobilière pour 540 k€), enveloppe qui augmente de 3,1 M€ par rapport au BI 2020. La hausse considérable de cette activité marque l'orientation forte de ce budget vers l'adaptation de l'établissement à la crise sanitaire ;

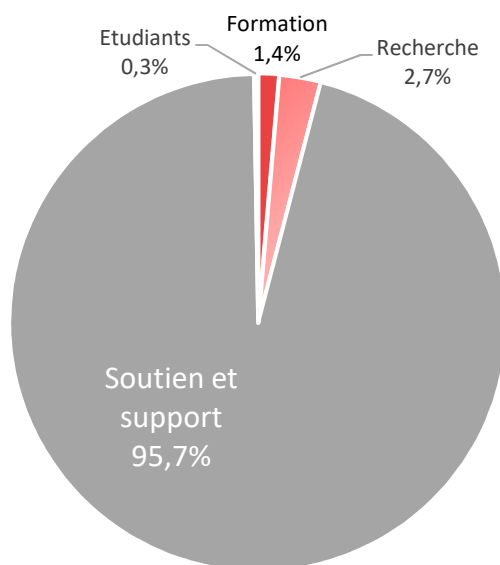


- 36,1 % pour les fonctions de **pilotage et support** (informatique et réseaux, communication), soit -1,7 M€ par rapport au BI 2020.

Les **dépenses de fonctionnement au profit des étudiants** concernent à :

- 53,2 % la **santé, les activités associatives, sportives et culturelles**, soit + 120 k€ par rapport au BI 2020. La hausse provient principalement de la montée en charge des projets liés aux budgets participatifs étudiants et aux projets financés via le FSDIE;
- 12,9 % les **aides indirectes** (logement, restauration, crèches, aides aux étudiants en situation de handicap, ...), soit + 19 k€ par rapport au BI 2020, provenant principalement d'une augmentation de l'enveloppe dédiée aux prestations de langue des signes française (LSF) ;
- 33,9 % les **aides directes** (mobilité internationale, bourses et aides exceptionnelles d'urgence). Cette activité est en diminution de - 866 k€ par rapport au BI 2020 en raison de changements de périmètre et de volume.

### 2.2.7. Dépenses d'investissement par destination



Les **dépenses d'investissement** sont en diminution de 20,7 % par rapport au BI 2020 (- 4,4 M€) et en augmentation de 29 % comparativement au CF 2019 (+ 3,8 M€).

Les dépenses d'investissement se décomposent, selon les destinations LOLF, de la manière suivante :

- 0,23 M€ pour la **formation** (identique au BI 2020)
- 0,46 M€ consacrés à la **recherche** (- 53 k€ par rapport au BI 2020) ;
- 16,3 M€ pour les **fonctions soutien et support** (-4,4 M€ par rapport au BI 2020)

- 44 k€ au profit de la **santé des étudiants et de la vie étudiante** (- 6 k€ par rapport au BI 2020)

Les **dépenses d'investissement** sont concentrées logiquement sur les activités de **soutien et support** (pour 95,7 %). Plusieurs observations :

- Les fonctions de **pilotage et support**, à 3,4 M€ (informatique et réseaux, communication, ...) **correspondent à 19,9 % des dépenses d'investissement** et concernent principalement **les projets informatiques inscrits au PPI** (schéma directeur du numérique pour 500 k€) ou sortis en 2021 du PPI en raison de leur caractère récurrent, parmi lesquels 2,6 M€ exécutés par la DSI et relatifs à des achats de nouveaux postes (1 M€), à la rénovation des salles et amphis en matériel audiovisuel (645 k€), aux dépenses d'équipements réseaux et serveurs (405 k€), aux dépenses liées au contrôle d'accès (125 k€) et aux projets dont la DSI a été saisie (329 k€). Enfin, 0,2 M€ sont par ailleurs positionnés sur une enveloppe de réserve pour d'éventuels nouveaux projets;
- **L'immobilier** (maintenance, logistique mobilière et immobilière, fonctionnement courant et mise en sécurité et accessibilité) concentre 74,8 % des dépenses d'investissement. Les principaux **projets inscrits au PPI** sont les suivants : travaux financés par le plan Campus (2,9 M€), construction de la Ruche (6,9 M€), renouvellement de la signalétique (0,9 M€), rénovation électrique de la MOM (0,3 M€).

## 2.2.8. Dépenses de personnel, masse salariale et ETPT

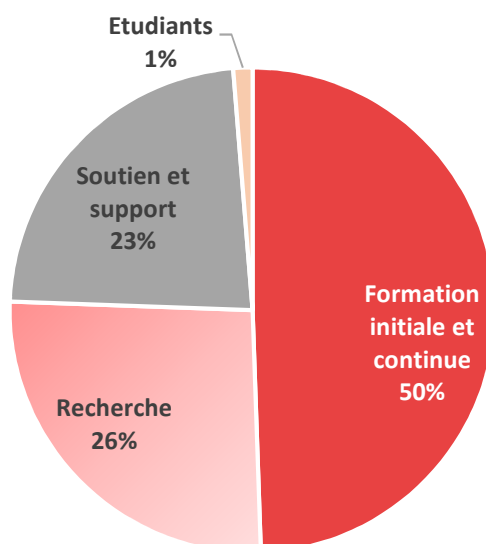
### 2.2.8.1. Dépenses de personnel par destination

- **Les dépenses de personnel** : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des rémunérations accessoires, des prestations sociales obligatoires ainsi que des cotisations patronales qui leur sont liées.

**Masse salariale État** : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies.

**Masse salariale sur ressources propres** : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors masse salariale Etat : contrats de recherche, vacations, jury de concours...

Les **dépenses de personnel s'élèvent à 122,9 M€** (+ 1,3 % par rapport au BI 2020 ; + 4,3 % par rapport au compte financier 2019) et se décomposent comme suit : **116,7 M€ d'emplois sous plafond Etat et sur ressources propres** (+ 2 % par rapport au BI 2020) et 6,2 M€ d'autres dépenses (dont paiements des vacataires et diverses prestations).



Les dépenses de personnel en **formation initiale et continue** à 60,8 M€ diminuent de 0,9 % par rapport au CF 2019. Les évolutions concernent majoritairement le niveau Licence (- 5,1 %).

Les dépenses de personnel pour **la recherche** à 32,1 M€ augmentent de 13,4 % par rapport à 2019.

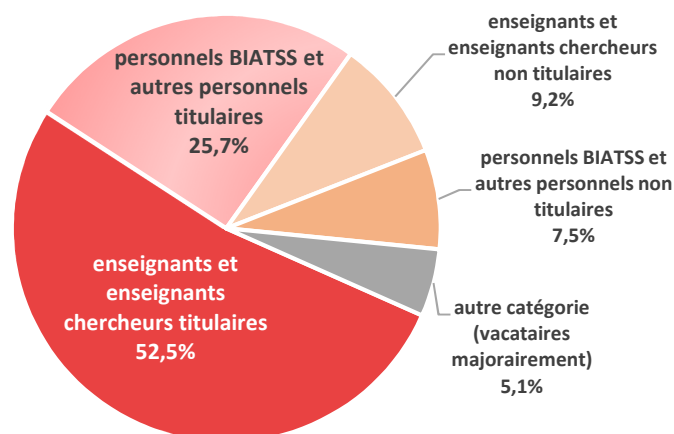
La destination LOLF **soutien et support** (28,5 M€) enregistre une hausse de 3,8 % de la masse salariale par rapport au BI 2020 (+ 4,8 % comparativement au réalisé 2019). Ceci traduit le souhait d'améliorer le pilotage des fonctions transverses pour le bénéfice des usagers et des personnels de l'Université

Les dépenses de personnel pour les activités en lien avec **la vie étudiante** à 1,5 M€ augmentent de 74,4% par rapport au BI 2020 (ceci est lié en partie au changement de périmètre). Elles correspondent notamment à la santé des étudiants et des activités sportives et culturelles. Il s'agit ici d'une traduction directe de la politique ministérielle dans laquelle l'Université Lyon 2 s'inscrit pleinement puisque notre établissement développe, depuis de nombreuses années, la vie étudiante sur ses campus.

#### 2.2.8.2. Masse salariale par catégorie d'emploi

La masse salariale de 122,9 M€ est composée de :

- 107,8 M€ d'**emplois sous plafond Etat** (+ 1,5 % comparativement au BI 2020) ;
- 8,9 M€ d'**emplois sur ressources propres** (+ 9,1 % par rapport au BI 2020) ;
- 6,1 M€ d'**autres catégories de dépenses dont vacataires et diverses prestations sociales** (en baisse de 10,8 %) ;
- 0,1 M€ d'**autres dépenses non suivies dans OREMS** (- 7,2 %).



Les **dépenses d'emplois titulaires**, qui ont augmenté de 0,5 % par rapport au BI 2020 et 4,6 % comparativement au réalisé 2019, s'élèvent à 96,2 M€ :

- 64,6 M€ pour les **personnels enseignants et enseignants chercheurs** (identique au BI 2020) dont 1,7 M€ d'heures complémentaires ;
- 31,6 M€ pour les **personnels BIATSS et autres personnels** (+1,6 %).

Les **dépenses d'emplois non titulaires** à 20,5 M€ sont en augmentation par rapport au BI 2020 (+ 10,1 %) et au réalisé 2019 (+ 11,3 %) :

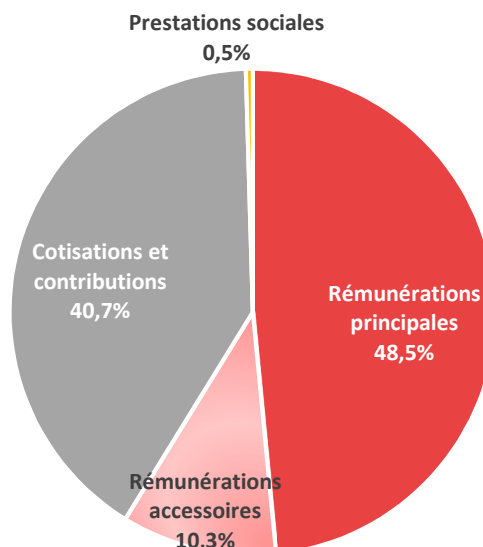
- 11,3 M€ pour les **personnels enseignants et enseignants chercheurs** (+ 10,7 % par rapport à 2019) dont 7 M€ pour les doctorants contractuels et les ATER ;
- 9,2 M€ pour les **personnels BIATSS et autres personnels** (+ 12,1 %) dont 2,1 M€ pour des CDI.

Ainsi, les **dépenses pour les emplois d'enseignants et enseignants chercheurs** s'élèvent à 75,8 M€ (dont 2 M€ d'emplois rattachés aux contrats de recherche), soit + 4,6 % par rapport au réalisé 2019 (+ 1,3% comparativement au BI 2020). Les **dépenses pour les emplois de personnels BIATSS et autres personnels** à 40,8 M€ sont en augmentation de 3,6 % par rapport au BI 2020 et 6 % comparativement au CF 2019.

Les **dépenses de personnels permanents** (personnels titulaires et les CDI) représentent 98,4 M€, soit 80 % des dépenses de masse salariale.

Ce ratio est en dessous du seuil de vigilance du ministère à 83 % (seuil d'alerte à 85 %). Après avoir connu une augmentation régulière ces dernières années (79,7 % au CF 2016 ; 80,5 % au CF 2017 ; 81,1 % au CF 2018) il enregistre une baisse depuis le CF 2019 (80,4%).

### 2.2.8.3. Masse salariale par typologie de rémunération



La masse salariale globale de 122,9 M€ est composée des éléments suivants :

- 59,6 M€ de **rémunérations principales** (+ 2 % par rapport au BI 2020 et + 4,2 % par rapport au CF 2019) ;
- 12,7 M€ de **rémunérations accessoires** (cours complémentaires, vacances d'enseignement, primes et indemnités, ...) en augmentation de 5,8% par rapport au réalisé 2019 ;
- 50,1 M€ de **contributions et cotisations sociales** (pensions, cotisations ASSEDIC et autres cotisations) qui sont supérieures de 1 % par rapport au BI 2020 et 4,1% par rapport au CF 2019 ;
- 0,6 M€ de prestations sociales en augmentation de 8,3 % par rapport au réalisé 2019.

### 2.2.8.4. Masse salariale par facteur d'évolution

- *Le **GVT** est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :*
- ***L'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées ;*
- ***L'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire ;*

- **L'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

Le BI 2021 prévoit une dépense annuelle de masse salariale de 122,9 M€. **L'évolution de 1,6 M€** avec les 121,3 M€ de dépenses de personnel inscrites au BI 2020 s'explique :

- Pour + 824 k€ par les **mesures obligatoires réglementaires ou déjà engagées en 2020 qui s'imposent en 2021** ;
- Pour + 363 k€ par des **mesures discrétionnaires 2020 de l'établissement** ;
- Pour + 402 k€ (0,4 % du total) de correctifs (notamment afin d'ajuster les montants de la trajectoire de la masse salariale finale 2020 et du budget 2021).

Pour les **mesures obligatoires** :

- Le **solde GVT prévisionnel** est nul (équilibre du GVT négatif et du GVT positif) ;
- Les **mesures catégorielles** à 59 k€ correspondent à l'impact du transfert primes points et du changement indiciaire (PPCR) ;
- Le **schéma d'emplois** à 701 k€ correspond notamment à l'extension en année pleine de la campagne d'emplois 2020 pour 349 k€ ainsi qu'à des retards de recrutements 2020 liés à la crise sanitaire pour 70 k€ ; à 200 k€ pour divers recrutements (prolongation de doctorants liée au COVID, recrutement d'un ingénieur pédagogique lié au COVID, IGE au sein du SCUIO-IP, IGE au titre de la chaire ESS...) et pour 82 k€ à la deuxième vague de recrutement d'ATER ;
- L'évolution de la **structure des emplois** (changements de corps, repyramidage et dispositif Sauvadet) pour 111 k€ ;
- Les **mesures indemnitaires obligatoires** à - 47 k€.

Pour les **mesures discrétionnaires de l'établissement** :

- Une baisse de 74 k€ d'évolution de la **structure des emplois**, composée de + 27 k€ au titre des enseignants chercheurs et -101 k€ au titre des BIATSS ;
- 81 k€ de **variation des heures complémentaires** correspondant à 58 k€ de référentiel pour Cursus + (chantier de modularisation piloté par la faculté de droit), à 15 k€ pour le dédoublement L1 lié à la crise sanitaire, à 13 k€ de référentiel au titre de l'hybridation des enseignements ainsi qu'à une baisse du coût de l'accompagnement du CAPES liée au COVID de 5 k€ ;
- 357 k€ de **variation sur les contrats de recherche** soit + 22% par rapport à la dernière projection pour 2020;

### 2.2.8.5. Plafond d'emploi et ETPT de la masse salariale

NB : les vacataires ne sont pas inclus dans l'analyse en ETPT.

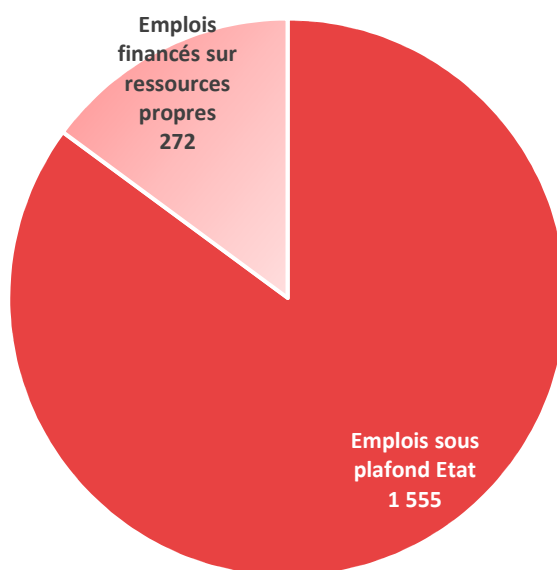
Le **plafond global d'emplois voté par le Conseil d'administration** (tableau 1) est de 1827 ETPT dont 1555 sous plafond Etat et 272 financés hors SCSP.

Au BI 2021, **1780 ETPT (en moyenne annuelle) sont projetés au sein de la masse salariale de l'établissement**, soit - 0,7 % par rapport au BI 2020, + 2,5 % par rapport au réalisé 2019.

Le **coût moyen d'1 ETPT à 65 561 €** au BI 2021 est en légère augmentation comparativement à 2020 (63 795 € ; +2,7 %) ou 2019 (63 933 € ; + 2,5 %).

Pour une bonne analyse, l'écart entre les ETPT de l'établissement et son plafond d'emplois doit être nuancé par le taux de rigidité des dépenses (dépenses de personnel sur les produits encaissables de l'établissement) qui se situe au niveau du seuil de vigilance du ministère.

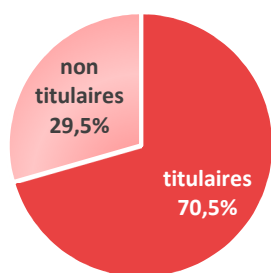
**Plafond des emplois voté au CA** (en ETPT)



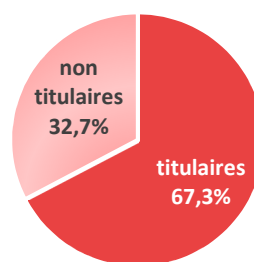
Les **personnels titulaires** représentent 1229 ETPT, soit 69 % du total : + 1,4 % par rapport au réalisé 2020 (+ 2,6 % comparativement à 2019).

Le nombre d'emplois de **personnels non titulaires** avec 551 ETPT, soit 31 % du total, est en diminution de 5% par rapport au BI 2020 et en augmentation de 2,2 % en comparaison à 2019.

Répartition des ETPT des enseignants et enseignants chercheurs

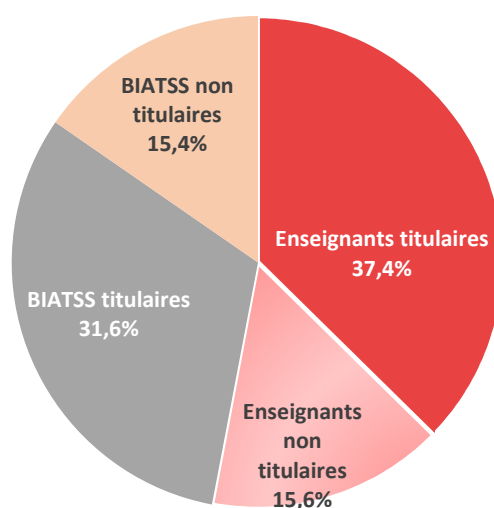


Répartition des ETPT des personnels BIATSS et autres personnels techniques



La part de personnels titulaires est proche pour les personnels BIATSS et pour les personnels enseignants chercheurs.

Répartition 2021 des ETPT



Les 943 ETPT d'**enseignants et enseignants chercheurs** (- 1,3 % comparativement à 2020), dont 39 emplois rattachés aux contrats de recherche, correspondent à 53,3% de l'ensemble des ETPT projetés au BI 2021. Ils se déclinent comme suit : 665 ETPT titulaires (+ 3,2 %) et 278 ETPT non titulaires (- 10,6%).

Les 837 ETPT de **personnels BIATSS et autres personnels techniques** sont identiques au BI 2020 et représentent 47% % du total. Ils se décomposent ainsi : 563 ETPT titulaires (- 0,7 %) et 274 ETPT non titulaires (+ 1,3 %).



## 2.3. Comptabilité générale (droits constatés)

### 2.3.1. Principaux chiffres du budget initial

tableau 6	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF 18-CF 19		2019	CF 19-BI 20		CF 19-BI 21	BI20-BI 21	
Dépenses	139 457 791 €	92,9%	12,3%	156 577 064 €	97,6%	8,1%	169 316 790 €	7,4%	-0,7%	168 162 635 €
Recettes	143 371 364 €	101,0%	5,1%	150 735 232 €	99,4%	1,2%	152 602 771 €	12,7%	11,3%	169 845 932 €
Résultat	5 260 671 €	570,9%	-66,2%	1 778 505 €	263,2%	-99,7%	5 308 €	-139,5%	-13344,7%	-703 086 €
CAF	8 801 207 €	213,5%	-38,7%	5 394 929 €	135,0%	-30,3%	3 761 669 €	-34,5%	-6,0%	3 535 851 €
FDR	43 312 933 €	163,7%	-5,1%	41 087 525 €	108,7%	-31,5%	28 129 867 €	-17,1%	21,1%	34 052 101 €
FDR (jours)	121,1	167,8%	-10,4%	108,6	110,9%	-33,6%	72,0	-21,3%	18,6%	85,5

Le budget en droits constatés est présenté dans l'annexe n°6 de situation patrimoniale. Les **dépenses prévisionnelles s'élèvent à 168,2 M€** soit une diminution de 1,15 M€ par rapport au BI 2020. Cela s'explique par la diminution des dépenses d'investissement, dont le montant prévu est inférieur à celui inscrit au BI 2020 (nouveau phasage des opérations immobilières, notamment La Ruche, anciennement Learning Centre).

**Les dépenses de fonctionnement augmentent de 1,7 M€.** Cette variation s'explique par les dépenses de fonctionnement dont le montant total augmente de 1,3 M€ en comptabilité budgétaire ainsi que par une augmentation de 0,5 M€ des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions par rapport au niveau inscrit au BI 2020. Le maintien d'un niveau important d'acquisitions en 2021 explique cette hausse de la comptabilisation de la perte de valeur de nos biens. L'impact des amortissements du volet hors Plan Pluriannuel d'Investissement a notamment fait l'objet d'une évaluation fine : il s'agit de matériels immobilisables sur de courtes durée d'amortissement (5 à 10 ans en moyenne - matériels audiovisuels, mobiliers, et matériels informatiques), immédiatement livrables en 2021 et générant donc instantanément des amortissements, ce qui augmente la prévision de la dotation.

**Les dépenses de personnel augmentent de 1,6 M€.** Le niveau des dépenses de personnel en droits constatés s'élève à 121,5 M€ alors qu'il est à 122,9 M€ en comptabilité budgétaire. Cette différence s'explique par l'imputation en charge de fonctionnement des dépenses du compte 633 impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (1,5 M€ ; 1,22 %), conformément à la nomenclature comptable M9, depuis le BR2 2018.

La variation des **dépenses d'investissement** est de - 20,7 M€.

### 2.3.2. Recettes en droits constatés

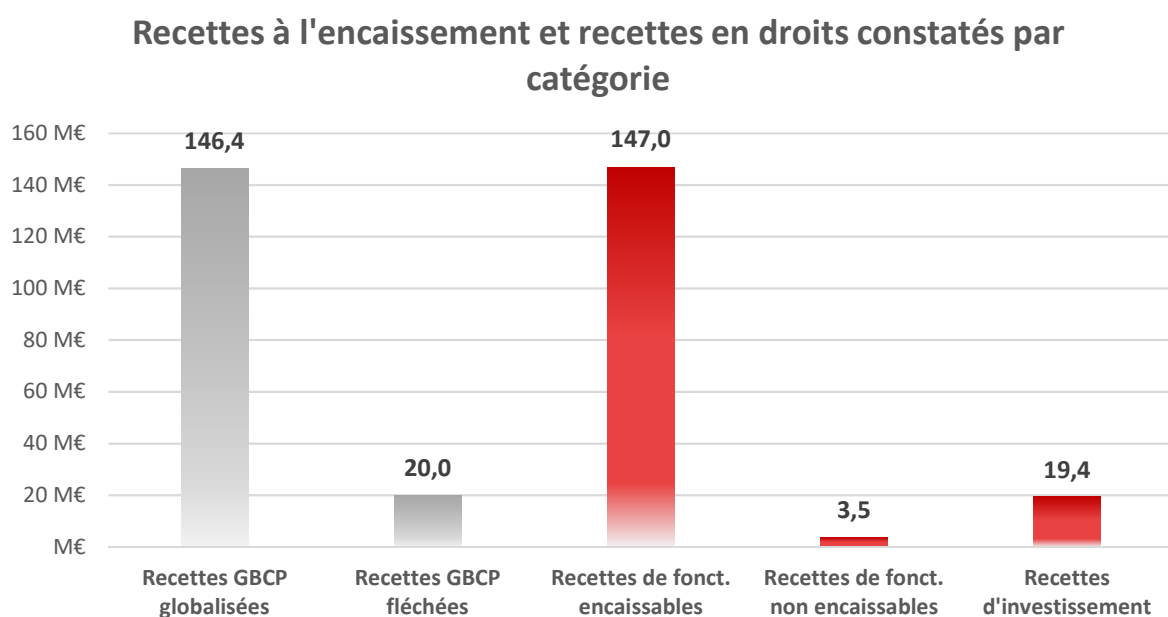
- Les **produits encaissables** génèrent des rentrées directes de trésorerie et les produits non encaissables n'en génèrent pas (par exemple la reprise au compte de résultat de la quote-part de subventions d'équipement).

Tableau 6	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF19		2019		CF19-BI21	BI20-BI21	
Recettes de fonctionnement	141 128 057 €	101,2%	3,0%	145 418 847 €	99,2%	147 870 159 €	3,5%	1,7%	150 452 006 €
Recettes d'investissement	918 733 €	35,5%	175,6%	2 532 132 €	50,6%	4 732 612 €	665,9%	309,8%	19 393 926 €
Autres ressources dont correctifs	1 324 574 €		110,2%	2 784 253 €					
<b>TOTAL</b>	<b>143 371 364 €</b>	<b>101,0%</b>	<b>5,1%</b>	<b>150 735 232 €</b>	<b>99,4%</b>	<b>152 602 771 €</b>	<b>12,7%</b>	<b>11,3%</b>	<b>169 845 932 €</b>

Les **recettes prévisionnelles 2021 en droits constatés s'élèvent à 169,8 M€** et sont en augmentation de 11,3 % par rapport au BI 2020 (+ 17,2 M€) et de 12,7% comparativement au réalisé 2019 (+ 19,1 M€).

Les **recettes de fonctionnement** augmentent de 2,6 M€ soit 1,5 %. Les **recettes de fonctionnement non encaissables** demeurent stables et s'élèvent à 3,48 M€.

Quant aux **recettes d'investissement**, elles sont en augmentation de 14,7 M€ par rapport au BI 2020.



La **différence entre les recettes en droits constatés et les encaissements** s'élève à 3,48 M€. Cela correspond à la quote-part des subventions d'investissement et à la neutralisation de l'amortissement du patrimoine (recette non encaissable). Par conséquent, elles ne sont pas retracées dans les encaissements. Notons l'absence de décalage entre les encaissements et les recettes en droits constatés des opérations pluriannuelles au BI 2021.

### 2.3.3. Dépenses en droits constatés

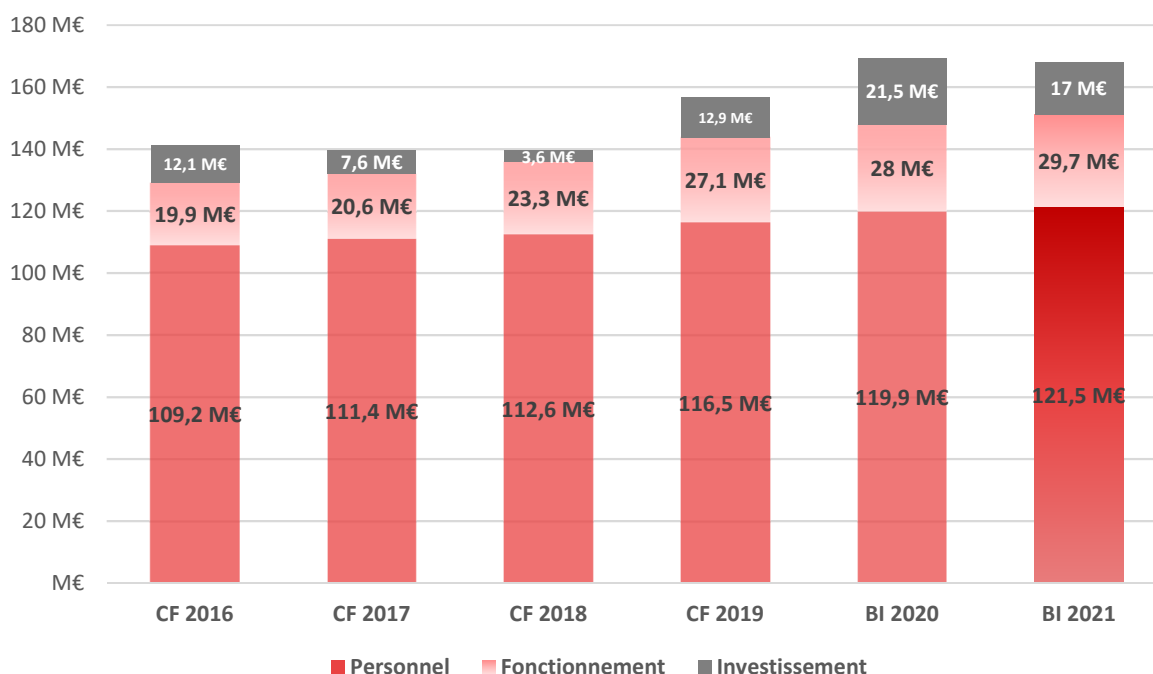
- Les **dépenses décaissables** sont celles qui entraînent des sorties de caisse directes, tandis que les **charges non décaissables** sont celles qui n'entraînent pas de mouvements financiers directs (par exemple les dotations aux amortissements).

tableau 6	CF 2018	exécution	évolution	CF 2019	exécution	évolution	BI 2020	évolution	évolution	BI 2021
		2018	CF18-CF 19		2019	CF19-BI 20		CF19-BI 21	BI20-BI 21	
Personnel	112 588 046 €	98,0%	3,5%	116 490 927 €	98,3%	2,9%	119 897 438 €	4,3%	1,3%	121 468 080 €
Fonctionnement	23 279 340 €	98,6%	16,6%	27 149 416 €	98,9%	3,0%	27 967 412 €	9,3%	6,1%	29 687 012 €
Investissement	3 590 405 €	30,9%	260,3%	12 936 722 €	89,2%	65,8%	21 451 939 €	31,5%	-20,7%	17 007 543 €
<b>TOTAL</b>	<b>139 457 791 €</b>	<b>92,9%</b>	<b>12,3%</b>	<b>156 577 064 €</b>	<b>97,6%</b>	<b>8,1%</b>	<b>169 316 790 €</b>	<b>7,4%</b>	<b>-0,7%</b>	<b>168 162 635 €</b>

Les **dépenses de fonctionnement** s'élèvent à **29,7 M€** et sont en augmentation de **6,1 %** par rapport au BI 2020. Elles se décomposent comme suit :

- 22 M€ de **dépenses décaissables** correspondant à 20,5 M€ de CP de fonctionnement et 1,5 M€ de CP de masse salariale (dépenses liées au compte 633) ;
- 7,7 M€ de **dépenses non décaissables** (amortissements et provisions).

#### Evolution des dépenses en droits constatés

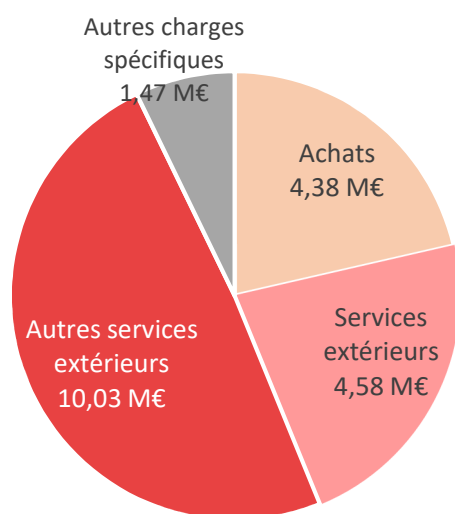


La part des charges de personnel (72,2 %) augmente dans le budget global par rapport au BI 2020 (+ 1,4 points) mais reste en diminution par rapport au compte financier 2019 (83,5 %). Cette légère augmentation tient principalement à la baisse du poids relatif des dépenses d'investissement par rapport au BI 2020.

### 2.3.3.1 Focus sur les dépenses de fonctionnement

La part de la masse de fonctionnement a augmenté depuis les 4 dernières années (+ 3,2 points) et représente 17,7 % des dépenses du BI 2021.

Pour le budget initial 2021, il importe de souligner quelques éléments d'analyse. En premier lieu, ces dépenses sont réparties entre les rubriques comptables suivantes :



La rubrique **achats** représentent 21,4 % des dépenses de fonctionnement. Ils sont en augmentation de 24,5 % par rapport au BI 20.

La rubrique **services extérieurs** représentent 22,4 %. Ils sont en diminution de 17,8 % par rapport au BI 20.

La rubrique **autres services extérieurs** représentent 49 %. Ils sont en augmentation de 7,4 % par rapport au BI 20.

La rubrique **autres charges spécifiques** représentent 7,2 %. Ils sont en augmentation de 157,8 % par rapport au BI 20.

Les services centraux concentrent 63% des crédits de fonctionnement avec 12,8 M€ dont 7,4 M€ positionnés au sein de la DIMMO et de la DSI au titre de la gestion immobilière et informatique de l'établissement. On notera que les laboratoires disposent cette année d'un montant élevé de crédits de fonctionnement en raison de la reprogrammation de 1,24 M€ de dépenses au titre des conventions non exécutées en 2019 et 2020.

## Rubrique Achats (M€)



La rubrique Achats enregistre une hausse sensible par rapport au BI 2020 (+ 24,5 %) en raison de nombreuses dépenses induites par la gestion de la crise sanitaire.

On y trouve principalement les **fluides** pour les campus Berges du Rhône et Porte des Alpes (+ 12,8 % par rapport au BI 2020). Les autres postes principaux sont les **fournitures d'entretien et petit équipement** (petit matériel informatique, produits d'entretien, masques et gel hydroalcoolique...) qui augmentent de 30,6 % par rapport au BI 2020 ainsi que les **autres achats** (mobilier, papier pour imprimantes, matériel médical pour le SSU...) qui enregistrent une hausse de 35,5 %.

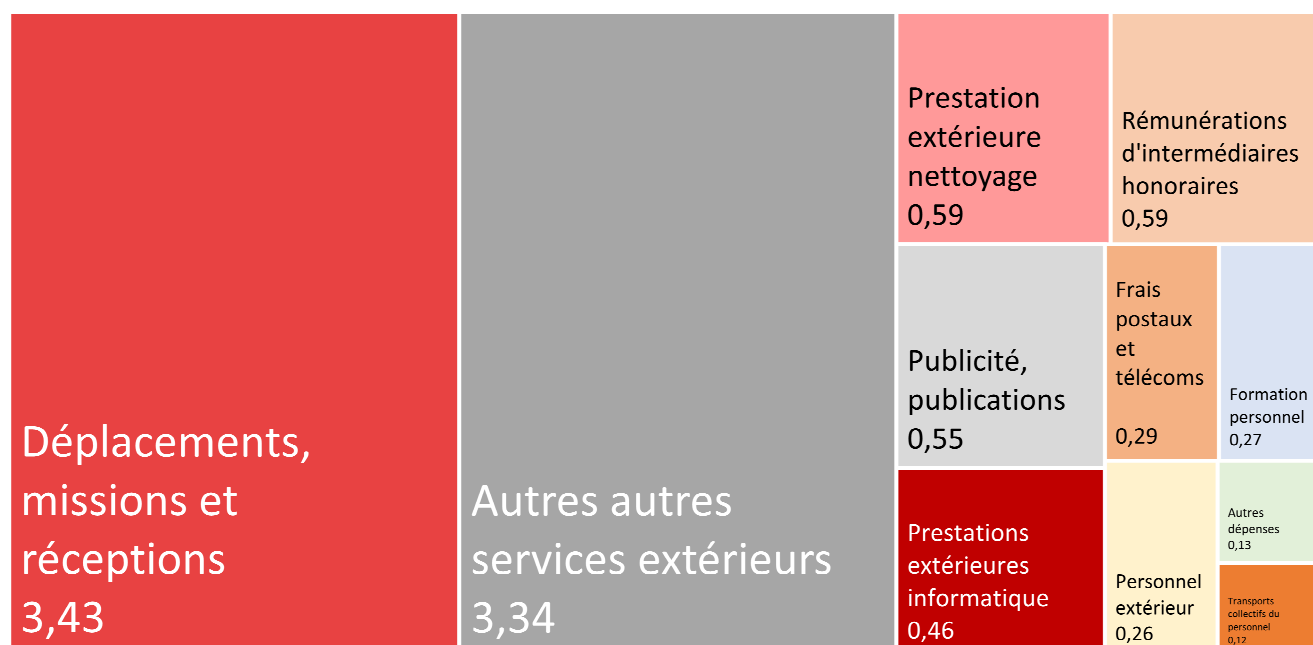
## Rubrique Services extérieurs (M€)



La rubrique « Services extérieurs » est en **diminution de 17,8 %** principalement en raison de modifications techniques de périmètres.

Elle comprend deux postes principaux : **documentation, colloques et séminaires** (achat d'ouvrages, documentations électronique, périodiques, frais d'inscription à des colloques...), qui enregistre une légère baisse par rapport au BI 2020 (- 2%) et **entretien et réparations** (maintien en condition opérationnelle des postes informatiques, maintenance immobilière, maintenance des copieurs...) qui diminue également de 11,5 % par rapport au BI 2020. A titre d'information, les **autres services extérieurs** comprennent notamment les enveloppes attribuées aux laboratoires au titre des APPI, SMS et besoins spécifiques ainsi que des dépenses relatives au tri des déchets et à la dératisation des campus.

### Rubrique Autres services extérieurs (M€)



La rubrique « Autres services extérieurs » est en hausse de **7,4 %** par rapport au BI 2020.

Elle est principalement formée des dépenses au titre des déplacements, missions et réceptions (+ **26,2%**, hausse dont près de la moitié concerne les laboratoires par rapport au BI 2020) ainsi que par les « **divers autres services extérieurs** » (**-3,8 % par rapport au BI 2020**), qui comprennent - entre autres postes - la cotisation, de l'établissement à la COMUE, les frais médicaux, les contrôles réglementaires ainsi qu'une part importante des dépenses de fonctionnement des laboratoires.

### Rubrique Autres charges spécifiques

La rubrique Autres charges spécifiques augmente de **194 %** par rapport au BI 2020 du fait d'une modification de périmètre budgétaire.

Elle comprend les crédits nécessaires au versement des **bourses ERASMUS**, les **subventions diverses aux associations étudiantes** de l'établissement, la **réservation** de place de crèches à destination des enfants des étudiants ainsi que les crédits pour les **projets étudiants** et les **aides sociales étudiantes**.

### 2.3.3.2 Focus sur les dépenses d'investissement

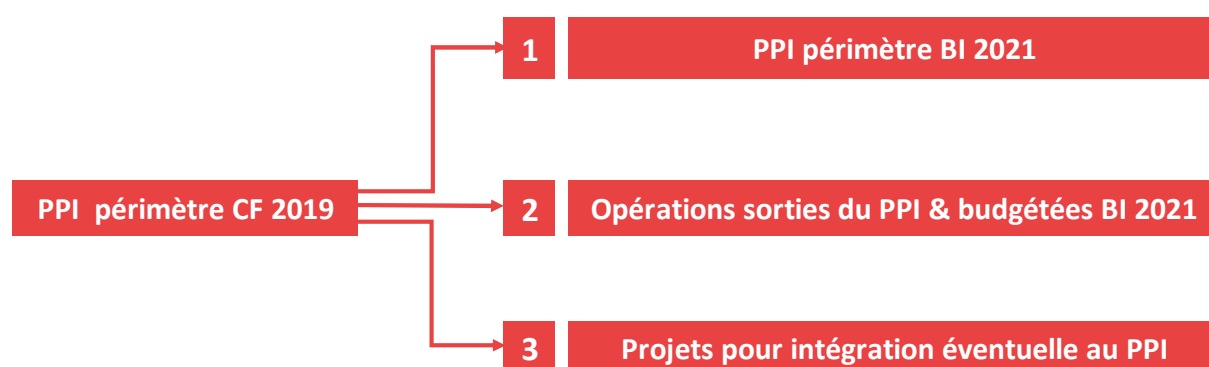
La part de l'**investissement** (10,1 %) a progressé de 7,5 points depuis 2018 mais a diminué de 2,6 points depuis le BI 2020, principalement en raison du nouveau périmètre retenu pour le PPI, resserré autour des projets structurants pour lesquels l'établissement est en mesure d'attester d'un début d'exécution ou de l'engagement de financement d'un partenaire (- 5,2 M€).

D'après le guide d'analyse des fonds de roulement du ministère, notre établissement doit être en mesure de justifier l'engagement de l'opération ou un commencement d'exécution.

La prise en considération de cet élément a conduit l'agence comptable et la DAF à réexaminer le PPI au cours de l'été tel qu'il avait été voté au compte financier 2019.

Le PPI a donc fait l'objet des modifications suivantes :

- Les opérations immobilières pluriannuelles ayant effectivement démarré (qu'il s'agisse de commencement de travaux ou de premières dépenses engagées) forment désormais le **nouveau périmètre pour le BI 2021** ;
- Certaines opérations ont été **sorties du PPI** mais les crédits nécessaires à leur réalisation sont **intégrés au BI 2021** ;
- Les autres opérations constituent des **projets non intégrés** mais regroupés au sein d'une **liste annexée au PPI**.



## Le périmètre du PPI pour le BI 2021

PPI nouveau format périmètre BI 2021		
Opération n°	Nature	Coût total opération
1	900070PCS- Plan Campus	8 488 055 €
2	900070LC- Learning Center (1) LA RUCHE	48 077 386 €
3	900070SGN-signalétique	1 138 956 €
4	900070PA-aménagements paysagers PDA	295 000 €
5	900070BU -Bib Univ Provisoire	4 139 981 €
<b>TOTAL PPI</b>		<b>62 139 378 €</b>

Les opérations figurant ci-dessus feront l'objet de dépenses en 2021. Elles correspondent aux projets pluriannuels en cours les plus structurants en matière immobilière. Le montant affiché ici est le coût total de l'opération ; les dépenses et recettes inscrites au budget 2021 et pour les années suivantes sont détaillées dans le tableau 9bis des opérations pluriannuelles.

## Les opérations sorties du PPI budgétées en 2021

Opérations sorties du PPI & budgétées au BI 2021		
Opération n°	Nature	Coût total opération
6	900070SDN - Schéma directeur du numérique	2 700 000 €
7	900070LUM- Eclairage général	511 373 €
8	900070SOL- Aménagements sols	524 612 €
9	900070MO-RENOVATION ELECTRIQUE MOM	325 000 €
10	900070DT-DTA sols	170 000 €
<b>TOTAL hors PPI</b>		<b>4 230 985 €</b>

Certaines opérations d'investissement correspondent à des besoins importants de l'établissement mais ne peuvent pour autant être formellement inscrites au PPI, soit qu'elles ne correspondent pas à des projets stratégiques pour l'ensemble de l'établissement (DTA sols, éclairage général...), soit qu'elles ne soient pas pluriannuelles, soit qu'elles n'aient pas démarré (ex : le schéma directeur du numérique, qui pourrait intégrer le PPI à compter du BI 2022).

Le montant affiché ici est le coût total de l'opération ; les dépenses et recettes inscrites au budget 2021 et pour les années suivantes est détaillée dans le tableau 9bis des opérations pluriannuelles.



## Les projets annexés en cours d'étude

Projets en cours d'étude		
Opération n°	Nature	Coût total opération
11	900070AM- Aménagts extérieurs	407 843 €
12	900070AD- Travaux accessibilité	445 945 €
13	900070MU- MuMo/ aménagement réserve	60 000 €
14	900070CO- Cours intérieures	297 000 €
15	900070MS-Maison des sports	2 650 000 €
16	900070RI-SURETE ANALYSE DES RISQUES	28 012 €
17	900070DE-Démolition préfas+containers	1 000 000 €
18	900070MC-Maison de la Création	6 000 000 €
19	900070PR-Parking Ruche	480 000 €
20	900070PE-Structures Petrov PDA	300 000 €
21	900070-SSU (déménagements dans zone BUP)	400 000 €
22	900070-RCU (chauffage urbain)	2 000 000 €
23	900070-LV (CPER 21-27 Démol Reconstruc LV)	28 000 000 €
24	900070-FAC (Réfection façades)	2 000 000 €
	<b>TOTAL Projets</b>	<b>44 068 800 €</b>

Les projets ci-dessus sont en cours d'étude, soit parce que le degré de maturité ne permet pas de les inscrire de suite soit parce que l'établissement est en attente des réponses concernant le plan de relance et le CPER 21-27. En fonction de ces éléments à venir et de la soutenabilité financière de l'ensemble, il sera présenté une priorisation au Conseil d'Administration pour les intégrations supplémentaires.

## 3. Annexes

---

- 1.1 **Tableau 1 des autorisations d'emploi (pour vote)**
- 1.2 **Tableau 2 des autorisations budgétaires (pour vote)**
- 1.3 Tableau 3 des dépenses par destination et des recettes par origine
- 1.4 **Tableau 4 d'équilibre financier (pour vote)**
- 1.5 Tableau 5 des opérations pour le compte de tiers
- 1.6 **Tableau 6 de situation patrimoniale (pour vote)**
- 1.7 Tableau 7 de plan de trésorerie
- 1.8 Tableau 8 des opérations sur recettes fléchées
- 1.9 **Tableau 9 des opérations pluriannuelles (pour vote)**
- 1.10 Tableau 9bis relatif au programme pluriannuel d'investissement
- 1.11 Tableau 10 détails des opérations pluriannuelles
- 1.12 Tableau 11 de synthèse des moyens des unités de recherche
- 1.13 Tableau de synthèse budgétaire et comptable
- 1.14 Détail des dotations par centre financier
- 1.15 Annexe - présentation du budget CVEC 2021

Etat soumis au CA (pour vote)

Tableau 1- Tableau des emplois (EPSCP)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		S/total EC	(A) Emplois sous plafond Etat *	(B) Emplois financés hors SCSP En ETP	(C) = (A) + (B)
	Permanents	Titulaires CDI				
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs				765		765
					4	4
	Non permanents			161	65	226
				<b>926</b>	<b>69</b>	<b>995</b>
<b>Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)</b>						
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires CDI		540		540
				89		89
	Non permanents	CDD			203	203
				<b>629</b>	<b>203</b>	<b>832</b>
				<b>1 555</b>	<b>272</b>	<b>1 827</b>
<b>Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat</b>						<b>Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)</b>
						<b>1 555 (3)</b>

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

\* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

\*\* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"



**Etat soumis au CA (pour information)**

**Tableau 3 - Tableau des dépenses par destination**

Règlementaire	Personnel AE (AE = CP)	Personnel CP (AE = CP)	Fonct AE	Fonct CP	Invest AE	Invest CP	Total AE	Total CP
Dépenses Programmes 150 et 231								
<b>FORMATION INITIALE ET CONTINUE</b>	<b>60 799 305</b>	<b>60 799 305</b>	<b>2 806 989</b>	<b>2 748 258</b>	<b>252 804</b>	<b>256 764</b>	<b>63 859 098</b>	<b>63 804 327</b>
Doctorat	5 260 905	5 260 905	387 942	387 942	26 264	26 264	5 675 111	5 675 111
Master	17 890 646	17 890 646	894 017	894 017	11 310	15 270	18 795 973	18 799 933
Licence	37 647 754	37 647 754	1 525 030	1 466 299	215 230	215 230	39 388 014	39 329 283
<b>RECHERCHE</b>	<b>32 121 248</b>	<b>32 121 248</b>	<b>4 793 692</b>	<b>4 793 692</b>	<b>431 319</b>	<b>431 319</b>	<b>37 346 259</b>	<b>37 346 259</b>
Recherche universitaire			0	0	0	0	0	0
Rech univ maths	1 845 856	1 845 856	182 866	182 866	61 500	61 500	2 090 222	2 090 222
Rech univ phys chimie			0	0	0	0	0	0
Rech univ phys nucl			0	0	0	0	0	0
Rech univ science terre			0	0	0	0	0	0
Rech univ science homme	30 020 392	30 020 392	3 447 497	3 447 497	364 819	364 819	33 832 708	33 832 708
Rech univ Transvers	255 000	255 000	1 163 329	1 163 329	5 000	5 000	1 423 329	1 423 329
<b>SOUTIEN ET SUPPORT</b>	<b>28 485 703</b>	<b>28 485 703</b>	<b>12 181 645</b>	<b>12 163 945</b>	<b>43 589 470</b>	<b>16 275 460</b>	<b>84 256 818</b>	<b>56 925 108</b>
Pilotage et support	19 692 095	19 692 095	4 381 050	4 393 350	3 384 300	3 384 300	27 457 445	27 469 745
Immobilier	4 714 691	4 714 691	6 173 900	6 173 900	40 050 120	12 736 110	50 938 711	23 624 701
Diffusion savoirs musées	1 083 595	1 083 595	269 695	269 695	107 550	107 550	1 460 840	1 460 840
Bibliothèques et documentation	2 995 322	2 995 322	1 357 000	1 327 000	47 500	47 500	4 399 822	4 369 822
<b>ETUDIANTS</b>	<b>1 562 037</b>	<b>1 562 037</b>	<b>787 417</b>	<b>761 417</b>	<b>44 000</b>	<b>44 000</b>	<b>2 393 454</b>	<b>2 367 454</b>
Santé des étudiants activité associative	1 335 177	1 335 177	423 384	405 384	44 000	44 000	1 802 561	1 784 561
Aides indirectes	150 173	150 173	106 000	98 000	0	0	256 173	248 173
Aides directes aux étudiants	76 687	76 687	258 033	258 033	0	0	334 720	334 720
<b>TOTAL</b>	<b>122 968 293</b>	<b>122 968 293</b>	<b>20 569 743</b>	<b>20 467 312</b>	<b>44 317 593</b>	<b>17 007 543</b>	<b>187 855 629</b>	<b>160 443 148</b>

**Etat soumis au CA (pour information)**
**Tableau 3 - Tableau des recettes par origine (Prévisionnel)**

	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	Total
Règlementaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention pour charges service public	119 680 000	-	-	-	-	-	-	-	119 680 000
Droits d'inscription	-	-	-	-	3 659 108	-	-	-	3 659 108
Formation continue diplômés propres VAE	-	-	-	-	5 427 997	-	-	-	5 427 997
Taxe d'apprentissage	-	-	-	-	480 575	-	-	-	480 575
Contrats prestations recherche hors ANR	-	-	-	-	137 807	-	-	-	137 807
Valorisation	-	-	-	-	33 250	-	-	-	33 250
ANR investissements d'avenir	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ANR hors investissements d'avenir	-	-	-	1 346 306	-	-	-	-	1 346 306
Subvention exploit & financ actif Région	-	-	-	1 610 731	-	-	15 417 185	-	17 027 916
Subvention exploit & financ actif UE	-	-	-	3 207 020	-	-	584 300	-	3 791 320
Subvention exploit & financ actif Autres	-	603 119	-	3 331 662	97 102	3 976 741	-	-	8 008 624
Fondations fonds propres réserves dons	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres recettes	-	-	2 178 477	-	4 594 002	-	-	-	6 772 479
<b>TOTAL</b>	<b>119 680 000</b>	<b>603 119</b>	<b>2 178 477</b>	<b>9 495 719</b>	<b>14 429 841</b>	<b>3 976 741</b>	<b>16 001 485</b>	<b>-</b>	<b>166 365 382</b>

**Etat soumis au CA (pour vote)**

**Tableau 4 - Equilibre Financier (prévisionnel)**

Besoins (utilisation des financements)			
	Réalisé 2019	BI 2020	BI 2021
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	7 648 001 €	12 957 658 €	
dont Budget Principal	7 648 001 €	12 957 658 €	
dont Budget Annexe	- €		
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	- €		
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	541 348 €	80 000 €	512 800 €
Autres décaissements non budgétaires (e1)	1 406 484 €	414 800 €	
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)</b>	<b>9 595 833 €</b>	<b>13 452 458 €</b>	<b>512 800 €</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie (l)= (2) - (1)</b>			<b>5 922 234 €</b>
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***		- €	12 221 384 €
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)		- €	
<b>TOTAL DES BESOINS (1) + (l)</b>	<b>9 595 833 €</b>	<b>13 452 458 €</b>	<b>6 435 034 €</b>

Financements (couverture des besoins)			
Réalisé 19	BI 2020	BI 2021	
- €		5 922 234 €	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
- €		5 922 234 €	dont Budget Principal
- €			dont Budget Annexe
500 €			Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
525 353 €	80 000 €	512 800 €	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
524 687 €	414 800 €		Autres encaissements non budgétaires (e2)
<b>1 050 540 €</b>	<b>494 800 €</b>	<b>6 435 034 €</b>	<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)</b>
<b>8 545 293 €</b>	<b>12 957 658 €</b>		<b>PRILEVEMENT de la trésorerie (ll)=(1) - (2)</b>
163 947 €	3 164 090 €		dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
8 381 346 €	9 793 568 €	6 299 150 €	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
<b>9 595 833 €</b>	<b>13 452 458 €</b>	<b>6 435 034 €</b>	<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (ll)</b>

(\*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(\*\*) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(\*\*\*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

**Etat soumis au CA (pour information)**

**Tableau 5 - Opérations pour compte de tiers (prévisionnel)**

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
TVA	445	98 000	98 000
Aides à la mobilité internationale	46711	414 800	414 800
<b>TOTAL</b>		<b>512 800</b>	<b>512 800</b>



**Etat soumis au CA (pour vote)**

**Tableau 6 - Situation patrimoniale (prévisionnel)**

**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Budget 2021
Personnel	112 588 046	116 490 927	119 897 438	121 468 080
dont charges de pensions civiles	32 243 841	33 203 625	33 925 998	
Fonctionnement	23 279 340	27 149 416	27 967 412	29 687 012
autre que les charges de personnel				
<b>TOTAL des charges</b>	<b>135 867 386</b>	<b>143 640 342</b>	<b>147 864 851</b>	<b>151 155 092</b>
<b>Résultat prévisionnel (BENEFICE)</b>	<b>5 260 671</b>	<b>1 778 504</b>	<b>5 308</b>	<b>0</b>
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel	141 128 057	145 418 846	147 870 159	151 155 092

PRODUITS	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Budget 2021
Subventions de l'Etat	118 348 332	120 568 755	120 437 351	120 283 119
Fiscalité affectée		2 945 909	1 640 000	2 178 477
Autres subventions	8 201 455	5 608 043	9 716 275	10 080 019
Autres produits	14 578 270	16 296 140	16 076 533	17 910 391
<b>TOTAL des produits</b>	<b>141 128 057</b>	<b>145 418 846</b>	<b>147 870 159</b>	<b>150 452 006</b>
<b>Résultat prévisionnel (PERTE)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>703 086</b>
Total équilibre du compte de résultat prévisionnel	141 128 057	145 418 846	147 870 159	151 155 092

**Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés**

EMPLOIS	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Budget 2021
Insuffisance d'autofinancement	0			
Investissements	3 590 405	12 936 722	21 451 939	17 007 543
Remboursement des dettes financières	0		0	0
<b>TOTAL des emplois</b>	<b>3 590 405</b>	<b>12 936 722</b>	<b>21 451 939</b>	<b>17 007 543</b>
<b>Apport au fonds de roulement</b>	<b>7 454 109</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 922 234</b>

RESSOURCES	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Budget 2021
Capacité d'autofinancement	8 801 207	5 394 929	3 761 669	3 535 851
Financement de l'actif par l'Etat	610 895	677 281	2 988 287	3 976 741
Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	307 838	1 854 852	1 744 325	15 417 185
Autres ressources	1 324 574	2 784 253		
Augmentation des dettes financières				
<b>TOTAL des ressources</b>	<b>11 044 514</b>	<b>10 711 314</b>	<b>8 494 281</b>	<b>22 929 777</b>
<b>Prélèvement sur fonds de roulement</b>	<b>0</b>	<b>-2 225 408</b>	<b>-12 957 658</b>	<b>0</b>

**Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)**

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Budget 2020	Budget 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice	5 260 671	1 778 504	5 308	-703 086
+ dotation aux amortissements, dépréciations et provisions	7 157 770	7 387 455	7 298 949	7 719 487
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		210 192		
+ valeur nette comptable des éléments d'actif cédés		600		
- produits de cession d'éléments d'actifs	3 617 234	3 560 239	3 542 588	3 480 550
- quote part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	8 801 207	5 394 928	3 761 669	3 535 851
= capacité d'autofinancement				

**Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie**

	Réalisé 2018 (1)	Réalisé 2019 (1)	Budget 2020 (2)	Budget 2021 (3)
Variation du fonds de roulement (apport ou prélèvement)	7 454 109	-2 225 408	-12 957 658	5 922 234
Variation du besoin en fonds de roulement (fonds de roulement-trésorerie)	-1 583 675	6 319 885	0	0
Variation de la trésorerie (abandonnement ou prélèvement)	9 037 784	-8 545 293	-12 957 658	5 922 234
Niveau du fonds de roulement	43 312 933	41 087 525	28 129 867	34 052 101
Niveau du besoin en fonds de roulement	-12 111 114	-5 791 230	-5 791 230	-5 791 230
Niveau de la trésorerie	55 424 047	46 878 754	33 921 096	39 843 330

(1) : selon les comptes financiers votés en conseil d'administration  
(2) : les variations du budget N-1 sont issues du dernier budget voté en conseil d'administration (budget initial ou budget rectificatif le cas échéant). Les niveaux de FR, de BFR, et de trésorerie sont calculés comme suit : niveaux au dernier compte financier voté, ajustés des variations du budget N-1  
(3) : les variations du budget en cours de préparation N sont issues des données du présent tableau 6. Les niveaux de FR, de BFR, et de trésorerie sont calculés comme suit : niveaux simulés en (2) ajustés des variations du budget en cours de préparation N



Etat soumis au CA (pour information)

### Tableau 8- Tableau des opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel)

	Antérieures à 2021	Prévisionnel 2021	2022	2023	2024
<b>Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice</b>	0	1 622 373	13 843 757	752 592	-14 186 103
<b>Recettes fléchées</b>	5 506 667	19 978 226	10 214 588	0	0
Financements de l'Etat fléchés	2 340 863	3 976 741	2 605 889	0	0
Autres financements publics fléchés	3 165 804	16 001 485	7 608 699	0	0
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	0
<b>Dépenses sur recettes fléchées</b>	3 884 294	7 756 842	23 305 753	14 938 695	0
Personnel (AE=CP)					
AE	28 000	103 000	0	0	0
CP	28 000	103 000	0	0	0
Fonctionnement et intervention					
AE	960 668	725 625	0	0	0
CP	946 572	725 625	0	0	0
Investissement					
AE	7 459 722	34 768 920	3 820 883	2 032 862	0
CP	2 909 722	6 928 217	23 305 753	14 938 695	0
<b>Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées</b>	1 622 373	12 221 384	-13 091 165	-14 938 695	0
<b>Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice</b>	1 622 373	13 843 757	752 592	-14 186 103	-14 186 103

**Tableau soumis au CA (pour vote)**
**Tableau 9 - Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)**

Opérations	Montant opération	Autorisations d'engagement				Crédits de paiement				Restes			
		AE ouvertes < 2021	Conso AE < 2021	Reports ou Reprogramm. 2021	AE nouvelles ouvertes 2021	Total AE 2021	CP ouvertes < 2021	Conso CP < 2021	Reports ou Reprogramm. 2021	CP nouveaux ouverts 2021	Total CP 2021	Restes à engager > 2021 (AE)	Restes à payer > 2021 sur AE consomm. <= 2021 (CP)
REGION	1 197 628	716 531	716 531	0	377 046	377 046	682 945	682 945	0	377 046	377 046	104 051	137 637
UDL	2 116 892	926 568	926 568	0	1 062 323	1 062 323	1 050 190	1 050 190	0	1 062 323	1 062 323	128 001	4 379
RECHERCHE	5 653 684	2 996 907	2 996 907	0	2 258 635	2 258 635	2 926 637	2 926 637	0	2 258 635	2 258 635	398 142	468 413
AGENCE ANR	4 530 594	1 875 450	1 875 450	0	1 455 948	1 455 948	1 856 303	1 856 303	0	1 455 948	1 455 948	1 199 196	1 218 343
EUROPE	390 583	171 368	171 368	0	139 215	139 215	168 250	168 250	0	139 215	139 215	80 000	83 118
<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>13 889 382</b>	<b>6 686 825</b>	<b>6 686 825</b>	<b>0</b>	<b>5 293 167</b>	<b>5 293 167</b>	<b>6 684 325</b>	<b>6 684 325</b>	<b>0</b>	<b>5 293 167</b>	<b>5 293 167</b>	<b>1 909 390</b>	<b>1 911 890</b>
F_CONTINUE Formation continue	667 430	311 628	311 628	0	355 802	355 802	310 916	310 916	0	355 802	355 802	0	712
<b>Total Contrats de formation continue</b>	<b>667 430</b>	<b>311 628</b>	<b>311 628</b>	<b>0</b>	<b>355 802</b>	<b>355 802</b>	<b>310 916</b>	<b>310 916</b>	<b>0</b>	<b>355 802</b>	<b>355 802</b>	<b>0</b>	<b>712</b>
INTERNATIO Conventions internationales	4 853 209	3 310 052	3 310 052	0	1 076 242	1 076 242	3 169 291	3 169 291	0	1 076 242	1 076 242	466 915	607 676
AUTRES Conventions d'enseignement	2 514 905	700 281	700 281	0	1 081 632	1 081 632	671 555	671 555	0	1 076 861	1 076 861	732 992	766 489
FLECHES Conventions internationales fléchées	1 822 293	988 668	988 668	0	833 625	833 625	974 572	974 572	0	833 625	833 625	0	14 096
<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>9 190 408</b>	<b>4 999 002</b>	<b>4 999 002</b>	<b>0</b>	<b>2 991 499</b>	<b>2 991 499</b>	<b>4 815 419</b>	<b>4 815 419</b>	<b>0</b>	<b>2 986 728</b>	<b>2 986 728</b>	<b>1 199 907</b>	<b>1 388 261</b>
PPI DIMMO PPI	14 061 992	10 498 692	10 498 692	0	3 368 300	3 368 300	9 971 999	9 971 999	0	3 894 993	3 894 993	195 000	195 000
FLECHES DIMMO PPI Fléchés Learning Centre	48 077 386	7 459 721	7 459 721	0	34 763 920	34 763 920	2 909 721	2 909 721	0	6 923 217	6 923 217	5 853 745	38 244 448
<b>Total Programmes pluriannuels d'inv</b>	<b>62 139 378</b>	<b>17 958 413</b>	<b>17 958 413</b>	<b>0</b>	<b>38 132 220</b>	<b>38 132 220</b>	<b>12 881 720</b>	<b>12 881 720</b>	<b>0</b>	<b>10 818 210</b>	<b>10 818 210</b>	<b>6 048 745</b>	<b>38 439 448</b>
<b>Total</b>	<b>85 886 598</b>	<b>29 955 868</b>	<b>29 955 868</b>	<b>0</b>	<b>46 772 688</b>	<b>46 772 688</b>	<b>24 692 379</b>	<b>24 692 379</b>	<b>0</b>	<b>19 453 907</b>	<b>19 453 907</b>	<b>9 158 042</b>	<b>41 740 311</b>
Ss total personnel	9 833 281	4 824 112	4 824 112	0	3 741 597	3 741 597	4 824 112	4 824 112	0	3 741 597	3 741 597	1 267 572	1 267 572
Ss total fonctionnement	13 511 657	7 076 544	7 076 544	0	4 617 963	4 617 963	6 893 710	6 893 710	0	4 609 232	4 609 232	1 817 150	2 008 716
Ss total investissement	62 541 659	18 055 211	18 055 211	0	38 413 128	38 413 128	12 974 558	12 974 558	0	11 103 078	11 103 078	6 073 320	38 464 024

**Recettes**

Opérations	Montant opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			Restes à encaisser > 2021
			Montant	Encaissem. < 2021	Encaissem. prévus 2021	
REGION	1 197 628	0	1 197 628	262 972	607 067	327 589
UDL	2 116 892	0	2 116 893	1 314 915	779 883	22 095
RECHERCHE	5 653 684	0	5 653 684	1 885 700	2 992 423	775 561
AGENCE ANR	4 530 594	0	4 530 594	3 085 994	953 228	491 372
EUROPE	390 583	0	390 583	186 023	156 091	48 469
<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>13 889 382</b>	<b>0</b>	<b>13 889 381</b>	<b>6 735 604</b>	<b>5 488 692</b>	<b>1 665 086</b>
F_CONTINUE Formation continue	667 430	0	667 430	338 000	329 430	0
<b>Total Contrats de formation continue</b>	<b>667 430</b>	<b>0</b>	<b>667 430</b>	<b>338 000</b>	<b>329 430</b>	<b>0</b>
INTERNATIO Conventions internationales	4 853 209	0	4 853 210	3 180 018	1 081 692	591 500
AUTRES Conventions d'enseignement	2 514 905	0	2 514 905	792 822	1 066 605	655 478
FLECHES Conventions internationales fléchées	1 822 293	0	1 822 293	1 055 763	584 300	182 230
<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>9 190 408</b>	<b>0</b>	<b>9 190 408</b>	<b>5 028 603</b>	<b>2 732 597</b>	<b>1 429 208</b>
PPI DIMMO PPI	14 061 992	14 061 992	0	0	0	0
FLECHES DIMMO PPI Fléchés Learning Centre	48 077 386	14 200 198	33 877 188	4 450 904	19 393 926	10 032 358
<b>Total Programmes pluriannuels d'inv</b>	<b>62 139 378</b>	<b>28 262 190</b>	<b>33 877 188</b>	<b>4 450 904</b>	<b>19 393 926</b>	<b>10 032 358</b>
<b>Total</b>	<b>85 886 598</b>	<b>28 262 190</b>	<b>57 624 407</b>	<b>16 553 110</b>	<b>27 944 645</b>	<b>13 126 652</b>



Tableau 9bis relatif au programme pluriannuel d'investissement (financement)  
Budget Initial 2021

B - Prévisions de recettes (RE)

Opération	Nature	Montant de l'opération envisagé (18)	Montant notifié < 2021 (19a)	Montant notifié 2021 (19b)	Reste à notifier (19c)	Financements extérieurs				Prévisions en 2022 et suivantes							
						Montant des financements extérieurs (18)	Encasements des années antérieures à 2021 (20)	Encasements prévus (21a)	Encasements réalisés (21b)	Restes à encaisser 22=(18)-(20)-(21a)	Encasements prévus en 2022 (23)	Encasements prévus en 2023 (24)	Encasements prévus > 2023 (25)				
900070PCs- Plan Campus	Financement de l'Etat					0											
	Financements des CT					0											
	Autres financements					0											
	Autofinancement par l'établissement	8 488 055	5 576 054	2 912 001		0											
	<b>Total Opération 1</b>	<b>8 488 055</b>	<b>5 576 054</b>	<b>2 912 001</b>		<b>0</b>											
900070LC- Learning Center	Financement de l'Etat	8 923 494	2 340 864	3 976 741	2 605 889	8 923 494	2 340 864	3 976 741	2 605 889	2 605 889	2 605 889	0	0	0	0	0	0
	Financement REGION	23 439 409	1 120 040	15 417 185	6 902 184	23 439 409	1 120 040	15 417 185	6 902 184	6 902 184	6 902 184						
	Métropole	1 514 285	990 000	0	524 285	1 514 285	990 000	0	524 285	524 285	524 285						
	Autofinancement par l'établissement	14 200 198	-1 541 183	-12 470 709	28 212 090												
	<b>Total Opération 2</b>	<b>48 077 386</b>	<b>2 909 721</b>	<b>6 923 217</b>	<b>38 244 448</b>	<b>33 877 188</b>	<b>4 450 904</b>	<b>19 393 926</b>	<b>0</b>	<b>10 032 358</b>	<b>14 938 695</b>	<b>14 938 695</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
900070SGN- signalétique	Financement de l'Etat					0											
	Financements des CT					0											
	Autres financements					0											
	Autofinancement par l'établissement	1 138 956	255 964	882 992		0											
	<b>Total Opération 3</b>	<b>1 138 956</b>	<b>255 964</b>	<b>882 992</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
900070BU- Bib Univ Provisoire	Financement de l'Etat					0											
	Financements des CT					0											
	Autres financements					0											
	Autofinancement par l'établissement	4 139 981	4 139 981			0											
	<b>Total Opération 4</b>	<b>4 139 981</b>	<b>4 139 981</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
900070PA- aménagements paysagers PDA	Financement de l'Etat					0											
	Financements des CT					0											
	Autres financements					0											
	Autofinancement par l'établissement	295 000		100 000	195 000	0											
	<b>Total Opération 5</b>	<b>295 000</b>	<b>0</b>	<b>100 000</b>	<b>195 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Total PPI	Ss total financement de l'Etat	8 923 494	2 340 864	3 976 741	2 605 889	8 923 494	2 340 864	3 976 741	2 605 889	2 605 889	2 605 889	0	0	0	0	0	0
	Ss total financements CT	24 953 694	2 110 040	15 417 185	7 426 469	24 953 694	2 110 040	15 417 185	7 426 469	7 426 469	7 426 469	0	0	0	0	0	0
	Ss total autres financements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Ss total autofinanc.par l'établissement</b>	<b>28 262 190</b>	<b>8 430 816</b>	<b>-8 575 716</b>	<b>28 407 090</b>	<b>33 877 188</b>	<b>4 450 904</b>	<b>19 393 926</b>	<b>0</b>	<b>28 262 190</b>	<b>14 938 695</b>	<b>14 938 695</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>62 139 378</b>	<b>12 881 720</b>	<b>10 818 210</b>	<b>38 439 448</b>	<b>33 877 188</b>	<b>4 450 904</b>	<b>19 393 926</b>	<b>0</b>	<b>10 032 358</b>	<b>14 938 695</b>	<b>14 938 695</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Tableau soumis au CA (pour information)

Tableau 10- Tableau détaillé des opérations pluriannuelles (Prévisions)

Opération	Nature	Prévisions	Prévisions 2021										Prévisions 2022 et suivantes				
			AE ouvertes < 2021	Conso AE < 2021	Reports ou Reprogrammations 2021	AE nouvelles ouvertes 2021	Total AE 2021	CP ouverts < 2021	Conso CP < 2021	Reports ou Reprogrammations 2021	CP nouveaux ouverts 2021	Total CP 2021	AE prévues en 2022	CP prévues en 2022	AE prévues en 2023	CP prévues en 2023	AE prévues > 2023
Contrats de recherche	Personnel	7 729 948	3 863 513	3 863 513	0	2 796 680	3 863 513	2 796 680	2 796 680	0	2 796 680	2 796 680	185 709	185 709	12 000	12 000	0
	Fonctionnement Investissement	5 452 033	2 407 954	2 407 954	0	2 229 019	2 407 954	2 229 019	2 229 019	0	2 229 019	2 229 019	266 504	266 504	30 000	30 000	0
		707 401	415 358	415 358	0	267 468	415 358	267 468	267 468	0	267 468	267 468	0	0	2 500	2 500	0
	<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>13 889 382</b>	<b>6 686 825</b>	<b>6 686 825</b>	<b>0</b>	<b>5 293 167</b>	<b>6 684 325</b>	<b>5 293 167</b>	<b>5 293 167</b>	<b>0</b>	<b>5 293 167</b>	<b>5 293 167</b>	<b>454 713</b>	<b>454 713</b>	<b>44 500</b>	<b>44 500</b>	<b>0</b>
Contrats de formation continue	Personnel	598 879	273 177	273 177	0	325 702	273 177	325 702	325 702	0	325 702	325 702	0	0	0	0	0
	Fonctionnement Investissement	68 551	38 451	38 451	0	30 100	37 739	30 100	30 100	0	30 100	30 100	0	0	0	0	0
		68 551	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Total Contrats de formation continue</b>	<b>667 430</b>	<b>311 628</b>	<b>311 628</b>	<b>0</b>	<b>355 802</b>	<b>310 916</b>	<b>355 802</b>	<b>355 802</b>	<b>0</b>	<b>355 802</b>	<b>355 802</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats d'enseignement	Personnel	1 504 454	687 422	687 422	0	619 215	687 422	619 215	619 215	0	619 215	619 215	23 844	23 844	0	0	0
	Fonctionnement Investissement	7 620 073	4 259 139	4 259 139	0	2 358 844	4 079 516	2 358 844	2 358 844	0	2 358 844	2 358 844	232 620	232 620	0	0	0
		63 580	32 440	32 440	0	13 440	48 460	13 440	13 440	0	13 440	13 440	0	0	0	0	0
	<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>9 190 408</b>	<b>4 999 002</b>	<b>4 999 002</b>	<b>0</b>	<b>2 991 499</b>	<b>4 815 419</b>	<b>2 991 499</b>	<b>2 991 499</b>	<b>0</b>	<b>2 991 499</b>	<b>2 991 499</b>	<b>255 664</b>	<b>255 664</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Programmes pluriannuels d'inv	Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement Investissement	371 000	371 000	371 000	0	371 000	371 000	371 000	371 000	0	371 000	371 000	0	0	0	0	0
		61 768 378	17 557 413	17 557 413	0	38 132 220	12 510 720	38 132 220	38 132 220	0	38 132 220	38 132 220	2 032 862	2 032 862	14 938 695	14 938 695	0
	<b>Total Programmes pluriannuels d'inv</b>	<b>62 139 378</b>	<b>17 958 413</b>	<b>17 958 413</b>	<b>0</b>	<b>38 132 220</b>	<b>12 881 720</b>	<b>38 132 220</b>	<b>38 132 220</b>	<b>0</b>	<b>38 132 220</b>	<b>38 132 220</b>	<b>2 032 862</b>	<b>2 032 862</b>	<b>14 938 695</b>	<b>14 938 695</b>	<b>0</b>
Ss total Personnel		9 833 281	4 824 112	4 824 112	0	3 741 597	4 824 112	3 741 597	3 741 597	0	3 741 597	3 741 597	208 553	208 553	12 000	12 000	0
		13 511 657	7 076 544	7 076 544	0	4 617 963	6 893 709	4 617 963	4 617 963	0	4 617 963	4 617 963	501 824	501 824	30 000	30 000	0
	<b>Ss total Fonctionnement</b>	<b>62 541 659</b>	<b>18 055 211</b>	<b>18 055 211</b>	<b>0</b>	<b>38 413 128</b>	<b>12 974 558</b>	<b>38 413 128</b>	<b>38 413 128</b>	<b>0</b>	<b>38 413 128</b>	<b>38 413 128</b>	<b>2 743 239</b>	<b>2 743 239</b>	<b>15 646 572</b>	<b>15 646 572</b>	<b>0</b>
	<b>Ss total Investissement</b>	<b>85 866 597</b>	<b>29 955 866</b>	<b>29 955 866</b>	<b>0</b>	<b>46 772 688</b>	<b>24 682 379</b>	<b>46 772 688</b>	<b>46 772 688</b>	<b>0</b>	<b>46 772 688</b>	<b>46 772 688</b>	<b>2 743 239</b>	<b>2 743 239</b>	<b>15 646 572</b>	<b>15 646 572</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>85 866 597</b>	<b>29 955 866</b>	<b>29 955 866</b>	<b>0</b>	<b>46 772 688</b>	<b>24 682 379</b>	<b>46 772 688</b>	<b>46 772 688</b>	<b>0</b>	<b>46 772 688</b>	<b>46 772 688</b>	<b>2 743 239</b>	<b>2 743 239</b>	<b>15 646 572</b>	<b>15 646 572</b>	<b>0</b>

Opération	Nature	Prévisions	Prévisions 2021		Prévisions en 2022 et suivantes	
			Encasements 2021	Encasements prévus 2021	Encasements prévus en 2022	Encasements prévus > 2023
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	326 480	269 868	21 785	34 824	0
	Autres financements publics	12 692 312	5 989 253	5 166 597	374 852	19 598
	Autres financements	860 590	475 483	300 307	40 000	0
	<b>Total Contrats de recherche</b>	<b>13 889 382</b>	<b>6 735 604</b>	<b>5 468 692</b>	<b>414 856</b>	<b>19 598</b>
Contrats de formation continue	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	108 000	54 000	54 000	0	0
	Autres financements	559 430	284 000	275 430	0	0
	<b>Total Contrats de formation continue</b>	<b>667 430</b>	<b>338 000</b>	<b>329 430</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	177 086	82 735	94 351	0	0
	Autres financements publics	8 931 186	4 936 455	2 574 578	242 278	203 555
	Autres financements	82 136	9 413	63 666	9 055	0
	<b>Total Contrats d'enseignement</b>	<b>9 190 408</b>	<b>5 028 603</b>	<b>2 732 597</b>	<b>242 278</b>	<b>203 555</b>
Programmes pluriannuels d'inv	Financement de l'Etat	10 517 943	2 340 865	3 976 741	0	0
	Autres financements publics	23 359 246	2 110 040	15 417 185	5 832 021	0
	Autres financements	0	0	0	0	0
	<b>Total Programmes pluriannuels d'inv</b>	<b>33 877 189</b>	<b>4 450 905</b>	<b>19 393 926</b>	<b>5 832 021</b>	<b>0</b>
	<b>Ss total Financement de l'Etat</b>	<b>11 021 509</b>	<b>2 693 468</b>	<b>4 092 880</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Ss total Autres financements publics</b>	<b>45 060 744</b>	<b>13 089 748</b>	<b>23 212 360</b>	<b>617 130</b>	<b>223 153</b>
	<b>Ss total Autres financements</b>	<b>1 522 156</b>	<b>769 896</b>	<b>639 405</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>57 624 409</b>	<b>16 555 112</b>	<b>27 944 645</b>	<b>657 130</b>	<b>223 153</b>





Etat soumis au CA (pour information)

Tableau 11 - Tableau retraçant les moyens des unités mixtes de recherche (personnel)

	Univ Lyon2	CNRS	ENS	EHESS	ENTPE	INSA	AMU	IEP Lyon	Univ Lyon3	Univ Lyon1	Univ St Etienne	Univ Grenoble Alpes	UAPV	ECL	Ecole des Mines	Univ. Clermont-Ferrand Blaise Pascal	Autres (Bord3, Paris 4,...)	ENSAL	ENSSIB	Total
UMR 5138 ARAR	Nb EC + C 4	5															32			41
UMR 5133 Archéorient	Nb ITA 1	10								1							8			20
UMR 5137 CERCHID	Nb EC + C 10	2									38						4			25
UMR 5648 CIHAM	Nb ITA 17	7	4	2					10				6				10			56
UMR 5283 CMW	Nb EC + C 39	5	4	2					1								6			11
UMR 5596 DDL	Nb ITA 10	9									1						3			66
UMR 5600 EVS	Nb EC + C 30	6	8		9	4			25								10			15
UMR 5624 GATE	Nb ITA 20	7	5		3				4								3			25
UMR 5189 HISOMA	Nb EC + C 22	13	6						17		9						6			36
UMR 5062 IAO	Nb EC + C 4	4	2					2			1						4			39
UMR 5191 ICAR	Nb ITA 23	5	6														11			5
UMR 5317 IHRIM	Nb EC + C 29	16	28						19		14						2			45
USR 3155 IRAA	Nb EC + C 2	3	3						1		3						20			13
USR 3685 MSH-LSE	Nb ITA 3	11						1									2			148
UMR 5593 LAET	Nb EC + C 10	2			5												3			22
UMR 5190 LARHRA	Nb EC + C 27	8	8						15			24					43			17
UMR 5205 LIPIS	Nb EC + C 11	8				49			3	63				10			3			147
USR 3439 MCM	Nb ITA 1	9				4				4				1						19
UMR 5206 TRIANGLE	Nb EC + C 49	13	15					21			8									1
	Nb ITA 1	8	2					1			2									119
<b>Total ETP</b>	<b>345</b>	<b>289</b>	<b>107</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>57</b>	<b>5</b>	<b>25</b>	<b>97</b>	<b>68</b>	<b>131</b>	<b>25</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>26</b>	<b>22</b>	<b>206</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>1458</b>

**TABLEAU**  
**Synthèse budgétaire et comptable**

**POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**

		CF 2019	BI 2020	BI 2021	
Stocks initiaux	<b>1 Niveau initial de restes à payer</b>	1 409 607	1 314 925	30 749 487	
	<b>2 Niveau initial du fonds de roulement</b>	43 312 933	41 087 525	28 129 867	
	<b>3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement</b>	-12 111 114	-5 791 229	-5 791 229	
	<b>4 Niveau initial de la trésorerie</b>	55 424 047	46 878 754	33 921 096	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-256 425	-420 372	0	
	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	55 680 472	47 299 126	0	
Flux de l'année	<b>5 Autorisations d'engagement</b>	150 035 724	191 452 403	187 855 629	
	<b>6 Résultat patrimonial</b>	1 778 505	5 308	-703 086	
	<b>7 Capacité d'autofinancement (CAF)</b>	5 394 929	3 761 669	3 535 851	
	<b>8 Variation du fonds de roulement</b>	-2 225 408	-12 957 658	5 922 234	
	<b>9 Opérations bilancielle non budgétaires</b>	<b>SENS</b>	2 772 610		
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -			
	Report à nouveau	+	2 772 110		
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+			
	Cautionnements et dépôts	-	500		
	<b>10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires</b>	<b>SENS</b>	-99 007		
	Variation des stocks	+ / -			
	Production immobilisée	+			
	Annul. recettes ex. ant / Charges sur créances irrécouvrables	-	-235 904		
	Produits divers de gestion courante	+	136 897		
	<b>11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires</b>	<b>SENS</b>	2 748 991		
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-801 030		
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	6 210 721		
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	-901 736			
Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-1 758 965			
<b>12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11</b>		-7 648 001	-12 957 658	5 922 234	
12.a Recettes budgétaires		142 482 405	149 060 183	166 365 382	
12.b Crédits de paiement ouverts		150 130 406	162 017 841	160 443 148	
<b>13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers</b>		-15 995			
<b>14 Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur</b>		-881 296			
<b>15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14</b>		-8 545 293	-12 957 658	5 922 234	
15.a dont variation de la trésorerie fléchée		-163 947	-3 164 090	12 221 384	
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-8 381 346	-9 793 568	-6 299 150	
<b>16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14</b>		6 319 885	0	0	
<b>17 Restes à payer</b>		-94 682	29 434 562	27 412 481	
Stocks finaux	<b>18 Niveau final de restes à payer</b>	1 314 925	30 749 487	58 161 968	
	<b>19 Niveau final du fonds de roulement</b>	41 087 525	28 129 867	34 052 101	
	<b>20 Niveau final du besoin en fonds de roulement</b>	-5 791 229	-5 791 229	-5 791 229	
	<b>21 Niveau final de la trésorerie</b>	46 878 754	33 921 096	39 843 330	
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	-420 372	0	12 221 384	
	21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	47 299 126	0	-6 299 150	

Comptabilité budgétaire  
Comptabilité générale

## Détail des crédits 2021 par composante, service et laboratoire

## Budget initial 2021

	Dépense		Recette		Dépense		Recette
	AE	CP	RE		AE	CP	RE
<b>Composantes</b>	<b>9 162 352</b>	<b>9 107 581</b>	<b>9 834 313</b>	<b>900R08 GREPS</b>	<b>270 335</b>	<b>270 335</b>	<b>358 387</b>
902 UFR Sc.économiques et gestion	703 357	703 357	1 166 300	Fonctionnement	128 133	128 133	358 387
Fonctionnement	340 700	340 700	1 166 300	Investissement	15 546	15 546	
Investissement	2 000	2 000		Personnel	126 656	126 656	
Personnel	360 657	360 657		<b>900R09 DCT</b>	<b>45 675</b>	<b>45 675</b>	<b>15 000</b>
904 UFR Temps et Territoires	400 773	404 733	310 918	Fonctionnement	42 175	42 175	15 000
Fonctionnement	225 224	225 224	310 918	Investissement	1 100	1 100	
Investissement	6 440	10 400		Personnel	2 400	2 400	
Personnel	169 109	169 109		<b>900R10 ELICO</b>	<b>36 893</b>	<b>36 893</b>	<b>24 116</b>
909 Institut de psychologie	576 252	576 252	820 041	Fonctionnement	27 569	27 569	24 116
Fonctionnement	134 700	134 700	820 041	Investissement	2 824	2 824	
Investissement	441 552	441 552		Personnel	6 500	6 500	
Personnel				<b>900R11 LADEC</b>	<b>19 366</b>	<b>19 366</b>	<b>0</b>
91000 UFR Droit et Sc.politique	310 733	310 733	520 163	Fonctionnement	17 366	17 366	
Fonctionnement	162 448	162 448	520 163	Investissement	2 000	2 000	
Investissement	56 800	56 800		<b>900R13 CRPPC</b>	<b>93 134</b>	<b>93 134</b>	<b>72 940</b>
Personnel	91 485	91 485		Fonctionnement	55 970	55 970	72 940
91001 Instit.Etudes et Travail de Lyon	208 664	208 664	298 205	Investissement	3 500	3 500	
Fonctionnement	85 000	85 000	298 205	Personnel	33 664	33 664	
Investissement				<b>900R14 LER</b>	<b>28 430</b>	<b>28 430</b>	<b>10 000</b>
Personnel	123 664	123 664		Fonctionnement	26 759	26 759	10 000
91002 Institut Formation Syndicale	121 091	116 091	103 351	Personnel	1 671	1 671	
Fonctionnement	59 680	54 680	103 351	<b>900R15 DISP</b>	<b>196 922</b>	<b>196 922</b>	<b>111 411</b>
Personnel	61 411	61 411		Fonctionnement	115 422	115 422	111 411
914 ISPEF	322 202	318 471	492 919	Investissement	48 500	48 500	
Fonctionnement	239 488	235 757	492 919	Personnel	33 000	33 000	
Investissement	82 714	82 714		<b>900R17 ERIC</b>	<b>194 807</b>	<b>194 807</b>	<b>113 906</b>
Personnel				Fonctionnement	67 302	67 302	113 906
921 Institut de la Communication	521 188	471 188	728 353	Investissement	12 000	12 000	
Fonctionnement	236 820	186 820	728 353	Personnel	115 505	115 505	
Investissement	5 000	5 000		<b>900R18 PASSAGES XX XXI</b>	<b>125 920</b>	<b>125 920</b>	<b>46 756</b>
Personnel	279 368	279 368		Fonctionnement	83 253	83 253	46 756
922 IUT Lumière	4 537 241	4 537 241	4 145 686	Investissement	2 000	2 000	
Fonctionnement	1 721 329	1 721 329	4 145 686	Personnel	40 667	40 667	
Investissement	153 000	153 000		<b>900R19 HISOMA</b>	<b>99 118</b>	<b>99 118</b>	<b>44 925</b>
Personnel	2 662 912	2 662 912		Fonctionnement	70 950	70 950	44 925
92401 UFR LESLA	419 742	419 742	367 552	Personnel	28 168	28 168	
Fonctionnement	93 840	93 840	367 552	<b>900R20 ARCHEORIENT</b>	<b>658 179</b>	<b>658 179</b>	<b>360 000</b>
Investissement	12 000	12 000		Fonctionnement	180 708	180 708	360 000
Personnel	313 902	313 902		Investissement	50 000	50 000	
92400 CFMI	638 426	638 426	553 425	Personnel	427 471	427 471	
Fonctionnement	155 916	155 916	553 425	<b>900R21 CIHAM</b>	<b>70 998</b>	<b>70 998</b>	<b>22 800</b>
Investissement	2 300	2 300		Fonctionnement	38 686	38 686	22 800
Personnel	480 210	480 210		Investissement	5 000	5 000	
92701 UFR de langues	213 161	213 161	131 000	Personnel	27 312	27 312	
Fonctionnement	43 500	43 500	131 000	<b>900R22 IAO</b>	<b>25 809</b>	<b>25 809</b>	<b>8 000</b>
Investissement				Fonctionnement	25 809	25 809	8 000
Personnel	169 661	169 661		<b>900R23 EVS IRG</b>	<b>297 651</b>	<b>297 651</b>	<b>161 558</b>
92700 Centre de langues	14 000	14 000	25 000	Fonctionnement	162 997	162 997	161 558
Fonctionnement	14 000	14 000	25 000	Investissement	31 551	31 551	
Investissement				Personnel	103 103	103 103	
Personnel				<b>900R24 ECP</b>	<b>280 139</b>	<b>280 139</b>	<b>262 649</b>
928 UFR Anthropologie et Sociologie	175 522	175 522	171 400	Fonctionnement	202 619	202 619	262 649
Fonctionnement	133 890	133 890	171 400	Investissement	4 601	4 601	
Investissement				Personnel	72 919	72 919	
Personnel	41 632	41 632		<b>900R25 LAHRA</b>	<b>154 236</b>	<b>154 236</b>	<b>68 847</b>
<b>Recherche</b>	<b>11 389 775</b>	<b>11 389 775</b>	<b>6 422 234</b>	Fonctionnement	85 407	85 407	68 847
900R00 DRED	5 446 633	5 446 633	1 882 408	Personnel	68 829	68 829	
Fonctionnement	722 320	722 320	1 882 408	<b>900R26 CMW</b>	<b>123 427</b>	<b>123 427</b>	<b>73 736</b>
Investissement	120 300	120 300		Fonctionnement	84 427	84 427	73 736
Personnel	4 604 013	4 604 013		Investissement	7 000	7 000	
900R04 EMC	794 574	794 574	685 456	Personnel	32 000	32 000	
Fonctionnement	294 336	294 336	685 456	<b>900R28 ICAR</b>	<b>111 752</b>	<b>111 752</b>	<b>38 718</b>
Investissement	48 383	48 383		Fonctionnement	54 459	54 459	38 718
Personnel	451 855	451 855		Investissement	10 000	10 000	
900R05 LCE	34 890	34 890	0	Personnel	47 293	47 293	
Fonctionnement	28 890	28 890		<b>900R29 DDL</b>	<b>348 165</b>	<b>348 165</b>	<b>283 712</b>
Investissement	1 000	1 000		Fonctionnement	105 791	105 791	283 712
Personnel	5 000	5 000		Investissement	22 000	22 000	
900R06 CRTT	52 716	52 716	30 238	Personnel	220 374	220 374	
Fonctionnement	37 216	37 216	30 238	<b>900R30 IHRIM</b>	<b>94 295</b>	<b>94 295</b>	<b>5 607</b>
Investissement	2 000	2 000		Fonctionnement	57 495	57 495	5 607
Personnel	13 500	13 500		Personnel	36 800	36 800	
900R07 COACTIS	690 687	690 687	1 001 058	<b>900R31 LIRIS</b>	<b>129 220</b>	<b>129 220</b>	<b>270 842</b>
Fonctionnement	611 616	611 616	1 001 058	Fonctionnement	54 439	54 439	270 842
Investissement	4 519	4 519		Investissement	7 000	7 000	
Personnel	74 552	74 552		Personnel	67 781	67 781	

	Dépense		Recette
	AE	CP	RE
<b>900R32 ARAR</b>	<b>54 345</b>	<b>54 345</b>	<b>30 000</b>
Fonctionnement	22 358	22 358	30 000
Investissement	2 000	2 000	
Personnel	29 987	29 987	
<b>900R34 TRIANGLE</b>	<b>133 455</b>	<b>133 455</b>	<b>59 808</b>
Fonctionnement	98 746	98 746	59 808
Investissement	7 906	7 906	
Personnel	26 803	26 803	
<b>900R35 GATE</b>	<b>224 004</b>	<b>224 004</b>	<b>51 873</b>
Fonctionnement	146 831	146 831	51 873
Investissement	27 523	27 523	
Personnel	49 650	49 650	
<b>900R36 LAET</b>	<b>96 692</b>	<b>96 692</b>	<b>80 000</b>
Fonctionnement	60 957	60 957	80 000
Investissement	3 000	3 000	
Personnel	32 735	32 735	
<b>900R37 ISH</b>	<b>4 000</b>	<b>4 000</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	4 000	4 000	
Investissement			
Personnel			
<b>900R38 IRAA</b>	<b>3 500</b>	<b>3 500</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	3 500	3 500	
<b>900R39 MOM</b>	<b>124 437</b>	<b>124 437</b>	<b>15 000</b>
Fonctionnement	124 437	124 437	15 000
<b>900R40 CERCRID</b>	<b>101 092</b>	<b>101 092</b>	<b>80 089</b>
Fonctionnement	51 862	51 862	80 089
Investissement	6 330	6 330	
Personnel	42 900	42 900	
<b>900R41 ISERL</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>	<b>13 000</b>
Fonctionnement	23 000	23 000	13 000
Investissement			
Personnel			
<b>900R43 PUL</b>	<b>120 000</b>	<b>120 000</b>	<b>100 000</b>
Fonctionnement	120 000	120 000	100 000
Investissement			
Personnel			
<b>900R44 EVS CTT</b>	<b>68 998</b>	<b>68 998</b>	<b>30 820</b>
Fonctionnement	31 439	31 439	30 820
Investissement	2 000	2 000	
Personnel	35 559	35 559	
<b>900R45 DIPHE</b>	<b>12 281</b>	<b>12 281</b>	<b>8 574</b>
Fonctionnement	11 281	11 281	8 574
Investissement	1 000	1 000	
<b>Serv.cent, communs et généraux</b>	<b>167 303 502</b>	<b>139 945 792</b>	<b>150 108 835</b>
<b>90000 Présidence</b>	<b>89 400</b>	<b>89 400</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	89 400	89 400	
Investissement			
<b>90001 DGS</b>	<b>26 100</b>	<b>26 100</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	26 100	26 100	
<b>90002 DAJIM</b>	<b>81 000</b>	<b>81 000</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	81 000	81 000	
<b>90003 Communication</b>	<b>254 000</b>	<b>254 000</b>	<b>9 000</b>
Fonctionnement	249 000	249 000	9 000
Investissement	5 000	5 000	
<b>90004 DBF</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	15 000	15 000	
Investissement			
Personnel			
<b>90006 DRHAS</b>	<b>109 660 432</b>	<b>109 655 432</b>	<b>565 361</b>
Fonctionnement	816 000	811 000	565 361
Personnel	108 844 432	108 844 432	
<b>900070 Cellule grands travaux</b>	<b>38 709 220</b>	<b>11 395 210</b>	<b>19 393 926</b>
Fonctionnement			19 393 926
Investissement	38 709 220	11 395 210	
<b>900071 STI BDR</b>	<b>3 947 300</b>	<b>3 947 300</b>	<b>131 800</b>
Fonctionnement	3 356 400	3 356 400	131 800
Investissement	590 900	590 900	
<b>900072 STI PDA</b>	<b>3 395 600</b>	<b>3 395 600</b>	<b>150 000</b>
Fonctionnement	2 645 600	2 645 600	150 000
Investissement	750 000	750 000	
<b>90010 DSI</b>	<b>4 550 500</b>	<b>4 568 800</b>	<b>26 500</b>
Fonctionnement	1 422 200	1 440 500	26 500
Investissement	3 128 300	3 128 300	
<b>90011 SRI</b>	<b>1 342 652</b>	<b>1 342 652</b>	<b>1 084 692</b>
Fonctionnement	1 171 764	1 171 764	1 084 692
Investissement			
Personnel	170 888	170 888	
<b>90012 Vie étudiante</b>	<b>351 000</b>	<b>325 000</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	346 000	320 000	
Investissement	5 000	5 000	

	Dépense		Recette
	AE	CP	RE
<b>900DACDS - Dir action culturelle &amp; diffu</b>	<b>48 200</b>	<b>48 200</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	48 200	48 200	
Investissement			
<b>900130 SAAC action artistiq/culturelle</b>	<b>82 500</b>	<b>82 500</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	82 500	82 500	
Investissement			
<b>900131 SLA logistiq audiovisuel</b>	<b>88 000</b>	<b>88 000</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	8 000	8 000	
Investissement	80 000	80 000	
<b>900132 MUMO Musée des moulages</b>	<b>81 545</b>	<b>81 545</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	28 995	28 995	
Investissement	52 550	52 550	
<b>90014 SUAPS</b>	<b>161 000</b>	<b>161 000</b>	<b>51 000</b>
Fonctionnement	126 000	126 000	51 000
Investissement	35 000	35 000	
<b>90015 SSU</b>	<b>44 884</b>	<b>44 884</b>	<b>120 000</b>
Fonctionnement	40 884	40 884	120 000
Investissement	4 000	4 000	
Personnel			
<b>90016 SCUJO</b>	<b>179 039</b>	<b>179 039</b>	<b>19 300</b>
Fonctionnement	76 540	76 540	19 300
Personnel	102 499	102 499	
<b>90017 FC VAE</b>	<b>87 660</b>	<b>87 660</b>	<b>90 000</b>
Fonctionnement	45 600	45 600	90 000
Personnel	42 060	42 060	
<b>90018 UTA</b>	<b>81 329</b>	<b>81 329</b>	<b>64 000</b>
Fonctionnement	49 500	49 500	64 000
Investissement			
Personnel	31 829	31 829	
<b>90019 CIEF</b>	<b>971 175</b>	<b>971 175</b>	<b>1 244 250</b>
Fonctionnement	91 100	91 100	1 244 250
Investissement			
Personnel	880 075	880 075	
<b>90020 SCD</b>	<b>1 514 066</b>	<b>1 484 066</b>	<b>47 475</b>
Fonctionnement	1 350 000	1 320 000	47 475
Investissement	47 500	47 500	
Personnel	116 566	116 566	
<b>90021 CPS</b>	<b>452 500</b>	<b>452 500</b>	<b>231 672</b>
Fonctionnement	37 500	37 500	231 672
Investissement	22 000	22 000	
Personnel	393 000	393 000	
<b>90022 Dir. DFVE et division études</b>	<b>13 900</b>	<b>12 900</b>	<b>0</b>
Fonctionnement	13 900	12 900	
Investissement			
Personnel			
<b>90099 Etablissement</b>	<b>1 075 500</b>	<b>1 075 500</b>	<b>126 879 859</b>
Fonctionnement	625 500	625 500	126 879 859
Investissement	200 000	200 000	
Personnel	250 000	250 000	
<b>Total général</b>	<b>187 855 629</b>	<b>160 443 148</b>	<b>166 365 382</b>

# Annexe

## Budget CVEC - année 2021

### 1. Rappel

La vie de campus inclut l'ensemble des services proposés aux étudiants afin d'améliorer leur accompagnement social, de leur proposer des activités culturelles et sportives, de favoriser leurs initiatives et de soutenir les projets associatifs, de mettre en place des actions en faveur de la santé ou de développement durable. Une vie de campus de qualité répond non seulement aux attentes des étudiants mais constitue également un facteur d'attractivité pour les établissements d'enseignement supérieur.

Dans cette optique, la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants a inséré dans le code de l'éducation un nouvel article L. 841-5 qui crée « une contribution destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisée à leur intention ».

Le produit de la CVEC doit permettre de financer des actions dont le but est de favoriser, conformément au I de l'article L. 841-5 du code de l'éducation, l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.

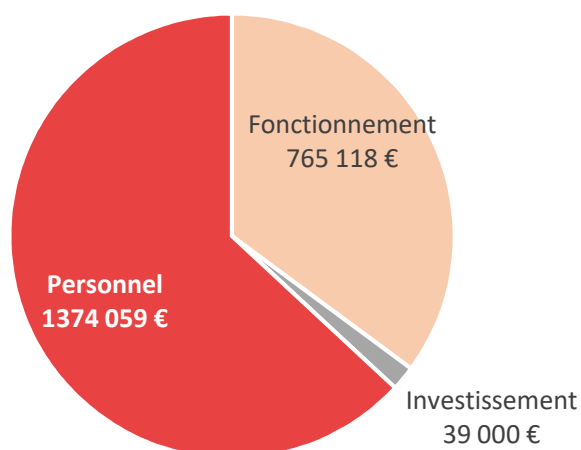
### 2. Le budget 2021

L'établissement fait le choix d'un reporting en année civile. A ce titre, les dépenses portées en 2021 au titre de la CVEC seront exécutées de janvier à décembre et financées :

- Par le solde de la contribution au titre de l'année universitaire 2020-2021 ;
- Par l'acompte de la contribution au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Le budget 2021 s'élève à 2 178 477€. Le tableau ci-dessous récapitule les actions qui y sont inscrites, présentées par axes thématiques. Les crédits inscrits au budget de la CVEC comprennent 63,1 % de crédits de personnel (masse salariale du SSU et d'une partie du SUAPS), 35,1% de fonctionnement dont une enveloppe prévisionnelle au titre de dépenses COVID et 1,8 % de dépenses d'investissement.

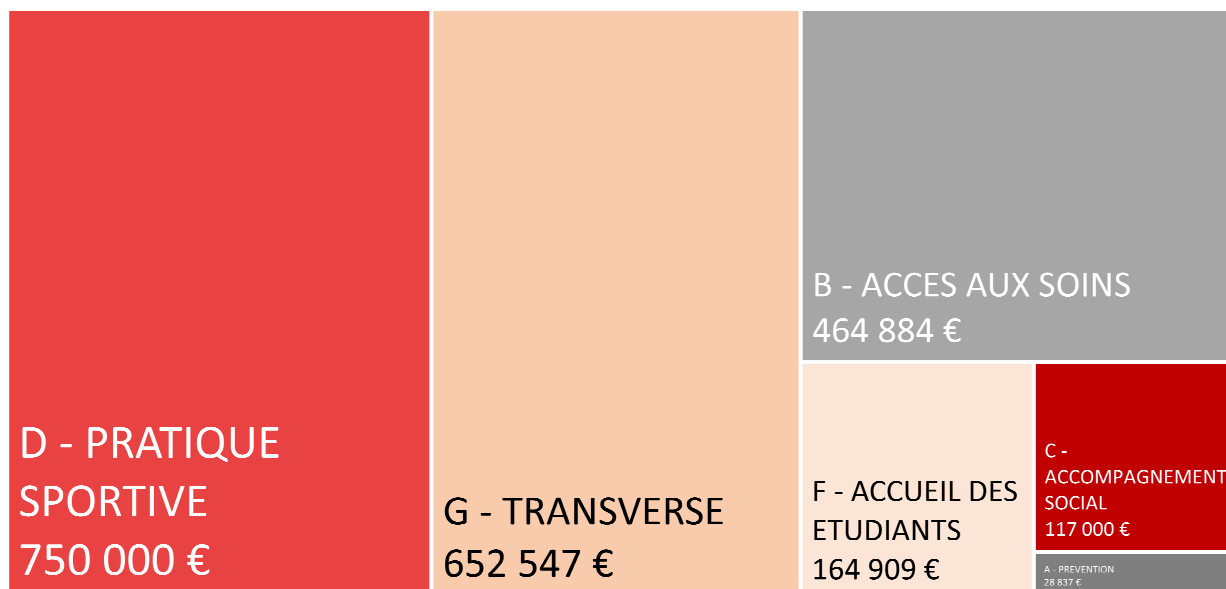
NB : le budget présenté ici est prévisionnel et susceptible d'évoluer en fonction du contexte sanitaire. Une note du ministère préconise en effet, lorsque cela est possible, de financer les dépenses induites par l'adaptation de l'établissement au Covid-19 *via* le produit de la CVEC.



L'établissement a fait le choix de structurer ses actions CVEC en sept catégories :

- Prévention (axe A) ;
- Accès aux soins (axe B) ;
- Accompagnement social (axe C) ;
- Pratique sportive (axe D) ;
- Art et culture (axe E) ;
- Accueil des étudiants (axe F) ;
- Actions transverses (axe G).

La répartition pour 2021 selon les sept axes précités est la suivante :



Le détail des projets inscrits pour 2021 est présenté ci-dessous.

## BUDGET PREVISIONNEL CVEC 21

Axes	Intitulé du projet	Services	Fonctionnement	Investissement	Personnel	Total projet	Total axe
A - PREVENTION	actions de prévention menées par le SSU	SSU	28 734 €	2 811 €	295 181 €	326 727 €	326 727 €
B - ACCES AUX SOINS	Fonctionnement du SSU	SSU	14 686 €	1 437 €	150 871 €	166 994 €	166 994 €
C - ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	Subvention Crèche Equal +aides étudiants	SVE	71 000 €			71 000 €	
	Remboursements / exonérations frais inscriptions	SVE	26 000 €			26 000 €	117 000 €
D - PRATIQUE SPORTIVE	Ambassadeurs COVID	SVE			20 000 €	20 000 €	
	gratuité sport / prise en charge 20 euros	SUAPS	70 000 €			70 000 €	
	offre bien être	SUAPS			545 000 €	545 000 €	650 000 €
E - ART ET CULTURE	achat de matériel	SUAPS		35 000 €		35 000 €	
						0 €	0 €
F - ACCUEIL DES ETUDIANTS	chargé de projet culturel	DACDS			54 197 €	54 197 €	
	ambassadeurs culturels	DACDS			10 712 €	10 712 €	164 909 €
	Mentorat étudiants L1	SCUIO-IP			20 000 €	20 000 €	
	Abonnements clés DATA étudiants	DSI	80 000 €			80 000 €	
G - TRANSVERSE	assistante sociale	SVE			35 801 €	35 801 €	
	Masse salariale Mission handicap	SVE			135 144 €	135 144 €	
	Dépenses prévisionnelles COVID	MULTIPLE	439 907 €			439 907 €	752 547 €
	Enveloppe nouveaux projets	DFVE	50 000 €			50 000 €	
	Financement des projets associatifs	SVE	64 000 €		27 695 €	91 695 €	
		<b>TOTAL</b>	<b>844 327 €</b>	<b>39 248 €</b>	<b>1 294 602 €</b>	<b>2 178 177 €</b>	<b>2 178 177 €</b>





